

Université Paris I
Panthéon-Sorbonne

Bulletin
de
l'Institut
Pierre Renouvin

numéro 34
Automne 2011

BULLETIN DE L'INSTITUT PIERRE RENOUVIN

1, rue Victor Cousin

75005 Paris

Tél. : 01 40 46 27 90

Télécopie : 01 40 51 79 34

Courriel de l'IPR : ipr@univ-paris1.fr

Courriel du Bulletin: bulletin_ipr@yahoo.fr

Site Internet : <http://ipr.univ-paris1.fr>

REDACTION :

Robert Frank, Rédacteur en chef

Gisèle Borie, Secrétaire de rédaction

Farid Ameur, Houda Ben Amouda, Félix Chartreux, Anaïs Fléchet, Annick Foucrier, Jean-Michel Guieu, Mathieu Jestin, Hélène Harter, Véronique Hébrard, Catherine Horel, Audrey Kichelewski, Marie-Françoise Lévy, Bernard Ludwig, Antoine Marès, Florian Michel, Jean-Philippe Namont, Céline Paillette, Jenny Raflik, Pierre Singaravélou, Jérémie Tamiatto, Hugues Tertrais, Nicolas Vaicbourdt, Géraldine Vaughan.

© Institut Pierre Renouvin, 2011

ISSN 1775-4305 (version électronique depuis 2010)

ISSN 1276-8944 (numéros papier 1997 à 2009)

en ligne sur le site de l'Institut Pierre Renouvin :

<http://ipr.univ-paris1.fr/>

et sur CAIRN : <http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin.htm>

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Hugues Tertrais

p. 11

L'ASIE ET LES AUTRES

YAMASAKI Yukiko

- Représentations françaises du Japon et des Japonais, de 1868 à 1940

p. 15

YAN Yan

- La France dans les négociations de paix après le mouvement des Boxeurs en Chine

p. 31

Laure COURNIL

- Soldat de Diên Biên Phu : une vision de l'Asie

p. 43

Gabrielle ABBE

- Donner à voir les arts Khmers. La Direction des arts cambodgiens, organisme de propagande des arts khmers, 1920-1945

p. 55

Benoît CAILMAIL

- Le maoïsme népalais : entre le Mouvement internationaliste révolutionnaire et jeu démocratique

p. 67

Jérémie TAMIATTO

- La naissance du parti communiste chinois : le début de la « Grande Renaissance » ?

p. 81

Marco PLATANIA

- L'originalité de la politique française en Inde, 1750-1783. Grands établissements ou commerce ?

p. 91

Nicolas VAICBOURDT

- L'invention de l'Asie par les États-Unis

p. 103

HAN Jae Yeong

- La Corée et les États-Unis, une relation particulière

p. 115

Pierre JOURNOUD

- Un « triangle stratégique » ? Le Vietnam et les États-Unis, depuis la fin de la Guerre froide

p. 127

KURODA Tomoya

- L'instauration du système de préférences généralisées de la Communauté européenne, 1968-1971

p. 139

LIEUX DE RECHERCHES

Marie ABERDAM

- Les archives de Norodom Sihanouk, données à l'EFEO et déposées aux Archives nationales

p. 151

Audrey VEDEL BONNÉRY

- *Radio Propaganda and Archives*. La propagande de guerre radiophonique et les archives britanniques, entre Munich et la Libération

p. 159

VARIA

Camille JULIEN-MORAUD

- Les Afro-Américains en politique, des années soixante à nos jours

p. 173

VIE DES CENTRES

Toutes les informations concernant les centres sont disponibles sur le site <http://ipr.univ-paris1.fr>

Centre d'histoire nord-américaine
Directeur : Annick FOUCRIER

Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique
Directeur : Annick LEMPÉRIÈRE

Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine
Directeur : Antoine MARÈS

Centre de recherches sur l'histoire des Slaves
Directeur : Marie-Pierre REY

Centre d'histoire de l'Asie contemporaine
Directeur : Hugues TERTRAIS

Centre d'histoire des relations internationales contemporaines
Directeur : Robert FRANK

Éditorial

HUGUES TERTRAIS

L'Asie, d'une certaine manière, ce sont les Autres: les autres qui l'ont défini et en ont fait un espace singulier, parfois inquiétant. *A contrario*, la représentation vaut d'abord pour le Japon qui, tirant le bilan de sa modernisation autoritaire et rapide, estima au début du XX^e siècle ne plus en faire partie. Vu de loin, certains Occidentaux la craignaient alors, surtout pour son caractère innombrable, opposant précisément la « quantité » – l'Asie – à la « qualité » – l'Europe – et allant jusqu'à l'affubler de qualificatifs apeurés, « masse de négroïdes et de métis », avant que le terme Asie soit en quelque sorte idéologisé, quand le Jaune commença à se confondre avec le Rouge (Yamasaki Yukiko, « Représentations françaises du Japon et des Japonais, de 1868 à 1940 »). L'appréciation vaut également pour la Chine au tournant du XX^e siècle quand, après avoir eu si peur des Boxeurs et de l'alliance de ses derniers avec la dynastie Qing – Mandchoue –, les Puissances durent inventer un nouveau mode de négociation-sanction avec elle avant d'entrer, sur les dix à quinze premières années du siècle, dans la « Belle époque » de la domination occidentale sur l'Empire du Milieu (Yan Yan, « La France dans les négociations de paix après le mouvement des Boxeurs en Chine »).

Plus au sud, dans l'Indochine française, le « mal jaune » semble avoir été contagieux, sorte de complaisance envers les charmes supposés de la colonie, envoûtants bien sûr. À Dien Bien Phu avant la bataille, début 1954, la célèbre « cuvette » brasse encore tous les stéréotypes ambiants. Plus dure sera la chute ! L'attaque du 13 mars 1954 plonge cette communauté si confiante en elle-même en « immersion complète et définitive dans la

réalité de la guerre ». La fascination le cède au sentiment de tromperie, face à des êtres nécessairement « mauvais, hypocrites et cruels ». Être vaincu par des gens qui avaient été méprisés relève bien sûr de l'insupportable et, à nouveau l'idéologie mélange les genres, la haine anti-communiste à la figure de l'Asiatique menteur derrière son sourire (Laure Cournil, « Soldat de Dien Bien Phu : une vision de l'Asie »). Le « sourire khmer » justement, qui ressort notamment de la statuaire d'Angkor, a aussi sa célébrité : le Protectorat français n'y est pas pour rien qui, après que ses savants aient décryptés le sens des pierres du parc archéologique, dès le début du XX^e siècle, a favorisé la renaissance des Arts khmers au point d'en faire la vitrine de l'Indochine coloniale (Gabrielle Abbe, « Donner à voir les Arts khmers. La direction des arts cambodgiens, organisme de propagande des arts khmers, 1920-1945 »).

L'Asie des révolutions a, d'une certaine façon, fait justice de ces représentations : l'adversaire donne à Dien Bien Phu une autre image de l'Asie et, derrière le « sourire khmer », la tragédie « khmère rouge » se tient en embuscade. Mais ses révoltes entretiennent leurs propres mythes : après la fin des blocs et de l'affrontement idéologique bipolaire, une nouvelle « guerre du peuple » se réclamant du maoïsme, vingt ans après le décès de Mao et presque autant après l'abandon de la référence maoïste en Chine, se déclenche en 1996 dans le petit royaume himalayen du Népal. Stratégie d'arrière-garde ? Dix ans plus tard, autour de 2006, les maoïstes népalais réintègrent le « jeu démocratique », au grand dam des derniers internationalistes de la planète (Benoît Cailmail, « Le maoïsme népalais : entre Mouvement internationaliste révolutionnaire et jeu démocratique »). Les communismes d'État en Asie n'en continuent pas moins à fonctionner, aux prix parfois d'une relecture de leur propre histoire insistant sur leur caractère national, voire gommant quelque peu le rôle qu'a eu l'Internationale communiste dans leur émergence (Jérémie Tamiato, « La naissance du parti communiste chinois : le début de la 'Grande renaissance' ? »).

Les relations de l'Asie avec « les Autres » revêtent cependant des formes plus classiques, celles des grands rapports de force internationaux, qui s'apprécient sur la durée et peuvent être repensées : la présence française en Inde, qui nous ramène au XVIII^e siècle, en est un bon exemple. La question se situe avant la révolution industrielle et la nouvelle « vague » coloniale qui lui est liée au XIX^e siècle, où peut être observée, en fait d'impérialisme occidental, la recherche d'un juste milieu entre commerce et conquête, qui mène cependant à l'échec (Marco Platania, « L'originalité de la politique française en Inde, 1750-1783. Grands établissements ou commerce ? »). Venu de l'autre côté du monde par rapport à l'Asie, depuis l'Amérique d'où, d'une certaine manière, les États-Unis se coulent dans les routes de l'Amérique espagnole, cette autre puissance développe aussi ses activités commerciales vers le Pacifique, dès sa naissance à la fin du XVIII^e siècle. Curieusement, le XIX^e siècle apparaît déjà pour le Pacifique comme un siècle américain : entre la commande d'une cartographie de cet océan par le président Adams, qui rêve de l'englober dans la doctrine Monroe – on est dans les années 1820 – et l'établissement en 1898 des États-Unis à Hawaï et aux Philippines, se déploie en effet la « destinée manifeste » des États-Unis (Nicolas Vaicbourdt, « L'invention de l'Asie par les États-Unis »).

Les États-Unis sont effectivement là pour longtemps. Après la reconquête du Pacifique contre le Japon, et la capitulation de cette dernière puissance, la Corée apparaît comme un lieu important de leur arrimage en Asie orientale, au cœur du triangle formé par la Russie, la Chine et le Japon : une relation en effet très spécifique qui paraît y perpétuer la Guerre froide alors que cet allié des États-Unis, en terme de croissance, paraît être l'un des plus dynamiques de la planète (Han Jae-Yeong, « La Corée et les États-Unis, une relation particulière »). De l'autre côté du pays du Milieu, au sud de cette immense Chine dont la centralité structure l'Asie toute entière, les États-Unis, qui ont au Vietnam, plus encore qu'en Corée, une forte expérience de guerre, y inscrivent également une destinée

stratégique spécifique (Pierre Journoud, « Un 'triangle stratégique' ? Le Vietnam et les États-Unis depuis la fin de la Guerre froide »).

Reste-t-il encore en Asie une place pour l'Europe, d'où cette réflexion est partie et qui a tant pesé pour nommer et structurer l'Asie ? Depuis la décolonisation, l'heure apparaît de plus en plus au multilatéralisme et à des négociations complexes à caractère commercial (Kuroda Toyama, « L'instauration du 'système de préférence généralisé' de la Communauté européenne, 1968-1971 »).

Les « lieux de recherche », rubrique traditionnelle et essentielle du *Bulletin*, ramènent partiellement à l'Asie, avec de nouvelles archives, désormais disponibles, de l'ancien chef de l'État cambodgien Norodom Sihanouk, dont la longévité politique, entre 1941 et 2004 – 63 ans ! – colle à la destinée du pays lui-même (Marie Aberdam, « Les archives de Norodom Sihanouk, données à l'EFEO et déposées aux Archives nationales »). Un autre lieu de recherche, relatif à la propagande de guerre britannique, ne nous éloigne pas totalement du dossier principal du bulletin, tant la Grande-Bretagne fut aussi une puissance asiatique (Audrey Vedel Bonnéry, « Radio Propaganda et Archives. La propagande de guerre radiophonique et les archives britanniques, entre Munich et la Libération»). Un article en *varia* complète le numéro, consacré aux États-Unis, attestant du caractère global des recherches menées à l'Institut Pierre Renouvin (Camille Julien-Moraud, « Les Afro-Américains en politique, des années 1960 à nos jours »).

Représentations françaises du Japon et des Japonais,

de 1894 à 1940

YAMASAKI YUKIKO

De 1894 à 1940, le contexte politique du Japon connaît une évolution considérable et les images de ce pays ont donné lieu à des perceptions différentes par les Français¹.

En 1894, la situation du Japon est celle d'un État qui, face aux puissances occidentales, modifie ses contours, notamment à travers sa demande de révision des traités inégaux². Déjà, en juillet 1894, un premier pas est franchi avec le traité anglo-japonais de commerce et de navigation, qui aboutit, pour le Japon à la suppression de l'extraterritorialité et, pour l'Angleterre, à freiner la progression russe vers le sud de l'Asie. Grâce à la menace russe, le Japon accède alors au statut de nation indépendante.

En août 1894, le pays engage des hostilités contre la Chine en vue du maintien de l'indépendance de la Corée. Présentée comme une guerre

¹ L'auteur de cet article rédige actuellement une thèse sur « Les représentations françaises du Japon et leur résonance chez les Japonais de 1895 à 1940 », sous la direction d'Hugues Tertrais, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Enseignante de la langue japonaise, successivement à l'Université de Toulouse le Mirail, à l'Institut d'Informatique d'Entreprise à Paris, puis à l'INALCO, elle est actuellement traductrice et documentaliste.

² En 1858 le Japon, qui doit ouvrir ses ports aux puissances occidentales, a conclu les traités dits « inégaux » avec les États-Unis, l'Angleterre, la Russie, les Pays-Bas et la France.

« entre le civilisé et le barbare »³ ce conflit marque notamment le début de la colonisation de Taïwan par le Japon. De la même manière, se présentant comme une « nation de la Civilisation » (formule récurrente dans les discours de l'époque) face à une Russie tsariste arriérée, le Japon attaque la Russie, en 1904. Victorieux sur la Russie, il retrouve son autonomie sur les droits de douane grâce au traité nippo-américain de commerce et de navigation, en 1911, bientôt suivi par des accords émanant des autres grandes puissances européennes. En outre, le traité de 1905 avec la Russie permet bientôt (1910) au Japon d'annexer la Corée et de fonder la Compagnie des chemins de fer de Mandchourie du Sud.

Ainsi, grâce à ces deux guerres successives, ce pays obtient son indépendance et la possession de colonies et leurs intérêts sur le continent, aux dépens de la Chine et de la Russie. Comme le note alors Fukuzawa Yukichi, un idéologue représentatif de l'époque Meiji, le Japon considère qu'il ne fait plus désormais partie de l'Asie.

Comment l'Europe perçoit-elle ce nouveau Japon, qui se définit alors comme non-asiatique et se voit comme une nation plutôt continentale ? Quelle place le Japon peut-il occuper dans le monde occidental et quelles en sont les répercussions dans le contexte local ?

La représentation de ce Japon moderne dans les écrits français – ceux des revues, des livres, des manuels scolaires et des encyclopédies –, fait donc l'objet de cet article. Nous allons voir comment les Européens, en particulier les Français, ont réagi à ce phénomène japonais et comment ils ont perçu ses répercussions sur le maintien de leurs colonies en Asie. Près avoir mis en évidence leurs éléments permanents, nous verrons leur évolution dans le temps.

³ Cette expression est le titre de l'éditorial du journal *Jizi-sinpo*, daté du 29 juillet 1894. *Jizi-sinpo* appartenait à Fukuzawa Yukichi, idéologue de la « désasianisation ».

Éléments permanents des représentations du Japonais : les mots, le style, les idées

La situation du Japon en Extrême-Orient fait de ses habitants des Asiatiques. Cependant, le mot « Asie » n'indique pas seulement le lieu géographique. Parce que l'Asie est le plus souvent définie et expliquée comme étant le contraire de l'Europe et de ses valeurs, l'emploi de ce terme pose aussi une question sensible, une interrogation qui dépasse le cadre asiatique pour finalement concerner également tout ce qui est européen.

La peur des « Jaunes » et de la « quantité »⁴

Du XIX^e siècle jusqu'aux années 1960, du comte de Gobineau au général de Gaulle, l'Asie est associée à l'idée d'un danger menaçant, dû en particulier à la « quantité » (de la population asiatique). On se souvient d'un

⁴ Nous avons préféré à dessein le mot « quantité » à celui de « nombre ». Car l'utilisation de l'un ou l'autre de ces termes, pour désigner les peuples de l'Asie, n'est pas anodine. Le « nombre » est surtout associé aux Asiatiques de 1896 aux années 1920 ; la « quantité » est utilisée non seulement pour l'Asie, mais aussi pour les États-Unis et l'URSS, soulignant l'aspect matériel, le manque d'esprit et d'élite dans la société de ces pays. En d'autres termes, à l'aspect quantitatif des sociétés asiatique, américaine ou soviétique, s'opposent la qualité des sociétés européenne et japonaise (éventuellement).

Le terme « quantité » couvre donc un domaine plus large et plus idéologique que le mot « nombre » et, dès la fin des années 1920, son utilisation coïncide avec l'apparition de l'antimatérialisme. La « quantité » se substitue alors au « nombre » chez certains auteurs. Par exemple, André Suarès emploie les oppositions qualité/nombre, en 1927, et André Malraux qualité/quantité, en 1935. René Guénon, auteur de l'ouvrage *Orient et Occident* (Paris, Payot, 1926), rédige *Le règne de la quantité et les signes des temps* (Paris, Gallimard), en 1945, pour critiquer la modernité.

discours du général de Gaulle fait à Brazzaville, le 21 août 1958⁵, qui évoque « de grandes menaces » causées par l'arrivée des grandes masses humaines de l'Asie, invitant les Africains à les détourner ensemble. Les Asiatiques sont nombreux, donc dangereux. Ce sont les « foules innombrables, grouillantes, pullulantes, [...] fourmillantes »⁶. Qualifiée d'invasion de la marée jaune, cette « quantité », engloutit, noie, submerge et absorbe l'Européen – une constatation récurrente dans les discours français.

À cette « quantité » est opposée la « qualité ». Mais qu'est-ce que la « qualité » européenne par rapport à celle de l'Asie ? D'après d'Estournelles de Constant, il y a deux éléments de réponse : « Quelque chose qui vaut beaucoup mieux que le nombre [...] une belle et noble intelligence, supérieure de mille coudées à l'habileté technique la plus développée », et « un grand courage, l'habitude et le goût des armes [...] l'héroïsme est atavique »⁷. Pour beaucoup, la qualité européenne ce sont donc les sciences, les techniques, les produits industriels, et la capacité de projeter l'organisation de la production, c'est-à-dire la colonisation. S'ajoute à cela, la qualité spécifique française – différente de celle des Américains ou des Soviétiques –, caractérisée par la présence d'une élite. Pendant l'entre-deux-guerres, la valeur française est défendue contre le machinisme américain et le matérialisme soviétique, un constat important pour comprendre le fait que le Japon relève parfois de la « qualité » européenne chez certains auteurs, par exemple lorsqu'il est en butte aux Soviétiques

⁵ « Il y a ailleurs dans le monde, principalement en Asie de grandes masses humaines qui cherchent à s'étendre, faute d'avoir chez elles des moyens suffisants de vivre... ». Cf. <http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/de-gaulle-et-le-monde/de-gaulle-et-lrsquoafrique-vers-l-independance-1944-1960/documents/discours-de-brazzaville-le-21-aout-1958.php> [consulté le 7 mai 2011].

⁶ Etienne Dennery, *Foules d'Asie, surpopulation japonaise, expansion chinoise, émigration indienne*, Paris, Armand Colin, 1930, p. 2.

⁷ Paul Henri Benjamin Balluet d'Estournelles de Constant, « Le péril prochain : l'Europe et ses rivaux », *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} avril 1896, p. 680.

ou aux Américains (lors de l'attaque de Pearl Harbor⁸, par exemple). Reflétant la peur française face à l'industrialisation du monde – qui risque de rattraper celle de l'Europe –, le mot « quantité » agrégé à l'Asie dépasse ainsi le simple cadre de la démographie asiatique. Dès lors, depuis la fin du XIX^e siècle, la menace de la « quantité » est très souvent associée au thème du déclin de l'Europe.

Au-delà des contraires « qualité » et « quantité », on trouve aussi dans les discours tenus sur l'Europe et l'Asie une série d'oppositions, comme élite/masse, homme/foule, individu/multitude, esprit/matière ou masculin/féminin. André Malraux écrit que « L'Occident a inventé la valeur fondamentale : l'acte »⁹. Selon André Suarès « l'Orient est la matrice. L'Europe est l'acte. Femelle est l'Asie, et mâle l'Occident. Il faut les deux pour faire un monde »¹⁰.

Pour continuer dans ce registre de la nature, l'analogie entomologique est fréquente pour décrire l'Asiatique, souvent représenté par des fourmis ou des termites – les Japonais formant une fourmilière asiatique. Et le manque d'individualité et d'humanité des Asiatiques les assimile volontiers à des automates.

Qui est le Japonais ?

Ce sont donc sous des formes très diverses que la représentation du Japonais reflète cette double approche, la « quantité » asiatique, américaine ou soviétique et la « qualité » européenne ou française. Dans

⁸ Capitaine de Vaisseau Jacques Le Comte, « Amérique et Japon », *L'Illustration*, n° 5154, 20 décembre 1941, p. 380-381. L'auteur insiste sur la qualité des personnels japonais par rapport à la marine américaine, numériquement plus forte.

⁹ André Malraux, « Les écrivains, la culture et la guerre », *Vendredi*, n° 1, novembre 1935.

¹⁰ André Suarès, « L'ombre sur l'Europe », *La Revue des Vivants*, avril 1927.

les quatre tendances que nous avons distinguées – identité, altérité, dualité et singularité (toujours sur notre période), seule « la singularité » échappe au jeu du miroir, car fondée sur les observations personnelles des écrivains au sujet de l'architecture, de l'art, ou de la gestuelle corporelle. Cette « singularité » est repérable dans les écrits d'André Malraux, d'Henri Michaux et d'autres écrivains encore. Intéressante, elle est cependant peu observée.

La première des attitudes, « l'identité », signe la modernisation du Japon et la colonisation qui l'a suivie, perçues essentiellement comme une forme d'« européanisation ». Très bons élèves à l'école européenne, les Japonais font l'objet, jusqu'aux années 1920, d'une évangélisation – qui va se révéler vaine. En revanche, la collaboration militaire entre le Japon et les puissances occidentales en Chine est possible, et parfois même nécessaire, comme lors de la révolte des Boxeurs¹¹. À l'opposé des Chinois « xénophobes », les Japonais, volontairement occidentalisés, suscitent chez les Français un sentiment de sécurité, teinté néanmoins d'un voile de mépris.

« L'altérité », elle, consiste à croire que « l'âme » japonaise, malgré le discours et une apparence civilisée, garde un « instinct de race jaune ». Fondée sur des valeurs spécifiquement asiatiques, la société japonaise est aux antipodes de la société européenne, car elle n'est pas composée d'individus, mais forme « un bloc fait de fractions. [...] Un bronze parfaitement fondu [...]. Tous les types sont identiques [...] interchangeable »¹². Le Japonais est « un animal nouveau qui ne nous appartient pas »¹³.

¹¹ La révolte des Boxeurs est un soulèvement mené en Chine contre l'influence religieuse et politique occidentale dans l'Empire du milieu. De 1899 au Traité de paix de 1901, elle fait un grand nombre de victimes occidentales et chinoises (au minimum plusieurs dizaines de milliers). Son nom de « Boxeurs » vient de ce que ses membres pratiquaient un art martial dit « boxe chinoise ».

¹² Ludovic Naudeau, *Le Japon moderne : son évolution*, Paris, Ernest Flammarion, 1909, p. 39-40. L. Naudeau est journaliste au *Temps*, et l'un des reporters

Nous arrivons ainsi à la « dualité » relative à la double identité du Japonais. Puisque la civilisation japonaise se trouve entre l'Orient et l'Occident, le Japon est à la fois traditionnel et moderne. Et selon les différents auteurs, il y a harmonie ou conflit entre l'ancien et le nouveau Japon.

Dans la veine de cette idée, non seulement la civilisation, mais la « race » sont également perçues comme doubles. Les habitants de l'Asie de l'Est, dits de « race mongole » au XIX^e siècle, sont plutôt appelés les « Jaunes » durant la première moitié du XX^e siècle. Or la définition de « Jaune », à laquelle se rattache l'homme japonais, est ambiguë. Car cette notion n'est pas toujours géographique ou ethnique, elle est aussi sociale. D'après la *Nouvelle Géographie Universelle*¹⁴, ouvrage écrit par Élisée Reclus en 1882, la société japonaise est composée de deux races : l'aristocrate blanc et le plébéien oriental. Le dictionnaire *Larousse* de 1930¹⁵ indique que chez les Japonais, il y a un « type fin » et un « type grossier ». Mais que recouvre cette distinction entre « fin » et « grossier » ? Les manuels scolaires de géographie¹⁶ de l'entre-deux-guerres apportent la réponse. En

illustres de la guerre russo-japonaise. Il est fait prisonnier à Moukden et passe un an au Japon.

¹³ Gustave La Vieuville, *Essai de psychologie japonaise. La race des Dieux*, Paris, A. Challamel, 1908, p. 10.

¹⁴ Élisée Reclus, *Nouvelle Géographie Universelle. La terre et les hommes. T. VII : L'Asie orientale*, Paris, Hachette, 1882, p. 759-760. Pour rédiger cet ouvrage, E. Reclus est aidé par Leon Metchnikov (qui écrit *L'Empire Japonais*, Genève, Imprimerie orientale de l'Atsume Gusa, 1881). É. Reclus nuance pourtant l'existence de deux races chez les Japonais en ajoutant que « la population actuelle du Nippon est l'une des plus homogènes qu'il y ait dans le monde. Ils ont même langue, même mœurs et pleine conscience de leur nationalité commune. Mais si bien fondus en un seul peuple que soient maintenant les Japonais, il n'est pas probable qu'ils appartiennent à une seule et même race ». Élisée Reclus, *Nouvelle Géographie Universelle, op. cit.*, p. 749.

¹⁵ Paul Augé (dir.), *Larousse du XX^e siècle*, Paris, Larousse, 1930.

¹⁶ La moitié des articles concernant le Japon et la totalité des articles de plus de trois lignes font mention de ces deux types japonais. Cf. M. Fallex, A. Gibert, *Géographie générale*, Paris, Delagrave, 1927 ; M. Genin, *Traité de géographie*,

résumé, le type fin est de classe supérieure, aristocratique. Il est de race Mongole dont les caractéristiques sont : taille élancée, face allongée et ovale, nez droit, fin ou convexe, yeux moins obliques, presque droits, teint clair. Les caractéristiques du type grossier de la masse populaire sont : corps trapu, face large, nez aplatis, yeux obliques, bouche largement fendue, teint foncé, front bas. Selon un scientifique, la race jaune est « issue d'un métissage de blancs et de noirs [...] et au Japon] parmi les hautes classes se discernent nettement certains caractères de la race blanche »¹⁷. En Asie, « cette masse de négroïdes et de métis – les Jaunes – formant la majorité de la population [...] imprégna fatalement l'élite, primitivement de race blanche »¹⁸. On y retrouve le thème du déclin de l'Europe lié à la « quantité jaune ».

Évolution de l'image du Japonais : entre péril jaune et péril rouge ?

Le Japonais est le plus souvent associé aux problèmes, au danger, voire au péril, mais un « péril » qui menace l'Europe et la France et dont la nature ne cesse d'évoluer selon les événements – à savoir les révoltes des Boxeurs, la guerre russo-japonaise, la révolution russe et la création de l'URSS, l'occupation japonaise de la Mandchourie, et l'éclatement de la guerre sino-japonaise en 1937.

Paris, Carus, 1930 ; J. Didier, *Les principales puissances économique du monde*, Paris, F. Lanore, 1931 ; E. Peyralbe, *Géographie générale. Le monde moins l'Europe*, Paris, Librairie Hatier, 1935 ; V. Prévot, *Les grandes puissances économiques*, Paris, Librairie classique Eugène Belin, 1955.

¹⁷ Aimé-François Legendre, *La civilisation chinoise moderne*, Paris, Payot, 1926, p. 216-217. Le docteur Legendre a fondé en Chine une École de médecine impériale au Setchouen, en 1903, et a créé le premier Institut Pasteur en Chine, en 1911.

¹⁸ Aimé-François Legendre, « Autour des événements de Chine. Race blanche et race jaune », *L'Illustration*, n° 4295, 27 juin 1925, p. 634-636.

L'inquiétude est alors de savoir quel est le prochain péril pouvant être utilisé comme argument pour défendre la civilisation européenne, autrement dit, quel pays occupera le rôle d'avant-poste en Extrême-Orient ? Face à ces interrogations, le Japon, la Chine et la Russie trouvent chacun des Alliés ou des ennemis, selon les circonstances.

La menace qui vient de l'Asie est exprimée, en particulier, par l'expression « péril jaune » au moins depuis la fin du XIX^e siècle. En 1895, juste après la victoire du Japon sur la Chine, le péril jaune est illustré par une gravure de Hermann Knackfuss intitulée *Pour les peuples d'Europe*, offerte au Tsar par Guillaume II¹⁹.

Dans la gravure, l'archange Michel désigne du doigt la menace qui se trouve à l'Est, représentée par le Bouddha assis sur un dragon. Le Kaiser écrit alors à Nicolas II qu'il comprend la gravité de la mission russe investie de la protection de la civilisation européenne contre l'invasion des Mongols, et qu'il fera le nécessaire pour assurer sa sécurité. Bien que le but de ces arguments soit plus de détourner la Russie de la question européenne, que de contrer la menace chinoise ou japonaise supposée réelle, cette image du péril jaune reste gravée dans la mémoire collective européenne.

Mais c'est surtout l'analyse des discours sur le péril jaune qui permet de percevoir l'évolution du rôle censé être joué par le Japon envers la Chine et à la Russie.

En cette période de la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'année 1904, au moins trois articles et trois livres écrits en français ont pour titre *Le péril jaune*. Comparé à celui d'autres pays européens comme l'Angleterre ou l'Allemagne, l'intérêt des Français sur ce sujet est plus vif, car il touche l'économie. Il s'agit bien alors d'une invasion de produits, et non d'hommes, qui est crainte. Pourtant, selon les auteurs Louis Vignon et Jacques Novicow, l'essor industriel asiatique est logique et naturel, issu

¹⁹ On peut voir cette image sur le lien [consulté le 7 juin 2011]
http://de.wikipedia.org/wiki/V%C3%B6lker_Europas,_wahrt_eure_heiligsten_G%C3%BCter

des lois économiques et il n'y pas de péril. En fait, comme les Allemands d'hier, les Japonais produisent. Mais la différence, c'est que « le Japonais ne crée pas »²⁰. Et les Européens de dire : « Tant que nous serons plus inventifs, nous l'emporterons [...] l'esprit d'invention est tout »²¹. Toujours à la pointe des avancées technologiques, les Européens continuent de créer de nouveaux marchés. Ils estiment que plus les Asiatiques seront industrialisés, plus ils seront consommateurs des produits européens. La preuve tient dans le fait que les Japonais importent alors de plus en plus. Il n'y a donc pas de risque de péril jaune.

En fait, ce réalisme disparaîtra rapidement dans les discours des années vingt et trente.

Le Japonais, gendarme d'Extrême-Orient et Samourai

Le Japon joue un rôle majeur dans la répression de la révolte des Boxeurs, car les troupes japonaises – qui représentent 40% des troupes alliées –, arrivent les premières sur le terrain. Pour cette raison, les Japonais sont considérés comme les « gendarmes de l'Extrême-Orient », et du côté des Occidentaux. Ce statut leur permet de conclure, en 1902, un traité d'alliance avec l'Angleterre qui contrebalance ainsi la présence permanente des troupes russes en Mandchourie, arrivées depuis le conflit.

La révolte des Boxeurs est probablement à l'origine de la nette différenciation faite depuis, entre les Japonais et les Chinois. Face au « chaos chinois », le Japon symbolise « l'ordre » (citations de la presse et des discours). Cette nation volontaire, concentrée, dirigée et disciplinée contraste avec la Chine qui apparaît fragmentée, décentralisée, amorphe, et inconsistante.

²⁰ Louis Vignon, « Le péril jaune », *Revue politique et parlementaire*, 1897, p. 21.

²¹ Jacques Novicow, « Le péril jaune, le caractère, la cause, le remède », *Revue générale*, Bruxelles, Société Belge de Librairie, 1897, p. 6.

C'est bien la « bravoure » japonaise qui est mise en avant dans le conflit du Japon avec la Russie, en 1905. Dans cette guerre russo-japonaise (1904-1905), fondée sur les intérêts des uns et des autres en Corée et en Mandchourie, deux impérialismes – japonais et russe – s'opposent directement. Le Japon étant essentiellement financé par des emprunts souscrits auprès de l'Angleterre et des États-Unis, ce conflit n'est donc pas une guerre entre l'Asie et l'Europe. Pourtant, redoutant l'argument du péril jaune, le gouvernement japonais demande à la Chine de déclarer sa neutralité afin que ce combat ne puisse être considéré comme une hostilité entre les races.

Cela n'empêche pas les Français de craindre que la victoire du Japon sur la Russie ne porte un coup au maintien et à la sécurité de leurs colonies et menace les intérêts européens en Chine, la Russie pouvant toujours servir de bouclier.

La victoire du Japon sur la Russie est perçue comme « la première revanche de l'Asie contre l'Europe »²² ou encore « la fin du progrès colonial européen »²³. Pour Anatole France, c'est le châtiement de la politique coloniale de l'Europe²⁴. Selon les Français, elle présage aussi la montée de la Chine, en voie de « régénération » en quelque sorte.

L'opinion française, majoritairement pro-russe, est déçue par cette victoire du Japon même si une partie de la gauche, tel Austin de Croze, inspiré par la Révolution française, souhaite que la Russie autocrate soit vaincue par le Japon, « nation libérale » dit-il. Il s'attend presque à « la rénovation de la Chine par le Japon, puisque la race blanche a failli à sa mission d'humanité et de progrès »²⁵.

²² Aimé-François Legendre, *Tour d'Horizon mondial : Quo vadis Europa atque America ?*, Paris, Payot, 1920, p. 305-308.

²³ Maurice Muret, *Le Crépuscule des nations blanches*, Paris, Payot, 1926, p. 19.

²⁴ Anatole France, *Sur la pierre blanche*, Paris, Calmann-Lévy, 1905.

²⁵ Austin de Croze, *Péril jaune et Japon*, Paris, Comptoir général d'édition, 1904, p. 48.

De cette guerre, surgit une image ambivalente du Japonais, admiré pour son militarisme ou sa bravoure, mais dont l'expression du patriotisme fait peur. « Le Japon tout entier est devenu samouraï. Le "savoir-mourir" fait partie du savoir-vivre »²⁶. Il est difficile de combattre le soldat possédant le « stoïcisme imperturbable de cette impassibilité devant la mort [...] L'armée japonaise est une armée de guerriers-nés »²⁷.

L'idéologisation du péril

Progressivement, cette ambivalence va se muer en inquiétude. Car le Japon se range certes du côté des Alliés et, vainqueur, il obtient les possessions allemandes en Chine. Mais durant la guerre, il a fourni aussi des produits industriels à l'Europe, et a ainsi pris place sur le marché chinois, en profitant de l'absence européenne sur ce terrain. C'est à ce moment qu'il devient un vrai concurrent sur le plan économique.

Sur le plan politique, l'asiatisme japonais change progressivement d'objectif. En 1898, la Société de la culture commune de l'Asie orientale est créée par Konoe Atsumaro, président de la Chambre des Pairs. Financée par le ministère des Affaires étrangères, elle regroupe tous les mouvements existants de l'asiatisme japonais et, soutenant fortement à l'origine les nationalistes et les révolutionnaires chinois et indochinois, elle s'oriente petit à petit vers le panasiatisme sous l'égide du Japon.

Ainsi, au début des années 1920, on craint que le Japon n'envahisse la Chine, mais on redoute aussi sa propension à installer une situation de monopole, appelée « doctrine Monroe asiatique ». L'internationalisation de la Chine semble être alors le rempart contre l'asiatisme japonais.

²⁶ Henri Foncillon, *Essai sur le Génie Japonais*, Lyon, Publications du Comité franco-japonais, 1918, p. 5-36.

²⁷ Ludovic Naudeau, *Le Japon moderne, op. cit.*, p. 110.

La création de l'URSS, en 1922, et le succès de son plan quinquennal viennent relativiser les actions économiques et politiques japonaises en Chine. Le Japon a tout juste créé le Mandchoukouo en 1932, un État fantoche que la France ne reconnaît pas, mais dont les visiteurs français décrivent l'ordre, la sécurité et le progrès qui y règnent, tout à fait contraires au chaos et à la « xénophobie » chinoise. La « propreté » du Mandchoukouo est également vantée, ce que ne manque pas de railler Henri Michaux qui se moque de « ce désir (japonais) de nettoyer »²⁸. Comparé à une colonie – évoquant la mise en œuvre du Maroc ou du Canada –, le Mandchoukouo est considéré comme un État tampon entre la Russie et la Chine, l'unique rempart de la civilisation capable d'arrêter la progression soviétique vers le Sud, ainsi que l'infiltration des idées communistes en Chine, voire en Indochine. La signification du « Jaune » change, car désormais l'Asie incarne le communisme²⁹. L'asiatisme japonais est devenu moins dangereux, car « le véritable mouvement panasiatique, c'est une tendance encouragée par l'URSS »³⁰. Ainsi le terme Asie est idéologisé, et le Japon « blanchi ».

Le revirement a lieu à la suite de l'occupation japonaise de la Chine du Nord-Est, en 1937. La France soutient la Chine nationaliste et ravitaille Tchang Kaï-Chek par la route reliant Haïphong à Kunming, jusqu'à l'occupation de l'Indochine du Nord par des troupes japonaises en 1940. Un livre intitulé *Le péril jaune*³¹ est publié en 1938, comportant une traduction entière du mémorandum Tanaka³² – qui expose le plan de conquête du Japon –, et présente un discours d'Édouard Herriot. Du point

²⁸ Henri Michaux, *Un barbare en Asie*, Paris, Gallimard, 1933, p. 204.

²⁹ André Suarès, « L'ombre sur l'Europe »..., *op. cit.*, p. 370.

³⁰ Albert Maybon, « La leçon des intellectuels d'Asie », *La Revue des Vivants*, mars 1928.

³¹ Dr Maigreabeille, *Le péril jaune*, Genève, Éditions du rassemblement universel pour la paix, 1938. Le Dr Maigreabeille a rassemblé dans ce livre plusieurs documents aux points de vue différents – japonais, pacifistes, etc.

³² Ce document probablement faux aurait été présenté à l'empereur le 25 juillet 1927.

de vue d'É. Hériot, le Japon qui a la Chine sous son autorité, va chercher « une autre victoire : celle de la race jaune sur la race blanche »³³. Le péril jaune sera réalisé « si les Chinois songent, comme les Japonais, à conquérir les Blancs pour se venger de l'oppression du siècle passé – condition morale –, et si les premiers veulent suivre ces derniers dans cette lutte, en acceptant leur discipline – condition matérielle »³⁴. D'après Joseph Paul-Boncour, si le péril jaune est conduit par le militarisme japonais, il est alors aisé d'envisager « le sort dramatique du monde occidental »³⁵. La presse parle des « conséquences incalculables non seulement pour la France [...], mais pour le monde blanc », qui peut entraîner « l'éviction des Blancs en Extrême-Orient »³⁶. Pour le vicomte Edgar Cecil of Chelwood, prix Nobel en 1937, la Chine qui combat le Japon – considéré comme une des « forces anarchiques » –, est le « champion de la civilisation »³⁷. Par ailleurs, l'auteur Jean Escarra critique les méthodes sauvages des troupes japonaises en Chine³⁸.

À l'image de l'Europe, une Asie unifiée ?

De ce que nous venons de voir, deux faits se dégagent. Tout d'abord, le nationalisme chinois n'a jamais vraiment été estimé à sa dimension réelle, à la différence du nationalisme japonais, très vite apparent. Ensuite, la perpétuelle menace russe et soviétique détermine l'attitude française envers le Japon.

L'image du Japon oscille ainsi entre deux mondes et leurs valeurs, l'Asie et l'Europe, et dans cette vision dualiste, « l'Asie » au singulier est réduite à

³³ Dr Maigreabeille, *Le péril jaune, op. cit.*, p. 6.

³⁴ *Ibid.*, p. 6.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*, p. 25.

³⁷ *Ibid.*, p. 3.

³⁸ Jean Escarra, *L'honorable paix japonaise*, Paris, Bernard Grasset, 1938, p. 8-9.

une entité unie et abstraite. Mais comment réagissent les Japonais à cette vision occidentale dualiste ?

Dans les années trente, ils participent de cette vue du monde en réclamant le panasiatisme. Le mot *Tōyō* (Orient) est inventé au profit du Japon pour servir de contrepoids à l'Occident, et c'est lui qui représente désormais l'Orient. Mais cette évolution est critiquée par l'historien Sōkichi Tsuda qui met en évidence la diversité de l'Asie de l'Est par rapport à l'homogénéité de l'Europe occidentale, dont la civilisation est relativement commune aux pays qui la composent.

« Ne comprenant pas, en général, les sentiments chinois, ignorant leur nationalité, le Japonais a tendance à se confondre avec eux [...] Mais même s'il invente les mots *Tōyō-jin* (l'homme oriental) ou *Tōyō-bunka* (la culture orientale), il est évident que cela ne donne aucune impression, ne suscite aucune valeur ni chez les Chinois ni chez les Indiens [...] Il n'y a pas de monde oriental, ni de culture orientale [...] La culture dite orientale ne trouve son sens que dans la propagande japonaise »³⁹.

Contrairement à l'Europe, il semble que le terme Asie ne puisse se concilier avec l'idée d'intégration, et qu'un asiatisme japonais à l'image de l'Europe, soit voué à l'échec.

En somme, entre 1894 et 1940, le Japon fait l'objet de multiples représentations apparemment contradictoires. Néanmoins, ces représentations acquièrent une cohérence si l'on se place du point de vue de la France et ses perceptions, qui considèrent le Japon dans ses rapports à la Russie et l'Union soviétique. Une perspective qui est en fait, pour la France, une défense de ses intérêts en Extrême-Orient.

³⁹ Sōkichi Tsuda, *Shina-shisō to Nihon*, [La pensée chinoise et le Japon], rédigé entre 1933 et 1936, Tokyo, Iwanami shoten, 1938, p. v, 173, 197, 199.

La France dans les négociations de paix après le mouvement des Boxeurs, en Chine

YAN YAN

Depuis la fin de la première guerre de l'opium en 1840, l'activité commerciale et industrielle des Puissances est implantée en Chine¹ et, grâce aux efforts des diplomates français, les missions étrangères, interdites pendant plus d'un siècle, peuvent y revenir. Mais les difficultés économiques du pays, l'échec de la politique intérieure et extérieure du gouvernement des Qing, et l'inégalité résultant des privilèges des étrangers, font grandir le mécontentement de la population chinoise envers la communauté occidentale, en particulier dans les milieux religieux.

À la fin du XIX^e siècle, la confrontation entre les Chinois et les Occidentaux évolue vers une situation incontrôlable. En 1898, le mouvement des Boxeurs, qui a pris naissance au Shandong, contre les missionnaires et les étrangers, s'étend rapidement à l'ensemble des régions du nord de la Chine. Grâce à la Cour impériale, les Boxeurs entrent dans la capitale et assiègent, le 21 juin 1900, les Légations étrangères. Se forme alors une expédition composée de huit grandes Puissances – l'Allemagne, les États-Unis, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, le Japon, la Russie et la France –, pour délivrer les Légations et les ressortissants occidentaux. C'est ainsi que les Alliés, profitant de la

¹ YAN Yan est docteur en histoire. Elle a soutenu sa thèse, en juillet 2011, « Le protectorat religieux de la France en Chine (1840-1912), sous la direction d'Hugues Tertrais, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, au Centre d'histoire de l'Asie contemporaine (CHAC).

modernité de leurs matériels militaires et de la faible résistance de l'armée des Qing, pénètrent dans Pékin et annoncent, le 14 août 1900, la libération des Légations étrangères.

Les négociations de paix peuvent s'ouvrir alors entre les Puissances et la Chine. La France, pays très présent en Chine et interlocuteur privilégié dans la résolution des conflits religieux, est largement impliquée dans ces négociations et contribue à faire aboutir le Protocole du 7 septembre 1901.

La politique française sur l'ouverture de négociations de la paix

En réalité, le souhait de négociations de paix est formulé par la Chine au cours du siège de Pékin, et même avant cette période. Lors de la prise de Dagu par les puissances, l'Impératrice Cixi charge Li Hongzhang, gouverneur général des deux Guang, de négocier avec elles. Le 19 juin 1900, Li adresse un télégramme aux Puissances pour demander un cessez-le-feu, promettant de mettre fin à l'insurrection des Boxeurs. Le 21 juin, Delcassé, ministre des Affaires étrangères, exprime un avis favorable à cette demande², tandis que Pichon, ministre de France à Pékin, reste réservé sur ce point. D'après lui, les pourparlers anticipés peuvent entraver la marche des troupes occidentales sur Pékin, ce qui est pour eux leur unique salut ; de même, il n'est pas envisageable que les discussions commencent sans que le corps diplomatique n'ait recouvré ses droits et que les territoires des Légations étrangères ne soient évacués³.

De fait, les puissances, qui ne disposent pas d'une force suffisante pour imposer leur politique à la Chine, ne peuvent avoir l'avantage dans les

² MAE DDF (Ministère des Affaires étrangères – Documents diplomatiques français), 1^{re} série, 1871-1914, n° 192, M. Delcassé aux Ambassadeurs de France à Saint-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, Rome, Washington, t. n° 91, 49, 36, 18, 65, 42, Paris, 21 juin 1900.

³ MAE, *Livre Jaune*, n° 210, n° 224, Pichon à Delcassé, le 9 août 1900.

négociations à venir – la capitale mandchoue n'étant pas encore sous leur contrôle.

Sans surprise, la demande est rejetée par la France, comme par les autres puissances. L'ouverture de négociations relevant des Puissances ne sera engagée que lorsque la situation leur deviendra plus favorable.

Les circonstances évoluent rapidement puisque le 14 août 1900, les troupes occidentales entrent à Pékin, et que Cixi quitte la capitale le même jour. Avant son départ, elle demande à Li Hongzhang de reprendre contact avec les puissances, en raison des bonnes relations qu'il a su entretenir avec elles. Avant l'ouverture de négociations, plusieurs sujets doivent d'abord être définis, telles la nécessité de négocier, la désignation de l'interlocuteur et la détermination des principes généraux pour gouverner les négociations. Les deux premiers concernent la question du partage de la Chine, toujours objet de débats au sein des puissances.

La victoire de l'expédition internationale amorce l'occupation des Puissances dans le pays, dont l'avenir est désormais assujéti à leurs décisions. Profitant de cette occasion, et préoccupée par ses propres intérêts, chaque nation propose une solution différente : une colonisation « pure et simple » ou une répression à outrance. Aux yeux des Français, l'idée d'un partage du pays est condamnable. Pichon exprime son hostilité à cette idée et estime qu'en aucun cas, il ne convient de provoquer cette éventualité⁴. L'Allemagne va dans le même sens⁵. À ce propos, l'opinion de Robert Hart est déterminante.

⁴ DDF, Tome XVI, n° 284, M. Pichon à M. Delcassé, Tché-Fou, Pékin, 24 août 1900.

⁵ Kaiming Su, *La Chine moderne. Histoire thématique 1840-1983*, traduction de Sonia Su, Pékin, Édition du Nouveau Monde, 1987, p. 74.

Inspecteur général des douanes maritimes chinoises depuis 1863, Robert Hart est un intermédiaire reconnu entre la Chine et des puissances⁶. Selon lui, l'idée de changer de dynastie n'est pas réaliste, aucun Chinois, autre que l'Impératrice Cixi, n'est susceptible d'être accepté par toute la Chine ; il est matériellement impossible de coloniser un territoire aussi vaste et de contrôler une population aussi nombreuse ; la seule issue est d'accepter l'actuelle dynastie, de composer avec elle et de l'aider à rétablir la tranquillité dans le pays. L'opinion de Robert Hart est finalement acceptée par les puissances⁷. Pour la France, « l'essentiel aujourd'hui est de montrer au gouvernement chinois qui s'est déclaré prêt à traiter, qu'un même esprit anime les Puissances et que, décidées à respecter l'intégrité de la Chine et l'indépendance de son gouvernement, elles n'en sont pas moins résolues à obtenir les satisfactions auxquelles elles ont droit »⁸. L'idée de colonisation ou de partage « pur » étant abandonnés, les Puissances doivent négocier les conditions de paix avec le gouvernement actuel, son unique interlocuteur.

Le 21 août 1900, Li Hongzhang, muni du mandat de l'Impératrice, invite les Puissances à désigner leurs représentants et à indiquer le lieu de négociations. Li leur demande également de cesser la progression de leurs troupes au-delà de Pékin. La France et la Russie sont favorables à des négociations rapides, du fait qu'elles disposent de la plus grande part des

⁶ Alexandre Grogoriantz, *Le siège de Pékin. 1900, l'attaque des Occidentaux par les Boxeurs*, Paris, Éditions Favre, 1989, p. 189.

⁷ Raymond Bougerie et Pierre Lesouef, *La guerre des Boxeurs : 1900- 1901, Tseu-Hi évite le pire*, Paris, Éditions Economica, 1998, p. 158.

⁸ *Livre Jaune*, n° 210, n° 359, Delcassé aux Ambassadeurs de la République française à Washington, à Berlin, à Vienne, à Londres, à Saint-Pétersbourg, et près S. M. le Roi d'Italie, à Tokyo, le 14 octobre 1900.

forces alliées dans la ville et contrôlent l'ensemble de la situation au Nord⁹. Mais les autres Puissances ne sont pas d'accord.

Afin de rééquilibrer les forces de chaque puissance sur le terrain, et en attendant l'arrivée du comte Alfred von Waldersee, les États-Unis et l'Allemagne proposent de retarder les négociations, prétextant des doutes sur la validité des pouvoirs de Li Hongzhang¹⁰. Cette proposition semblant légitime, la France est obligée de l'accepter. La justification des pouvoirs de Li Hongzhang et du Prince K'ing conduit à la publication de deux décrets, l'un datant du 24 août¹¹ et l'autre du 16 septembre 1900¹².

Le lieu des négociations reste aussi un objet de division pour les puissances. La France et la Russie préconisent la ville de Tianjin, l'Angleterre la ville de Shanghai, les États-Unis Washington, toutes ces villes étant, pour les Puissances concernées, des positions de force – élément non négligeable dans les négociations. Pékin, capitale des Qing et neutre par rapport aux villes proposées, est finalement retenue comme lieu des pourparlers.

L'expédition internationale a pour but de délivrer les Légations et de maintenir les droits et intérêts acquis par les Puissances depuis la première guerre de l'Opium. Pour justifier la légitimité de cette intervention, l'Allemagne impose – comme condition préalable aux négociations – l'arrestation et la condamnation des principaux coupables ayant soutenu les Boxeurs. Les Puissances s'entendent sur cette condition et exigent du

⁹ Pe-pe Ju, « L'attitude du gouvernement français devant le soulèvement des Boxeurs », Université Paris-Diderot Paris 7, Paris, Atelier national de reproduction des thèses, 1995, p. 257.

¹⁰ *Livre Jaune*, n° 210, n° 255, M. Boutiron, chargé d'affaires de France à Berlin, à Delcassé, le 23 août 1900.

¹¹ *Livre Jaune*, n° 210, n° 287, Traduction d'une pièce remise par le ministre de Chine à Paris au ministre des Affaires étrangères, le 9 septembre 1900.

¹² *Livre Jaune*, n° 210, n° 308, Traduction d'une pièce remise par le ministre de Chine à Paris au ministre des Affaires étrangères, le 13 septembre 1900.

gouvernement chinois le renvoi des membres du Zongli Yamen ainsi que le châtement exemplaire des hauts dignitaires mandchous¹³.

Face à cette pression, Cixi publie, le 7 septembre 1900, un décret dénonçant les Boxeurs comme responsables de la situation du pays, et prescrivant aux fonctionnaires de faire justice aux insurgés. Un autre décret, promulgué le 25 septembre, énumère une liste de coupables et les punitions à leur appliquer.

Même si la France considère ces mesures insuffisantes¹⁴, elle propose – pour ne pas retarder l'ouverture des négociations – que certaines conditions fassent l'objet d'un article dans le protocole¹⁵. Cette idée est acceptée par tous. L'obstacle étant levé, les Puissances peuvent maintenant établir des principes de base gouvernant les négociations.

Processus de négociations entre les Puissances et la Cour impériale

Bien que les Puissances aient chacune leurs propres intérêts en Chine, elles s'accordent sur un objectif commun. Le but est d'élargir les droits commerciaux – en plus d'insérer des clauses prévoyant les sanctions envers les coupables du mouvement des Boxeurs. La France prend l'initiative de l'opération et suggère d'élaborer les principes de négociations.

¹³ *Livre Jaune*, n° 210, n° 278, Pichon à Delcassé, le 4 septembre 1900 (reçu le 26 septembre).

¹⁴ *Livre Jaune*, n° 210, n° 339, Pichon à Delcassé, expédié de Ta-kou, le 5 octobre 1900.

¹⁵ *Livre Jaune*, n° 211, n° 17, Delcassé aux ambassadeurs de la République française à Londres, Vienne, Berlin, Rome et Washington, le 25 novembre 1900.

Dès l'entrée des forces alliées à Pékin, la France préconise une solution rapide et remet, le 30 septembre 1900, une note aux autres puissances. Pour tous, les principes proposés en sont acceptables, même si certains points peuvent être discutés ou amendés afin de s'adapter aux intérêts des uns et des autres, et atteindre « plus sûrement et plus vite le but commun »¹⁶. L'importation des armes en Chine est l'un des points les plus discutés. Si la France et la Russie en préconisent une interdiction permanente, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et le Japon n'y sont pas favorables au vu de leurs intérêts. Ce point est donc remis à plus tard.

Compte tenu des éléments discutés, la France reformule la note le 18 octobre 1900 et propose à chacune des Puissances de la présenter aux plénipotentiaires chinois sous une forme identique. En voici les termes¹⁷:

1. Punition des principaux coupables, qui seraient désignés par les représentants des Puissances à Pékin ;
2. Maintien, dans des conditions à régler entre les puissances, de l'interdiction de l'importation des armes ;
3. Indemnités équitables pour les États, les sociétés et les particuliers ;
4. Constitution par chaque puissance d'une garde permanente pour sa légation à Pékin ;
5. Démantèlement des fortifications de Ta-kou ;
6. Occupation militaire de certains points à déterminer par un accord entre les Puissances pour maintenir la route toujours ouverte aux Légations entre Pékin et la mer.

Mais cette proposition française ne fait pas l'unanimité, et, pour avoir l'avantage dans les négociations à venir, les Puissances continuent leurs opérations envers les Boxeurs. Le 20 octobre 1900, le port de Shan-Hai-

¹⁶ *Livre Jaune*, n° 210, n° 359, Delcassé aux Ambassadeurs de la République française à Washington, à Berlin, à Vienne, à Londres, à Saint-Pétersbourg, et près S. M. le Roi d'Italie, à Tokyo, le 14 octobre 1900.

¹⁷ *Livre Jaune*, n° 211, n° 1, Delcassé à Pichon, Paris, le 18 octobre 1900.

Kuan est pris par une flotte composée de dix-sept cuirassés occidentaux¹⁸. Pichon et ses collègues pensent même pouvoir infléchir la volonté des Chinois par une action symbolique, en occupant des tombeaux impériaux¹⁹.

Afin d'éviter de nouvelles divergences entre les Puissances et pour maintenir la solidarité et l'étendue de l'accord acquis, la France rappelle la nécessité des négociations immédiates, d'autant qu'une crise commerciale et des troubles au centre et au sud du pays s'annoncent vers la mi-novembre 1900²⁰.

Face à cette situation, les Puissances adoptent une décision commune malgré certaines divergences. Fondée sur les indications du 18 octobre, une note collective est remise lors d'une réunion où les plénipotentiaires chinois sont convoqués par le Corps diplomatique²¹. Le 22 décembre 1900, elle est transmise à la Cour impériale²². Une commission comprenant les ministres d'Autriche, de France et d'Italie est créée pour préparer un protocole final.

Les négociations sont enfin ouvertes, soit plus de quatre mois après l'entrée des Alliés à Pékin. Un tel retard résulte des rapports de force entre les Puissances elles-mêmes, et entre les Puissances et la Chine : les « difficultés majeures reposent sur les contradictions entre les principales Puissances du monde qui, pour la première fois, vont ensemble négocier la paix avec la Chine »²³.

¹⁸ Alexandre Grogoriantz, *Le siège de Pékin...*, *op. cit.*, p. 192.

¹⁹ *Livre Jaune*, n° 211, n° 9, Pichon à Delcassé, le 10 novembre 1900.

²⁰ *Livre Jaune*, n° 211, n° 10, Pichon à Delcassé, le 11 novembre 1900.

²¹ *Livre Jaune*, n° 211, n° 24, Pichon à Delcassé, le 10 décembre 1900.

²² *Livre Jaune*, n° 211, n° 28, Pichon à Delcassé, le 21 décembre 1900.

²³ Pe-pe Ju, « L'attitude du gouvernement français... », *op. cit.*, p. 258.

Préoccupée par l'occupation des Puissances et désireuse de faire cesser la continuation des opérations militaires, la Chine ne semble pas avoir d'autre choix que d'accepter les conditions de la note. Rapidement, la Cour impériale publie un édit acceptant cette note. Dans la dépêche, Li Hongzhang et le Prince K'ing demandent aux Puissances²⁴ que :

1. les opérations militaires cessent ;
2. la durée d'interdiction de l'importation des armes et du matériel servant à en fabriquer soit limitée à quelques années ;
3. les indemnités soient calculées d'après les ressources de la Chine et diminuées ou perçues avec un long délai ;
4. l'effectif des gardes des Légations soit fixé ainsi que les limites du quartier diplomatique ;
5. le chiffre des troupes d'occupation entre Pékin et la mer soit indiqué en même temps que les localités qui seront occupées ;
6. un règlement détaillé et équitable soit élaboré dans le but d'éviter le retour des querelles entre les chrétiens indigènes et le reste de la population ;
7. l'évacuation de Pékin, Tientsin (Tianjin), Pao-Ting-fou, T'ong-tcheou et autres lieux soit effectuée le plus tôt possible, et que les palais, monuments et magasins occupés soient restitués aux Chinois.

Son trône étant préservé, Cixi accepte ce « programme de paix »²⁵. La totalité des exigences imposées est admise le 16 janvier 1901, date qui annonce la fin des négociations préliminaires et amorce des discussions en vue d'un règlement définitif²⁶.

Le Protocole du 7 septembre 1901

²⁴ *Livre Jaune*, n° 211, n° 37, Pichon à Delcassé, le 17 janvier 1901.

²⁵ Amaury Verron, « La révolte des Boxeurs et le corps français d'occupation de Chine (1901-1945) », *Enquêtes & Documents*, n° 24, La France en Chine (1843-1943), 1997, p 146.

²⁶ *Livre Jaune*, n° 211, n° 42, Pichon à Delcassé, le 19 janvier 1901.

Mais la note collective ne conduit pas à une signature définitive, car les Puissances continuent les débats sur le châtement des coupables des Boxeurs et poursuivent le calcul des indemnités. Pour satisfaire leurs exigences, la Cour engage, à partir de février 1901, une série de condamnations sévères contre les Boxeurs coupables de crimes et de nombreux dignitaires mandchous²⁷. Une liste complète de personnes concernées dans les provinces est arrêtée, en mars 1901 (119 fonctionnaires provinciaux sont punis en août 1901)²⁸.

L'évaluation et le paiement des indemnités relèvent de la commission. Il s'agit d'une affaire délicate qui met en jeu directement les intérêts propres à chaque puissance. Pour la France, les demandes d'indemnités doivent être raisonnables, et une entente est à trouver entre les Puissances pour obtenir le même montant et définir une date de clôture des réclamations. En cas de dépassement des capacités de la Chine, la somme des évaluations doit proportionnellement être réduite pour chaque puissance²⁹.

La première estimation – entre 600 et 800 millions de dollars – est rejetée, car elle dépasse largement les ressources de la Chine. Le montant de 450 millions de taels est finalement fixé par les Puissances et accepté par la Chine. Cette dernière souhaite un versement annuel de 15 millions en trente ans, mais pour les puissances, cette somme constitue une dette en or, productive d'intérêts à 4% par an, qui doit être sous forme de coupons, et remboursable en trente-neuf annuités. Au total, la Chine se voit imposer une indemnité de plus de 980 millions de taels³⁰, qui ne

²⁷ *Livre Jaune*, n° 211, n° 51, Pichon à Delcassé, le 6 février 1901.

²⁸ S. Tikhvinski (dir.), *Histoire de la Chine. Les temps modernes* (traduit du russe), Moscou, Éditions du Progrès, 1983, p. 417.

²⁹ *Livre Jaune*, n° 211, n° 87, Delcassé à Pichon, le 14 mars 1901.

³⁰ DDF (Documents diplomatiques français), 2^e série, n° 310, Beau à Delcassé, le 1^{er} juillet 1901.

concerne que le niveau national. Quant aux indemnités régionales, les provinces doivent plus de 20 millions de taels³¹.

Pour ce qui est des indemnités accordées aux missions catholiques, la France propose – en tant que pays protecteur – de gérer directement cette question afin de l’effacer du Protocole final. Donc, les indemnités de ces missions font l’objet de négociations bilatérales entre la France et la Chine. Cette proposition est acceptée par les autres puissances³². Pour calculer les indemnités, la France demande aux missionnaires, d’une part, de lui fournir tous les renseignements pouvant aider à établir leurs droits, et, d’autre part, de lui donner toutes les indications sur l’affectation des indemnités qu’ils réclament. Pour un calcul uniforme, la France adresse aux missionnaires deux fiches à remplir et à lui renvoyer le plus rapidement possible.

Une fois ces problèmes résolus, la signature du Protocole est envisageable. Le 15 août, la phase de négociations est close et les termes du Protocole sont arrêtés³³. Malgré sa grave maladie, Li Hongzhang se rend, le 7 septembre 1901, chez le ministre d’Espagne, pour le ratifier³⁴. Cet acte signe la défaite totale de la politique impériale du XIX^e siècle et place le pays dans une situation semi-coloniale. Son incidence sur le peuple chinois est si lourde qu’elle l’entraîne bientôt dans de grands bouleversements politiques.

Une Chine désormais sous contrôle

³¹ *Histoire de la Chine moderne (1840-1919)*, traduit du chinois, édition du peuple Chang Hai, 1975, et édité par Éditions du centenaire, Paris, 1978, p. 388.

³² MAE, *Nouvelle Série*, n° 696, lettre de l’Ambassade de la France en Bruxelles, le 4 mars 1901.

³³ *Livre Jaune*, n° 212, n° 9, Beau à Delcassé, le 12 août 1901.

³⁴ DDF, 2^e série, n° 390, Beau à Delcassé, le 8 septembre 1901.

Reflet de la volonté commune des Puissances de mettre la Chine sous leur entière domination, le Protocole du 7 septembre 1901 met fin aux négociations. Comme l'écrit Amaury Verron « ce traité est interprété de façon très large par les Puissances qui s'octroient des droits et privilèges qui, pendant un demi-siècle, vont constituer un code particulier de lois internationales contrôlant pratiquement tous les aspects de la vie chinoise »³⁵.

Quant au rôle de la France durant toute la période des négociations, il est considérable aussi bien lors des délibérations ou de la prise des décisions, que dans la communication avec les négociateurs chinois – le français étant la langue de référence.

Ce protocole est aussi à l'origine d'une occupation militaire des Puissances en Chine. Un Corps d'occupation de Chine (COC), comprenant 1 700 hommes français, est constitué, avec pour rôle de protéger les missions étrangères, de garder la légation et de défendre la voie ferrée reliant Pékin à la mer³⁶. Ainsi, s'est ouverte « la belle époque » de la domination occidentale sur l'Empire du Milieu.

³⁵ Amaury Verron, « La révolte des Boxeurs... », *op. cit.*, p. 147.

³⁶ Jacques Weber, « Un siècle de présence française en Chine - 1843-1943 », *Enquêtes & Documents*, n° 24, La France en Chine (1843-1943), 1997, p. 18.

Soldat à Diên Biên Phu : une vision de l'Asie

LAURE CURNIL

Entre 1946 et 1954, des milliers de soldats nationaux et coloniaux, de toutes origines, de tous grades, de tous âges, sont envoyés en Indochine pour à la fois y préserver la présence française et lutter contre le communisme ¹. Leurs origines familiales, sociales, culturelles, géographiques si différentes ont peu d'effets sur la principale représentation qu'ils gardent de cette terre lointaine : un pays envoûtant et mystérieux. Ce « Mal jaune », bien connu et revendiqué par beaucoup d'anciens soldats de l'Asie, entretient ainsi une certaine nostalgie, la nostalgie d'un pays à la vie calme et douce, empreinte d'un exotisme fantasmé, rêvé, mais finalement souvent réel, malgré la guerre et ses épreuves.

À la fin de la guerre, en 1953-1954, cette image est toujours vivante chez beaucoup de soldats : très forte chez les plus jeunes qui réalisent alors leur premier séjour en Extrême-Orient, elle reste omniprésente chez ceux qui en sont pourtant à leur deuxième ou troisième séjour. D'ailleurs, si certains prolongent leur engagement ou « rempilent », c'est parfois pour retrouver cette vie exotique, malgré la guerre, mais surtout pour s'éloigner d'une Métropole encore marquée par les stigmates de la Seconde Guerre mondiale avec son cortège de difficultés sociales et économiques, et où les populations et le climat sont souvent moins accueillants. C'est dans ce

¹ Cet article est en partie issu d'un mémoire de DEA « Les soldats de l'armée française à Diên Biên Phu », soutenu en 2003 sous la direction de Robert Frank à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et s'inscrit dans un cadre de recherches liées à un doctorat en cours, sous la direction d'Hugues Tertrais.

contexte que des soldats de diverses unités (parachutistes, légionnaires, infanterie coloniale, artilleurs, aviateurs) sont envoyés à partir du 21 novembre 1953 dans la plaine de Diên Biên Phu. À ce moment du conflit, la bataille qui s'y annonce est primordiale pour l'armée française dont l'intention est de se rendre à la conférence de Genève prévue en avril 1954, forte d'une victoire.

Parmi les 15 172 soldats présents à Diên Biên Phu entre novembre 1953 et mai 1954, nombreux sont ceux qui y reviennent pour la deuxième fois ou dont le séjour a commencé depuis quelques mois voire deux ans. Ils connaissent donc déjà l'Indochine et l'Asie exerce toujours sur eux un attrait mystérieux et envoûtant. Toutefois, leur intérêt se porte désormais sur un lieu particulier, une région que finalement peu de soldats connaissent, et qui va se modifier en même temps que va évoluer la situation du camp retranché. Ainsi, lors de la première phase, entre le 21 novembre 1953 date de l'opération Castor par laquelle les Français investissent le village et la plaine de Diên Biên Phu, et le 13 mars 1954, date de l'attaque Viêt Minh, les soldats vivent comme n'importe quel autre poste de garnison militaire en Indochine. Mais la période de la bataille proprement dite, jusqu'au 7 et 8 mai 1954, va modifier leur vision, par la force des choses, de même que le temps de captivité qui s'ensuit pour 10 881 soldats présents le 7 mai. Enfin, pour la plupart des soldats en poste jusqu'au début de septembre 1954, la perception de l'Asie va se transformer à nouveau profondément.

L'Asie rêvée

La première vision de l'Asie des unités envoyées à Diên Biên Phu après l'opération Castor du 21 novembre 1953, correspond à la découverte d'un lieu : les soldats arrivent en pays thaï, en Haute Région à l'ouest du Tonkin ; c'est un secteur particulier de l'Indochine, très différent du reste du

Viêt Nam, du Tonkin même : une région recouverte de forêt dense et d'herbes hautes, les fameuses « herbes à éléphants », un relief au dénivelé important, quelques rizières étagées à flan de montagne, entrecoupées par les vallées des nombreux affluents de la Rivière Noire et du Fleuve Rouge. En marge du pays thaï, Diên Biên Phu est à moins de 15 km du Laos, une plaine bordée de collines qui forment les contreforts de massifs montagneux s'étirant vers le Nord-Est jusqu'à la frontière chinoise, tour à tour perçue comme une « cuvette » ou un « stade » par les militaires et les journalistes. C'est aussi le plus grand bassin rizicole et de production d'opium du pays thaï. Si Diên Biên Phu est un lieu mythique pour les populations locales thaïes, car berceau légendaire de leur civilisation², il correspond aussi tout à fait à l'imaginaire qu'en ont les soldats, du moins ceux venus de la métropole et n'ayant de l'Asie que des connaissances scolaires. Ces souvenirs d'école sont mêlés, pour certains, à ceux de l'exposition coloniale de 1931, ou pour d'autres, à ceux racontés par des pères, oncles, grands-pères revenus d'Indochine avant 1939, puis, au fil de la guerre, à ceux racontés par des soldats rapatriés. Dans l'imaginaire collectif, l'Indochine est alors un espace de jungle et de rizières, à la fois attirant et effrayant parce que lointain et inconnu, un territoire empreint de mystères et de fantasmes, ce que semblent confirmer, à première vue, le pays thaï et la plaine de Diên Biên Phu.

De novembre 1953 jusqu'au 13 mars 1954, les soldats des différentes unités stationnées à Diên Biên Phu (8^e Bataillon de parachutistes coloniaux ou 8^e choc, le 1^{er} Bataillon étranger de parachutistes, des unités de génie, de l'artillerie, etc.) vivent ainsi dans un espace en adéquation avec l'image qu'ils ont d'un pays calme et exotique aux populations accueillantes. Malgré les transformations apportées aux paysages par l'installation de la garnison, cette vue persiste grâce à la présence de villages thaïs qui continuent à vivre normalement dans cet environnement. Le contact avec

² Selon une légende thaï, Khoun Bouloum – père des sept fondateurs des royaumes de la péninsule indochinoise –, serait descendu du ciel pour régner sur Muong Thanh. Ainsi débute la légende fondatrice du royaume lao.

ces populations se fait par le biais du troc, l'achat de quelques poulets, porcs, ou fruits qui améliorent l'ordinaire, mais les relations sont surtout établies par les médecins de bataillon qui « à tour de rôle tous les matins, [...] procèdent aux vaccinations et aux soins médicaux élémentaires »³. C'est là l'un des rôles assignés au corps expéditionnaire, lorsque les soldats sont en poste fixe : les médecins doivent maintenir le bon état sanitaire de la garnison, mais aussi traiter les familles des supplétifs, veiller à la prophylaxie et à la vaccination des villages voisins, recevoir en consultation tous les civils qui le demandent⁴.

Le médecin-lieutenant (méd.-lt) Verdaguer raconte dans une lettre à sa femme datée du 22 janvier 1954 :

« Je me suis fait attribuer l'assistance médicale d'un gros village bâti au pied de notre position [village de Ban Kheo, point d'appui Anne-Marie au nord-est de la piste d'aviation]. Tous ces paysans sont du tonnerre, empreints de civilisation chinoise ; il faut voir ces révérences, ces saluts à reculons, très "oncle vénéré" du pays du Sourire. Mon sergent me traduit un langage très imagé qui fleurit bon le jasmin et la fleur de lotus »⁵.

Cette façon de voir est sans doute celle de la majorité des soldats en garnison à Diên Biên Phu pendant ces mois d'attente, avant la bataille : on y retrouve tous les stéréotypes sur l'Asie entretenus par les Européens à cette époque. Et du fait que les populations locales confirment leur vision de l'Asie coloniale, leur imaginaire n'est pas déçu.

Cependant, deux questions restent posées à Diên Biên Phu, qui concernent les femmes et l'opium. Partie intégrante de cet imaginaire colonial tenace sur l'Asie, les récits d'aventures ou d'anciens combattants rapatriés les renforcent et les entretiennent. En Asie, on dit que les femmes sont belles, charmeuses et mystérieuses. En ville, certaines rendent le

³ Erwan Bergot, *Les 170 jours de Diên Biên Phu*, Paris, Presses de la Cité, 1979, p. 45.

⁴ Énumération faite par le médecin-général Madelaine, lors de la conférence du 4 octobre 1997 consacrée à l'évolution de la médecine en Indochine.

⁵ Roger Bruge, *Les Hommes de Diên Biên Phu*, Paris, Perrin, 1999, p. 91.

séjour des colons et des militaires plus doux. Il est également de notoriété publique que cette vie calme et tranquille peut l'être plus encore en fumant de l'opium. Voilà donc des stéréotypes connus sur l'Indochine correspondant à une certaine réalité. Mais qu'en est-il à Diên Biên Phu ? La présence de femmes y est attestée bien qu'elle ait été longtemps occultée. Un BMC (bordel mobile de campagne) composé de Vietnamiennes et d'Algériennes a été envoyé dans le camp retranché à la demande du médecin-commandant Grauwint⁶, pour renforcer le moral des hommes de troupe, et en particulier des Légionnaires. Quant à l'opium, la question est plus délicate. Diên Biên Phu est la première région productrice d'Indochine. Dans ce lieu de garnison et de combats, que devient cette production d'opium et quel usage en est-il fait si la drogue reste sur place ? Les soldats restent silencieux sur le sujet.

Hormis ce dernier point dont la réponse reste en suspens, l'arrivée de toute une garnison et son installation à Diên Biên Phu n'ont pas bouleversé la vision des soldats sur l'Asie avant leur départ. Cette perception de quasi-normalité est renforcée par une image de tranquillité du pays thaï, lieu où il fait bon vivre, faisant presque de Diên Biên Phu un camp de villégiature. Dans une lettre à sa femme datée du 21 novembre⁷, le lieutenant (Lt) Samalens du 6^e BPC décrit le paysage verdoyant, le « meeting » organisé par les parachutistes qui à cette date continuent de sauter, et enfin le folklore des villages environnants qui deviennent, en quelque sorte, des marchés d'approvisionnement et des curiosités locales pour touristes en camp de vacances. Cette impression, assez paradoxale pour un lieu militaire dans un pays en guerre, est d'ailleurs renforcée par les visites de personnalités politiques et militaires du camp occidental qui se succèdent en janvier et février 1954.

⁶ Si les témoins en parlent aujourd'hui, c'est pour louer leur dévotion envers les blessés pendant la bataille, blessés dont elles étaient devenues des infirmières indispensables.

⁷ Roger Bruge, *Les Hommes...*, *op. cit.*, p. 48.

Le méd.-lt Verdaguer signale avec ironie ces visites répétées dans une lettre du 7 janvier 1954 :

« Diên Biên Phu est devenu le centre touristique par excellence du Sud-Est asiatique. Nous avons tous les jours des généraux de toutes les nationalités, des journalistes et écrivains... [...] Le dimanche, nombre de « guerriers » d'Hanoi viennent passer leur week-end avec les brillantes et valeureuses troupes de Diên Biên Phu [...] »⁸.

Tout cela ne fait pas oublier que les militaires sont dans une région en guerre et qu'ils devront engager une bataille décisive. La seule question reste : quand ?

L'Asie, adversaire dans la guerre

L'attaque Viêt Minh sur le camp retranché a lieu le 13 mars 1954 à 17 heures. À partir de cette date et jusqu'à la fin de la bataille, les 7 et 8 mai, les soldats voient leur représentation de l'Asie profondément bouleversée. L'Asie, et par extension les Asiatiques, figurés par les Bo Dois du Viêt Minh, deviennent des adversaires contre lesquels il faut se battre pour conserver l'Indochine et empêcher qu'elle ne devienne un État communiste. C'est cette réalité que les soldats ont en tête bien avant la bataille. Certaines unités de la garnison de Diên Biên Phu ont fait des opérations de reconnaissance dans les environs de la vallée entre décembre 1953 et février 1954, et elles ont été accrochées plusieurs fois par l'ennemi. La guerre dans la jungle est difficile, les soldats le savent ; ils n'ignorent pas également que sur ce terrain, l'ennemi a l'avantage car il connaît parfaitement la jungle et sait comment l'utiliser. Mais à cet instant encore, l'Asie est pour eux celle des images de l'école, celle des histoires racontées par des hommes de la famille ou des Anciens : c'est la nature

⁸ *Ibid.*, p. 100.

mystérieuse habitée par des hommes plus ou moins insaisissables. Pourtant, après trois mois et demi d'attente, l'attaque générale sur le camp le 13 mars 1954 est une immersion complète et définitive dans la réalité de la guerre.

Tout d'abord, la vision du pays change, car la bataille et les conditions climatiques d'avril 1954 ont transformé les paysages. Les soldats comparent leur plaine à un « Verdun tropical ». Ils ne voient que boue, fracas des obus, difficulté des combats dans des tranchées. L'Asie connue et côtoyée depuis quelques mois, s'est éloignée. Il n'y a plus de jungle, d'herbes à éléphant, ou de villages thaï pittoresques. Il ne reste qu'un champ de bataille finalement semblable à ceux d'Occident. À cette vision désenchantée, s'ajoute une perception différente des Vietnamiens. Puisque certains se battent aux côtés des Français, tous ne sont pas des ennemis. L'ennemi, c'est le combattant Viêt Minh, communiste : les Bo Doïs sont décrits comme de courageux combattants Viêt Minh, insaisissables, remplis d'abnégation, ennemis certes, mais respectés pour leurs valeurs militaires. Pour les soldats français, ils ont le défaut d'être communistes, et pour certains, d'être aveuglés par cette idéologie qui les pousse au combat, manipulés par leurs chefs empreints d'une idéologie qu'ils jugent mauvaise. Leur vision de l'Asie devient alors négative : derrière les sourires, les saluts et révérences coutumières chez nombre de populations rencontrées en Indochine, les soldats décèlent désormais de la manipulation, de l'hypocrisie, un esprit fourbe et cruel tels que l'école de la République coloniale l'a enseigné également.

Pendant cette période, l'Indochine et par extension toute l'Asie – la Chine aide la guérilla Viêt Minh –, sont vues de façon très manichéenne : d'un côté, il y a les Asiatiques accueillants et aimables, respectueux et travailleurs qui se battent aux côtés des Français en Indochine et que les Français pensent devoir aider (mais peut-être aussi éduquer ? ; ce sont encore des colonisés) ; de l'autre, se trouvent les Asiatiques communistes, fanatiques, aveuglés par leur idéologie (Viêt Minh et « grands frères Chinois », en particulier) qui, eux, sont mauvais, hypocrites et cruels.

Et cette façon de voir se renforce lors de la troisième phase de cette bataille, phase qui commence avec la chute du camp retranché les 7 et 8 mai 1954.

L'Asie humiliante et tortionnaire

Le méd.-It Verdaguer raconte dans un témoignage :

« On ne guérit pas facilement de l'humiliation née de la défaite puis de la captivité. Surtout que nous l'avons subie de la part d'hommes que tout le monde – nous compris – avait tendance à mépriser, ces indigènes [...], on vivait encore à l'époque de l'empire colonial, cette grande tâche rose sur les planisphères de la communale. [...] Si je pouvais rayer cette épreuve de mon passé, je le ferais sans hésiter »⁹.

Passer du statut de combattant à celui de prisonnier de guerre est un changement brutal : une nouvelle vie, de nouvelles adaptations, une nouvelle vision de l'Asie s'imposent aux soldats. Sachant que les camps ne sont pas tous les mêmes, que les traitements (psychologiques surtout), et les conditions de vie diffèrent d'un camp à un autre, l'expérience vécue est quasiment unique, plus encore que dans la bataille, et dans tous les cas, la plus marquante. C'est elle qui a profondément transformé la vision de l'Asie. Les soldats présents à Diên Biên Phu les 7 et 8 mai 1954 sont faits prisonniers et 90% d'entre eux sont envoyés dans des camps qu'ils rejoignent après des marches à pied de trente à quarante jours, sur plusieurs centaines de kilomètres, dans ces montagnes et cette jungle auparavant si envoûtantes et mystérieuses. Sous la pluie, avec peu de nourriture, les blessés, les malades, les valides épuisés marchent.

⁹ Témoignage du méd.-It Verdaguer envoyé à l'auteur, dans un courrier daté du 26 avril 2008.

Pour la majorité des combattants français prisonniers, à de rares exceptions près¹⁰, le Viêt Minh n'est plus seulement un ennemi à combattre mais un geôlier communiste détestable pour les mauvais traitements qu'il inflige.

Dans les camps, les prisonniers connaissent une vie rythmée par les séances obligatoires de « rééducation » politique dispensées par le Viêt Minh, et vécues comme un « lavage de cerveau », prouvant, s'il en était encore besoin, la force de l'emprise de l'idéologie communiste chez les combattants du Viêt Minh. Les dures conditions de vie et les mauvais traitements subis pendant cette captivité finissent par rapidement dégoûter du communisme la plupart des prisonniers. Les plus valides doivent partir tous les jours en corvées (de bois, de riz, d'eau, etc.), les malades et blessés ne reçoivent pas de soins et les médecins de bataillon, prisonniers comme les autres, n'ont pas le droit de soigner leurs camarades agonisants. Beaucoup de soldats de Diên Biên Phu décèdent des suites de leurs blessures et de maladies, et la mort devient une compagne quotidienne (les chiffres, bien qu'un peu différents selon les sources, sont de fait très parlant : en trois ou quatre mois de captivité, il est admis que seuls 3 000 à 3 900 prisonniers ont été libérés sur environ 10 000 prisonniers partis de Diên Biên Phu). Il n'est plus question alors de vivre, mais de survivre, dans l'espoir de la libération. Et lorsque cette libération arrive enfin, fin août-début septembre 1954, les prisonniers libérés gardent une vision amère de leurs gardes Viêt Minh : les clichés appris à l'école, montrant l'Asiatique hypocrite derrière son sourire, reviennent avec force lorsqu'ils reçoivent un vêtement décent et propre et, pour la première fois depuis des mois, un véritable médicament et un vrai repas afin de leur donner meilleure mine et montrer ainsi « la clémence de l'Oncle Ho ».

¹⁰ Quelques exemples contradictoires sont donnés dans l'ouvrage de Pierre Journoud et d'Hugues Tertrais, *Paroles de Diên Biên Phu, les survivants témoignent*, Paris, Éditions Taillandier, 2004. Cf. notamment le chapitre V, « L'adversaire », p. 239-296.

À travers cette expérience, les images de l'Asie et de ses habitants, surtout celle de ses combattants communistes, sont profondément transformées chez ces soldats.

L'Indochine et au-delà, l'Asie, sont donc, nous l'avons vu, perçues de trois manières différentes par les soldats de Diên Biên Phu. C'est tout d'abord un lieu imaginé, fantasmé, rêvé parfois, qui devient réalité avec ses paysages de jungle et de rizières. Un lieu qui correspond en tout point aux images d'enfance véhiculées par les histoires venues des lointaines colonies françaises. Puis, lorsque la bataille est déclenchée, ce lieu devient ou redevient un territoire ennemi qu'il faut ramener ou conserver dans le droit chemin de l'Empire, puis de l'Union française. Le contexte international ambiant de lutte entre « monde libre » et monde communiste, et la chronologie des événements (la guerre de Corée s'est terminée en 1953) font que la guerre d'Indochine et la bataille de Diên Biên Phu expriment la cristallisation de la lutte anticommuniste en Asie. Les soldats de Diên Biên Phu le savent. L'ennemi, c'est le communiste du Viêt Minh, pas le Vietnamien. Cette vision est de fait renforcée par l'expérience de la captivité. Ce qui a été vécu par la majorité des prisonniers dans les camps Viêt Minh, confirme la nécessité de lutter contre le communisme. Ainsi cette vision d'un combat contre une idéologie jugée mauvaise s'est-elle transformée en une véritable haine envers le communiste et les communistes.

Toutefois ces considérations restent générales. Il y a bien sûr des témoignages discordants, et il arrive que les Anciens ne soient pas d'accord entre eux. Car les regards d'un homme sur un événement vécu, un peuple ou une idéologie relèvent de sa propre expérience : ceux des soldats français de Diên Biên Phu sont, de fait, multiples et parfois singuliers. Il ne nous est donc pas possible d'uniformiser les points de vue et les témoignages. De plus, ces témoignages donnés avec une certaine prise de recul, ont entraîné un regard distant sur l'expérience vécue, et

ainsi probablement donné une vision finalement différente de ce que l'homme, le soldat, a pu penser et sentir sur le moment. Toutefois, des lignes dominantes se dégagent, et c'est ce dont nous avons tenté de rendre compte ici.

Les anciens combattants de Diên Biên Phu, et tous ceux passés par les camps de prisonniers, sont marqués par cette haine envers le communiste et les communistes. Si certains n'ont jamais voulu retourner au Viêt Nam, c'est parce qu'il est encore un État communiste dont ils ne veulent pas entendre parler. D'autres ont tout de même eu envie ou ressenti le besoin de revenir au Viêt Nam et à Diên Biên Phu. Ceux qui l'ont fait sont unanimes à dire leur amour de l'Indochine et de ses habitants : ils en ont gardé les images d'un pays calme et envoûtant, entouré de mystères, avec une population accueillante. Ceux-là sont atteints du « mal jaune ». Néanmoins, tous s'accordent à affirmer leur grand respect envers leurs adversaires pendant la bataille : respect pour celui qui a vécu avec eux le même événement, le même calvaire, à Diên Biên Phu.

Donner à voir les arts khmers

La Direction des arts cambodgiens,
organisme de propagande des arts khmers, 1920-1945

GABRIELLE ABBE

En 1907, la rétrocession¹ par le Siam de la province de Siem Reap² confère au Cambodge un nouveau statut et une importance accrue au sein de l'Union indochinoise³. En effet, c'est dans cette province que se trouve Angkor, capitale de l'ancien Empire khmer, et certains des plus beaux vestiges archéologiques de cette civilisation.

Grâce à cette rétrocession et aux efforts de la nouvelle École française d'Extrême-Orient (ÉFEO)⁴ pour l'étude de ce patrimoine unique dans la région, le Cambodge, jusqu'alors considéré comme une sorte d'État-tampon entre la Cochinchine et le Siam sous influence britannique, devient

¹ L'auteur a soutenu en 2007 un mémoire de Master 2 sous la direction de Robert Frank et d'Hugues Tertrais : « La "rénovation des arts cambodgiens" : George Groslier et le Service des arts (1917-1945) ». Elle poursuit actuellement une thèse de doctorat sous la direction d'Hugues Tertrais : « La France et les arts khmers, du protectorat à l'Indépendance du Cambodge ».

² Le traité franco-siamois du 23 mars 1907 rétrocède au protectorat du Cambodge les provinces de Battambang, Sisophon et Siem Reap, occupées par le Siam depuis 1794.

³ L'Union indochinoise, créée en 1887, réunit les protectorats du Cambodge, du Tonkin et de l'Annam, ainsi que la colonie de Cochinchine. Le Laos y est annexé en 1893.

⁴ L'École française d'Extrême-Orient, héritière de la Mission archéologique permanente de l'Indochine, est créée en 1900. Cf. l'arrêté du 20 janvier 1900 et le décret du président de la République, 24 février 1900.

l'un des fleurons culturels de l'Union indochinoise. L'intérêt des scientifiques et des administrateurs est tel qu'un demi-siècle plus tard, en 1931, c'est l'image d'Angkor Vat qui symbolise l'Indochine tout entière dans l'imaginaire du public français de l'Exposition coloniale de Vincennes⁵.

Entre l'établissement du protectorat au milieu du XIX^e siècle et l'Exposition de 1931, un long chemin a été parcouru pour la reconnaissance et l'affirmation d'une identité culturelle propre au Cambodge.

Les travaux scientifiques menés par les chercheurs de l'ÉFEO, épigraphistes, architectes et archéologues (sous l'impulsion et avec le soutien du gouvernement français) sont pour beaucoup dans l'évolution de la perception des arts khmers, notamment en métropole. Au Cambodge même, une institution joue un rôle crucial dans la prise de conscience, le développement et la mise en valeur du « patrimoine artistique khmer », c'est le Service des arts cambodgiens, créé par George Groslier en 1919⁶. Vaste organisation comprenant l'École des arts, le Musée et la Direction des arts, il a notamment pour mission de faire connaître et de diffuser les arts khmers.

Nous allons revenir dans cet article sur le rôle du Musée, mais aussi de la Direction des arts cambodgiens, organisme chargé de la propagande des arts khmers, au Cambodge et à l'étranger.

⁵ Bruno Dagens, « Angkor, instrument politique : avant, avec et après le protectorat », in Hugues Tertrais (dir.), *Angkor, VIII^e-XXI^e siècle*, Paris, Éditions Autrement, coll. Mémoires/Villes, n° 137, 2008.

⁶ Gabrielle Abbe, « La "rénovation des arts cambodgiens" : George Groslier et le Service des arts (1917-1945) », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n° 27, avril 2008.

Un lieu pour donner à voir les arts khmers : la création d'un musée au Cambodge

« Donner à voir » les arts khmers est une façon de faire reconnaître, en Indochine et en métropole, auprès d'un public local mais aussi international, l'existence et la singularité d'une identité culturelle propre au Cambodge.

Dans ses différents rapports et articles⁷, George Groslier évoque la nécessité de sauvegarder le patrimoine artistique ancien et contemporain du Cambodge. Selon lui, le Cambodge libéré de l'emprise politique de ses deux grands voisins, le Siam et le Vietnam, semble désormais menacé de disparition culturelle. « Redonner » au pays une « identité culturelle » devient alors l'une des missions centrales de l'administration du protectorat, qui profite également du rayonnement culturel du Cambodge et concurrence ainsi les puissances européennes coloniales de la région.

Dans la mise en valeur des arts khmers, une première étape consiste en la création d'un lieu d'exposition, un musée⁸ entièrement dévolu à l'art khmer. En effet, dans le « Musée de l'Indo-Chine » créé par l'ÉFEO à Saigon en 1901, étaient présentées des œuvres de tous les territoires de l'Union indochinoise, sans distinction de provenance géographique⁹. Ce musée unique, instrument symbolique de l'unification culturelle des territoires indochinois, reflète l'idéologie qui prédomine alors, et est

⁷ Voir notamment ses articles dans la *Revue indochinoise*, t. XXIX, n° 5, mai 1918, p. 459-469 ; n° 6, juin 1918, p. 547-560 ; t. XXX, n° 9, septembre 1918, p. 251-264 ; n° 10, octobre 1918, p. 267-281. Pour une bibliographie complète de George Groslier voir Gabrielle Abbe, « La "rénovation des arts cambodgiens"... », *op. cit.*

⁸ Au sujet du rôle du musée dans la construction d'une « identité nationale », voir notamment Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996 (traduit de l'anglais).

⁹ Cf. Simon Delobel, « Éléments pour l'histoire des musées du Cambodge, du Laos et du Vietnam », mémoire de DRA (Diplôme de recherches appliquées), Paris, École du Louvre, 2005.

révélateur d'une certaine image de l'Union indochinoise, conçue comme un tout, à la fois politique et culturel.

Non seulement les pièces d'art khmer ne sont pas mises en valeur comme certains le voudraient, mais elles ne restent présentées au public que quelques mois. En effet, dès 1902, le musée est transféré à Hanoi, où seule une partie des collections est exposée dans le bâtiment du Grand Palais de l'Exposition. Les collections khmère et cham restent, quant à elles, entreposées à Saigon, dans un local de la gendarmerie. On ignore aujourd'hui s'il était prévu que ces collections rejoignent le musée installé au Tonkin, car au mois de juin 1903, un typhon ravage une partie du bâtiment, mettant fin au projet de grand musée unique indochinois.

Dès lors, prévaut l'idée de créer des musées « locaux », installés sur les différents territoires de l'Union indochinoise. Le résident supérieur, Jules Morel, ainsi que tous ceux qui souhaitent depuis longtemps la création, au Cambodge, d'un musée entièrement dédié à l'art khmer¹⁰, profitent de l'occasion pour réclamer le retour au Cambodge des pièces encore entreposées à Saigon. Dans une lettre adressée au Gouverneur général de l'Indochine, Jules Morel précise ainsi que la dispersion des pièces d'art khmer dans les pays voisins, « en un point quelconque d'Hanoï ou dans un hangar fermé de Saigon », mécontente ceux, « Français ou indigènes », qui s'intéressent à l'histoire du Cambodge et ajoute que ceux-là,

« exposent, non sans raison, que les pièces de collection disséminées entre Hanoi et Saigon, en pays annamite, où elles n'intéressent personne et sont généralement ignorées du public, seraient beaucoup mieux placées à Phnom Penh [...] où leur groupement en un musée, qui pourrait être installé au pied de la pagode du Phnom, serait beaucoup plus rationnel qu'en tout autre

¹⁰ Certains amateurs ou fonctionnaires coloniaux avaient, en effet, déjà fait part au Gouvernement général ou à l'ÉFEO de leur volonté d'avoir un musée dévolu à l'art khmer, installé sur le sol cambodgien. C'est le cas notamment d'un certain M. Groslier, dans une lettre au directeur de l'ÉFEO, datée du 16 février 1901. Il s'agit sans doute d'Antoine Groslier, le père de George, résident de France à Kompong Thom, en 1901. Cf. Archives ÉFEO, Carton XII, musée Louis Finot.

lieu, et particulièrement que dans des localités habitées par un peuple de mœurs et de mentalité absolument différentes »¹¹.

Le « Musée khmer », considéré comme la « section des antiquités khmères du Musée de l'Indo-Chine », est fondé en 1905, à Phnom Penh¹². Conçu avant tout comme un dépôt et ouvert seulement quelques heures par semaine au public, il constitue néanmoins une étape dans la mise en valeur, au Cambodge, du patrimoine culturel khmer. Cette entreprise est d'autant plus facilitée qu'après 1907 est créée par l'ÉFEO la Conservation d'Angkor, qui permet au conservateur¹³ du musée d'avoir un accès direct à des pièces provenant des grands sites archéologiques, et ainsi d'enrichir rapidement ses collections.

Mais ce « Musée khmer » ne répond pas encore aux volontés de faire connaître les arts khmers au plus grand nombre. Élaboré comme un instrument scientifique, il s'adresse surtout au milieu très restreint des chercheurs, excluant les locaux ou les touristes¹⁴.

Même destinées pour l'instant à un public limité, les recherches consacrées à l'art khmer occupent néanmoins une place de plus en plus importante au sein des activités de l'ÉFEO. Les chercheurs délaissent même quelque peu, après 1907, les autres terrains d'études. On observe alors une surreprésentation des travaux liés au Cambodge, et en particulier à la région d'Angkor.

¹¹ Jules Morel, résident supérieur au Cambodge. Lettre au gouverneur général de l'Indochine, 14 février 1905. Archives ÉFEO, carton XI dossier 12.

¹² Arrêté du 17 août 1905.

¹³ Le premier conservateur du Musée khmer est Henri Parmentier, chef du Service archéologique de l'ÉFEO.

¹⁴ Henri Parmentier, « Catalogue du musée khmer de Phnom Pen », *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1912, vol. 12, n° 1, p. 1-60.

Ces études s'attachent toujours principalement à l'architecture, et il faut attendre 1916 pour voir une véritable volonté du gouvernement de favoriser l'étude des arts et traditions artistiques et artisanales contemporaines¹⁵.

En 1916, le Gouverneur général Albert Sarraut, désireux de créer à Phnom Penh une nouvelle école d'art, confie à George Groslier une mission d'étude de six mois sur la « situation des arts cambodgiens et l'organisation d'un service susceptible de les conserver intacts, et de faire revivre ceux qui [tendent] à disparaître »¹⁶. À cette date, George Groslier a déjà consacré une grande partie de ses travaux à l'étude de l'art et de l'architecture khmers.

La série de conférences qu'il donne en 1912 et 1913, au retour d'un voyage de plus d'un an en Annam et au Cambodge¹⁷, témoigne de son désir de diffuser et faire connaître les arts khmers, non au public restreint de scientifiques, mais à un auditoire élargi. Dans une approche différente de celle des scientifiques, il ne s'intéresse pas seulement au patrimoine architectural du Cambodge, mais étend la définition des « arts khmers » aux arts et traditions populaires, contemporains.

Fidèle à cette vision, il propose au Gouvernement général un programme de « rénovation des arts cambodgiens », en 1917. Ce projet est accepté par le Gouverneur général et le résident supérieur dès la fin de l'année. Il inclut la création d'un nouveau musée, d'une école d'art et d'un organe de diffusion et de propagande des arts khmers.

¹⁵ Dès 1905 et la création du Musée khmer, certains, dont Jules Morel, s'étaient prononcés en faveur de l'étude et de la présentation d'objets d'ethnographie. Ce projet ne vit jamais le jour au sein du Musée khmer.

¹⁶ « Rapport du résident supérieur au Cambodge à Monsieur le gouverneur général », le 13 avril 1922, Archives nationales du Cambodge (ANC), dossier n° 11886.

¹⁷ Au cours de ce voyage effectué entre 1910 et 1911, George Groslier séjourne six mois à Angkor, où il étudie l'art khmer ancien. Il réunit une documentation dont il se servira pour son cycle de conférences sur le Cambodge, qu'il fera en France et en Belgique (Paris, Lille, Le Havre, Angers, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Marseille, Bruxelles), à l'invitation de diverses sociétés savantes.

Le nouveau musée proposé par George Groslier, pour remplacer le Musée Khmer de 1905, fait preuve d'une idéologie neuve. Créé en lien direct avec la nouvelle école d'art de Phnom Penh, il est censé présenter aux jeunes artistes « des modèles de l'art khmer classique » et « préparer ainsi l'art contemporain, à la lumière de l'art classique »¹⁸.

Contrairement au Musée khmer, qui était surtout un dépôt et un lieu d'étude, le musée fondé en 1919¹⁹ est conçu comme une institution entièrement dévouée à la conservation et la présentation au public des témoignages artistiques du Cambodge ancien. Dès les premiers temps, son conservateur, George Groslier²⁰, souhaite rendre accessible les arts khmers au plus grand nombre. Entre 1920 et 1935, le nombre de visiteurs européens passe de 436 à 2 344, et celui des visiteurs asiatiques de 904 à 25 658²¹.

Ce musée est également envisagé comme un relais pour la diffusion des arts khmers à l'étranger. Ainsi, dit-il en 1918 au résident supérieur,

« au musée, il appartient encore d'établir une communication artistique et ethnographique entre le Cambodge et l'étranger. Les moyens sont multiples. Il peut procéder, par exemple, à l'envoi aux musées d'outre-mer de pièces intéressantes recueillies à plusieurs exemplaires [...]. Le Musée du Trocadéro, n'a rien reçu depuis quarante ans d'un pays qu'il est chargé de représenter dans la capitale de la France et, l'on peut dire, du monde intellectuel »²².

¹⁸ George Groslier, Rapport au gouverneur général, 13 avril 1922. Archives nationales du Cambodge (ANC), dossier n° 11886.

¹⁹ Le « musée du Cambodge » est créé par arrêté du gouverneur général en août 1919. Il est rebaptisé « musée Albert Sarraut » en avril 1920 : Ordonnance royale du 10 avril 1920.

²⁰ George Groslier restera conservateur du musée Albert Sarraut jusqu'en 1942.

²¹ Statistiques publiées dans *Les arts indigènes au Cambodge (1918-1936)*, Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1937. Fascicule édité à l'occasion de l'Exposition internationale des arts et techniques à Paris en 1937.

²² George Groslier, Rapport au résident supérieur, 7 octobre 1918, ANC, dossier n° 17663.

La Direction des arts cambodgiens

Outre le musée, l'instrument essentiel de diffusion de l'art khmer mis en place en 1919 est la Direction des arts. George Groslier va rester à la tête de cette institution, placée au cœur du « Service des arts », de 1920 à 1942.

La Direction des arts est chargée d'exercer son « contrôle à titre consultatif sur les organismes administratifs ayant trait à la conservation et au développement des arts cambodgiens ». Elle exerce un contrôle scientifique sur l'École et le Musée, « dans un but d'unité, d'harmonie et de sécurité artistique »²³. Elle doit assurer « la mise en œuvre et la propagande des arts et industries du pays »²⁴.

Cette publicité est encouragée par le gouvernement colonial, qui y voit non seulement un moyen de justifier la conquête, de concurrencer les autres puissances européennes de la région sur le plan culturel, mais aussi de familiariser les populations de la métropole avec les territoires lointains de l'Union indochinoise. Les danses du Ballet royal, les temples d'Angkor ou l'artisanat cambodgien, présentés lors d'expositions en métropole ou dans des ouvrages, deviennent de bons ambassadeurs de l'action culturelle menée par la France dans les territoires lointains de l'Indochine, et vont favoriser sans doute l'adhésion des populations aux sacrifices consentis pour la conquête. De plus, sur le plan international, la France va bénéficier de la renommée culturelle du Cambodge, dont les arts contemporains s'inscrivent dans la lignée du glorieux passé historique khmer.

Dans ce contexte, la Direction des arts se voit confier plusieurs fonctions. Elle est tenue de mettre en place un mouvement économique favorable à

²³ George Groslier, Rapport au gouverneur général, 13 avril 1922, ANC, dossier n° 11886.

²⁴ Ordonnance royale du 31 décembre 1919, indiquant la création de la Direction des arts cambodgiens, article 2.

la reprise de l'artisanat au Cambodge, en renouvelant la clientèle et en assurant la liaison entre cette clientèle et les artisans²⁵. L'action de la Direction des arts prend alors la forme de campagnes de publicité, destinées à un public européen de passage ou résidant en Asie. L'artisanat du Cambodge, la richesse du Musée de Phnom Penh sont ainsi évoqués dans la presse – sous forme d'encarts –, ou sur des affiches.

Mais la Direction des arts est surtout chargée de produire et de diffuser une documentation relative aux arts khmers anciens et modernes, d'assurer la propagande de ces arts au Cambodge et à l'étranger. Dans cette entreprise de propagande, la distinction entre arts khmers anciens et modernes est ténue, le moderne tirant profit de l'image de l'ancien et inversement. George Groslier souligne, en effet, la grandeur de l'héritage culturel khmer, et place les arts contemporains dans leur filiation directe. Selon lui, dans cette perspective, donner à voir l'art khmer classique au sein du musée sensibilise le visiteur aux pratiques contemporaines, de même que visiter l'École des arts rappelle au visiteur la grandeur du passé artistique khmer.

La Direction des arts développe donc des outils de diffusion et, au début des années 1920, le Musée est doté d'un dispositif perfectionné et unique dans la région : un atelier de moulage et un laboratoire de photographie. Les photographies, cartes postales et moulages édités, sont vendus au sein même du Musée, dans l'« Office des ventes ». Outre son intérêt économique certain²⁶, cette initiative a aussi pour but de diffuser le plus largement possible des images de l'art khmer à l'étranger. Ces productions s'adressent non seulement aux visiteurs, aux touristes étrangers qui

²⁵ Dès 1920, l'artisanat est organisé au sein des « Corporations cambodgiennes », qui regroupent les artisans dits « libres », puis les artisans issus de l'École des arts.

²⁶ L'Office des ventes a vendu dans les quinze premières années de son activité 154 554 cartes postales, 2 368 livres et 7 156 photographies au sein du musée. À partir de 1926, deux succursales sont créées, à Angkor et Saïgon. Cf. *Les arts indigènes au Cambodge (1918-1936)*, *op. cit.*

rapporteront dans leur pays ces témoignages de la production artistique du Cambodge, mais aussi aux musées étrangers. En 1922, quinze moulages sont adressés « pour propagande » au Musée Guimet à Paris, et des commandes sont passées par les musées de Leyde et de Philadelphie²⁷.

Enfin, la Direction des arts est chargée de promouvoir l'artisanat en organisant la participation des artisans à de nombreuses expositions, aussi bien internationales²⁸ que régionales²⁹.

La Direction des arts participe également activement à la rédaction et la publication d'un autre outil de diffusion de la culture khmère, ancienne et moderne, mis en place par George Groslier : la revue *Arts et archéologie khmers*³⁰. Cette publication ne paraît qu'à deux reprises, entre 1921 et 1923.

Une certaine vision des arts khmers

À travers la création du Musée de Phnom Penh et l'action de la Direction des arts cambodgiens, George Groslier a voulu « donner à voir » les arts khmers, donner à voir le caractère unique du patrimoine artistique du Cambodge. Nul doute qu'il a œuvré ainsi au rayonnement du Cambodge en dehors de ses frontières, dans le premier tiers du XX^e siècle.

²⁷ George Groslier, « Rapport du Directeur des arts au résident supérieur pour l'année 1922 », *Arts et archéologie khmers*, 1922, t. 1, p. 442.

²⁸ Expositions de Marseille en 1922, Paris en 1925 et 1931.

²⁹ Exposition-foires annuelles de Hanoi ou Saigon.

³⁰ La plupart des articles sont signés par George Groslier, parfois sous son pseudonyme S.-G. Nécoli, ou par le directeur de l'École des arts Auguste Silice.

Son action, menée conjointement avec le Gouvernement général de l'Indochine et l'ÉFEO³¹, a permis de tenter de « redonner » au pays une identité culturelle propre.

Par ses écrits, ses conférences et ses articles scientifiques, George Groslier a donné des arts khmers une vision différente et complémentaire de celle, plus académique, des grands scientifiques de l'époque – l'ÉFEO notamment. Cette vue particulière, déformée par le prisme occidental, s'est néanmoins imposée pendant longtemps comme le reflet d'une réalité.

³¹ George Groslier a été membre correspondant de l'ÉFEO de 1920 à 1944. Le musée était placé sous le contrôle scientifique de l'ÉFEO, et l'École des arts a souvent collaboré avec elle, mettant notamment à son service le savoir-faire de ses estampeurs et mouleurs.

Le maoïsme népalais : entre le Mouvement internationaliste révolutionnaire et jeu démocratique

BENOIT CAILMAIL

La guerre du Peuple, commencée en 1996 par le parti communiste du Népal (maoïste) (PCN-M), a souvent été considérée par les observateurs occidentaux comme un événement secondaire, dont la portée ne pouvait dépasser les limites du royaume hindou. Pourtant, loin d'avoir été imperméable au monde extérieur et de s'être construit en totale autarcie, le mouvement maoïste népalais n'a cessé de nouer des liens avec les mouvements maoïstes au niveau international.

Aussi, nous nous proposons de mettre en lumière, dans cet article¹, la multiplication des relations entre les révolutionnaires népalais et leurs coreligionnaires à travers le monde. Les rapports entre les maoïstes du Népal et de l'Inde ayant déjà fait l'objet de travaux, nous nous concentrerons plus particulièrement sur la dimension transcontinentale de la guerre révolutionnaire népalaise en nous intéressant aux relations entre les partis maoïstes étatsuniens et népalais, qui puisent leurs racines dans la fondation du Mouvement internationaliste révolutionnaire (MIR).

La fondation du MIR et les premiers échanges

¹ L'auteur est doctorant en histoire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous les directions d'Hugues Tertrais (Paris 1) et de Marie Lecomte-Tilouine (CNRS). Sa thèse s'intitule « La construction du mouvement maoïste au Népal : de l'anonymat aux avant-postes de la révolution internationale ».

Les dissensions qui déchirèrent la Chine à la mort de Mao Zedong eurent des conséquences sur l'ensemble des partis communistes se réclamant de la voie chinoise à travers le monde.

Au début de l'année 1980, deux partis, en particulier, commencèrent à ébaucher une stratégie de regroupement des factions maoïstes opposées à la politique de Deng Xiaoping² : le Partido Comunista Revolucionario de Chile (parti communiste révolutionnaire du Chili, PCR-Chile) et surtout, le Revolutionary Communist Party-USA (parti communiste révolutionnaire des États-Unis, RCP-USA), qui apparut en 1975, à la suite de nombreuses scissions internes opposant Bruce Franklin et Bob Avakian, les deux figures de proue du mouvement maoïste américain. À l'automne 1980, un premier pas fut franchi lorsque le PCR-Chile et le RCP-USA organisèrent une réunion dont le but affiché était de « poursuivre la lutte contre le révisionnisme et aider le processus de développement et de lutte pour une ligne générale au sein du mouvement communiste international »³.

Les divers appels lancés par le PCR-Chile et le RCP-USA finirent par se diffuser à l'ensemble de la sphère maoïste mondiale et aboutirent à une nouvelle réunion en France, en mars 1984. Une organisation regroupant les partisans de la « pensée de Mao » à travers le monde fut ainsi fondée, ayant pour mission de permettre au prolétariat international « de relever le défi de former sa propre organisation, un nouveau type d'internationale

² PCR-Chile & RCP-USA. « Carta del PCR de Chile y el PCR de EE.UU a partidos y organizaciones del MCI » [Lettre du PCR du Chili et du PCR des États-Unis aux partis et organisations du MCI], *Unión de Revolucionarios Comunistas (MLM) de Chile*, février 1980.

³ PCR-Chile and RCP-USA, *Basic Principles for the Unity of Marxist-Leninists and for the Line of the International Communist Movement: A Draft Position Paper for Discussion*, Chicago, RCP Publications, 1981, p. 50.

fondé sur le marxisme-léninisme-pensée de Mao et ayant assimilé l'expérience profitable du passé »⁴.

Outre le RCP-USA, étaient présents le PCP-SL (Partido Comunista del Perú-Sendero Luminoso), singulièrement absent lors des premières réunions du mouvement révolutionnaire international, ainsi que le PCN-Masāl de Mohan Bikram Singh (fondateur du principal parti communiste népalais ayant adopté la doctrine de la « pensée de Mao »)⁵.

En participant à ce congrès, le maoïsme népalais contribuait pleinement au débat international et concourait à façonner la nouvelle voie révolutionnaire mondiale. Il put ainsi fonder de nouvelles relations avec les partis révolutionnaires évoluant en dehors de la zone sud-asiatique, et plus particulièrement avec le RCP-USA, élément moteur du MIR, nouvellement créé.

Des premières relations tumultueuses

Les premières relations entre les révolutionnaires du Népal et leurs homologues du RCP-USA ne furent toutefois pas exemptes de tensions. Ce dernier étant à l'initiative du MIR, il occupait une place prépondérante au sein de l'organisation et dirigeait l'essentiel des débats (le PCR-Chile, autre initiateur du mouvement en 1980, n'ayant pas participé à la réunion de mars 1984).

⁴ RIM, « Declaration of the Revolutionary Internationalist Movement RIM. Adopted by the delegates and observers at the International Conference of Marxist-Leninist Parties and organizations which formed the Revolutionary Internationalist Movement-RIM », in Mohan Bikram Singh (ed.), *Two-Line Struggle Within RIM (In context of the Maoist "Revolution" in Nepal)*, Katmandou, Yug-Jyoti Publication, 2009, p. 229.

⁵ *Ibid.*, p. 231.

Pourtant, malgré la stature de ces organisations et le très relatif poids des maoïstes népalais, le PCN-Masāl n'entendait pas pour autant se limiter à un rôle de figurant. Ainsi, Mohan Bikram Singh ne se borna pas à entériner les propositions des leaders du mouvement en général – de Bob Avakian en particulier –, et il exprima donc devant ses pairs son désaccord avec le RCP-USA sur les aspects relatifs au nationalisme, allant jusqu'à affirmer que son approche était incorrecte et résultait d'une mauvaise compréhension des écrits de Marx, Engels et Lénine⁶.

La conférence fondatrice du MIR à peine clôturée, Mohan Bikram Singh publiait déjà un premier article dans lequel il laissait poindre de nombreuses critiques à l'égard des positions prises par certains membres de l'organisation, au premier lieu desquels figurait le RCP-USA.

Dès 1984, il notait ainsi une tendance déviationniste sur la question du nationalisme, des mouvements révolutionnaires nationaux et de la Nouvelle démocratie, de la part du parti révolutionnaire américain⁷. Était notamment remise en cause une série d'articles publiée par le RCP-USA depuis 1981⁸ qui, selon le leader du Pyuthān, menaçait de fragiliser le mouvement révolutionnaire international⁹. Armé de force citations de Marx, Lénine et Mao, Mohan Bikram Singh entendait démontrer à son interlocuteur, ainsi qu'à l'ensemble des membres du MIR, que la ligne idéologique prônée par le RCP-USA s'éloignait dangereusement des principes édictés par les théoriciens fondateurs du communisme.

⁶ Mohan Bikram Singh (ed.), « Note of Dissent Presented to the 2nd International Conference of Marxist-Leninist Parties and Organisations Held in 1984 », in Mohan Bikram Singh (ed.), *Two-Line Struggle Within RIM...*, op. cit., p. 135-140.

⁷ *Ibid.*, p. 135.

⁸ Les textes incriminés sont reproduits dans RCP-USA, « Extracts from articles published on Revolution, organ of RCP, USA », in Mohan Bikram Singh (ed.), *Rim ra Māovādiharuko Kathit Janayuddha* [Le RIM et la soi-disant guerre populaire des maoïstes], Katmandou, Jana Śikṣā griha, 2058 BS [2001], p. 22-27.

⁹ Mohan Bikram Singh (ed.), *Two-Line Struggle Within RIM...*, op. cit., p. 135.

Dans un premier temps, les débats entre le PCN-Masāl et le RCP-USA avaient essentiellement un but « constructif » et ne menaçaient pas directement l'unité du MIR. Pourtant, les divergences entre les révolutionnaires népalais et américains ne firent que croître et d'accessoires, elles devinrent fondamentales à leurs yeux.

En effet, jusqu'alors les communistes prochinois à travers le monde s'entendaient pour suivre les principes encadrés par le « marxisme-léninisme-pensée de Mao »¹⁰ et la Déclaration de 1984 du MIR entérinait cette approche philosophique¹¹. Une nouvelle conception de l'idéologie communiste commençait toutefois à faire son apparition dans certains cercles de l'internationale révolutionnaire, sous l'égide d'Abimaël Guzmán, secrétaire général du PCP-SL¹².

Quelques années plus tard, le RCP-USA suivit la voie ouverte par les révolutionnaires péruviens. Bien que Bob Avakian ait employé le terme de marxisme-léninisme-maoïsme dès le début des années 1980¹³, le RCP-USA ne reprit explicitement le flambeau brandi par le PCP-SL qu'au début des années 1990¹⁴. Pour le Secrétaire général du parti maoïste étatsunien, « de même que Lénine a développé le marxisme à un stade supérieur, le

¹⁰ Voir, par exemple, Bob Avakian, *For a Harvest of Dragons. On the "Crisis of Marxism" and the Power of Marxism*, Chicago, RCP Publications, 1983, p. 114.

¹¹ RIM, « Declaration of the Revolutionary... », *op. cit.*, p. 192.

¹² PCP-SL, « Linea Internacional » [Ligne internationale], *Documentos del Partido Comunista del Perú*, s. d. (avant 1990), [consulté le 15 mars 2008 et le 25 juin 2011], http://www.blythe.org/peru-pcp/docs_sp/linint.htm

¹³ Bob Avakian, « What Proletarian Revolutions and Socialist States are Good For After All! », in Bob Avakian, *Reflections, Sketches & Provocations. Essays and Commentary 1981-1987*, Chicago, RCP Publications, 1990, p. 101.

¹⁴ Voir, par exemple, Bob Avakian, « Hatred for Oppression. It's not Just a Personal Thing », *Revolutionary Worker*, 2 décembre 1990, n° 583, <http://revcom.us/a/ideology/mlm2.htm> [consulté le 25 juin 2011].

marxisme-léninisme, Mao, en suivant les pas de Lénine, le développa à un stade encore supérieur : le marxisme-léninisme-maoïsme »¹⁵.

L'influence du RCP-USA au sein du MIR, contribua à porter la question de l'idéologie du marxisme-léninisme-maoïsme au cœur de l'institution internationale. Après de nombreux débats, les membres du MIR acceptèrent finalement l'évolution idéologique proposée par les révolutionnaires péruviens et étatsuniens, faisant du marxisme-léninisme-maoïsme le nouvel étendard de la révolution mondiale en l'adoptant comme doctrine à partir de décembre 1993¹⁶.

Cependant, une partie de ses membres n'approuva pas la nouvelle orientation idéologique impulsée par le RCP-USA. Mohan Bikram Singh appartenait à cette dernière catégorie.

Mohan Bikram Singh blâma ainsi la mauvaise influence que Bob Avakian avait sur le MIR. Un article du secrétaire général du PCN-Masāl témoigne ainsi de la bataille idéologique qui l'opposait au secrétaire général du RCP-USA¹⁷. Outre le fait que Mohan Bikram Singh y accusait Bob Avakian de ne pas avoir modifié ses positions critiques vis-à-vis de Staline, il reprocha surtout à ses camarades américains de trahir l'essence même de la Déclaration de 1984¹⁸.

Durant les années qui suivirent, les échanges entre le RCP-USA (et donc le MIR) et le PCN-Masāl furent nombreux, comme en témoignent les

¹⁵ Bob Avakian, « The "Demise of Communism" and the Communist Future », in Bob Avakian, *Phony Communism is Dead... Long Live Real Communism!*, Chicago, RCP Publications, 2004 (2nd ed.), p. 39.

¹⁶ RIM, « Long Live Marxism-Leninism-Maoism! », *Committee to Support the Revolution in Peru*, 26 décembre 1993.

¹⁷ Mohan Bikram Singh, « RCP-USA on the Question of International Communist Movement », communication personnelle non publiée, Katmandou, environ années 1990, 5 p.

¹⁸ *Ibid.*, p. 3.

multiples publications¹⁹, et l'adoption officielle de l'idéologie marxiste-léniniste-maoïste, en décembre 1993, par le MIR ne suffit pas à faire taire les voix discordantes du PCN-Masāl. Progressivement, le fossé idéologique, qui séparait les deux parties, s'élargit et conduisit à une rupture de leurs relations. Usant de son influence au sein du MIR, le RCP-USA enjoignit le PCN-Masāl de se soumettre aux directives de l'organisation internationale ou d'en tirer les conséquences logiques. Refusant de se plier aux adjonctions de Bob Avakian²⁰, Mohan Bikram Singh fut exclu du MIR en 1998.

Si, par son refus de reconnaître la légitimité de la philosophie marxiste-léniniste-maoïste, le PCN-Masāl s'était vu exclure du MIR durant l'hiver 1998²¹, les relations entre les maoïstes népalais et le RCP-USA ne cessèrent pas pour autant.

Le Nepāl Kamyuniṣṭ Pārti-Māovādi (PCN-M), nouvel interlocuteur du RCP-USA au Népal

Le PCN-M naquit de la scission en 1985 entre Mohan Bikram Singh et Mohan Baidya, qui fonda un parti dissident, le PCN-Masāl²². Au gré de la

¹⁹ Voir, par exemple, NCP-Masāl, « Nepāl Kamyuniṣṭ Pārti (Masāl) Ko Chhathaurān Mahādhiveśanlāi Rimko Abhivādan » [Salutation du PCN-Masāl à l'Assemblée générale du MIR], in NCP-Masāl, *Rāto Taravār* [L'épée rouge], Katmandou, Nepāl Kamyuniṣṭ Pārti-Masāl, 2059 BS [2002], p. 584-592.

²⁰ Mohan Bikram Singh, « Nepal Communist Party (Mashal) Central Office », communication personnelle non publiée, Katmandou, 5 novembre 1996, 2 p.

²¹ RIM, « On the Expulsion of the Nepal Communist Party (Mashal) from RIM », *A World to Win*, 1998, n° 24, http://www.aworldtwin.org/back_issues/1998-24/mashal24Eng.htm [site consulté le 25 juin 2011].

²² Pour une histoire de la fondation du PCN-M, voir, notamment, Benoît Cailmail, « A History of Maoism since its Foundation by Mohan Bikram Singh », *European Bulletin of Himalayan Research*, Automne 2008-Printemps 2009, n° 33-34, p. 11-38.

vie politique népalaise des années 1990, le PCN-Mašāl évolua pour devenir en mars 1995 le PCN-M – Nepāl Kamyuništ Pār̄ti-Māovādi, obéissant aux préceptes du marxisme-léninisme-maoïsme²³, et sous l'égide de Prachanda et Baburam Bhattarai.

Lorsque Mohan Baidya se détacha, en 1985, du parti créé par Mohan Bikram Singh pour fonder son propre mouvement, il n'entendait pas pour autant se priver des liens que son mentor avait réussi à nouer avec l'internationale révolutionnaire, et les différents articles rédigés par les membres du *Politburo* du PCN-M, depuis le début des années 1990 en sont l'indéniable reflet²⁴.

La volonté de Prachanda et de ses partisans d'afficher leur appartenance au MIR et de tisser des liens solides avec l'organisation (et donc avec le RCP-USA) se révéla notamment lorsque les membres du Comité central affirmèrent leur fierté d'appartenir à l'organisation révolutionnaire internationale, dont les contributions en faveur de l'évolution de l'idéologie communiste révolutionnaire avaient été de première importance²⁵.

Pourtant les relations entre le PCN-M et le RCP-USA demeuraient, si ce n'est marginales, du moins relativement secondaires. Le lancement de la guerre du Peuple, le 13 février 1996, au Népal, bouleversa l'ordre hiérarchique établi et propulsa le PCN-M au centre de la scène révolutionnaire mondiale.

L'arrestation d'Abimaël Guzmán, en septembre 1992, ayant porté un coup dur au mouvement maoïste international, ce fut avec un véritable soulagement que le RCP-USA, par l'intermédiaire du MIR, accueillit le

²³ Prachanda, « On Maoism », in Prachanda *et al.*, *Problems and Prospects of Revolution in Nepal*, A Collection of Articles by Com. Prachanda and Other Leaders of the CPN-Maoist, Katmandou, Janadisha Publications, 2004, p. 2-4.

²⁴ Voir, par exemple, CPN-UC, « RIM: How and Why? », *The Worker*, février 1993, n° 1, p. 21-23.

²⁵ CPN-M, « Editorial: Long Live the People's War », *The Worker*, février 1997, n° 3, p. 2.

déclenchement de la guerre du Peuple par le PCN-M, le 13 février 1996²⁶. Le RCP-USA fut ainsi l'une des premières organisations révolutionnaires à féliciter le PCN-M pour l'exemple qu'il donnait aux « masses opprimées des États-Unis et du monde entier, montrant le chemin de la guerre du Peuple, seule voie capable de défaire l'impérialisme et la réaction »²⁷. Le parti de Bob Avakian ne cessa de rappeler les liens qui unissaient les maoïstes du monde entier à leurs camarades népalais, leur guerre du Peuple étant, selon lui, celle de toutes les masses opprimées²⁸.

La fin de la guerre du Peuple : une union en péril ?

Un rapprochement entre le PCN-M et les principaux partis politiques du pays, à partir du mois de novembre 2005, afin de faire face à l'autocratie grandissante du roi Gyanendra, conduisit à une résolution du conflit armé après dix années de guerre civile, entérinée par des accords de paix signés le 21 novembre 2006. Des élections pour une assemblée constituante le 11 avril 2008, qui virent la victoire du PCN-M, achevèrent d'ancre les maoïstes dans le jeu démocratique.

L'abandon par le PCN-M de la guerre populaire prolongée – qui avait pourtant formé la colonne vertébrale de sa ligne politique depuis le début des années 1990 –, nécessita, de la part de ses principaux idéologues, un travail de justification de ce revirement idéologique auprès de leurs partisans népalais et étrangers. Pourtant, malgré les explications que le

²⁶ RIM, « May Day Statement of the Committee of the RIM: People's War from the Andes to the Himalayas The Only Road to Liberation », *The Worker*, Juin 1996, n° 2, p. 25.

²⁷ RCP-USA, « Greetings from RCP-USA ! », *The Worker*, 13 février 1997, n° 3, p. 32.

²⁸ RCP-USA, « Nepal: People's War Intensifies », *Revolutionary Worker*, 21 mai 2000, n° 1055, <http://revcom.us/a/v22/1052-059/1055/nepal.htm> [site consulté le 25 juin 2011].

secrétaire général du PCN-M fournit et qu'il estimait être dans la droite ligne de l'idéologie marxiste-léniniste-maoïste du xx^e siècle appliquée au xxi^e siècle²⁹, le chemin emprunté par les révolutionnaires népalais souleva de nombreuses questions parmi les membres du RCP-USA. En effet, devenus l'un des porte-paroles de la révolution mondiale, les maoïstes népalais étaient dorénavant scrutés attentivement par leurs camarades à travers le monde, qui suivaient les moindres évolutions de leur guerre du Peuple afin de mesurer son avancée.

Dans une lettre adressée au Comité central du PCN-M, et rédigée durant le mois d'octobre 2005, le secrétaire général du RCP-USA expliquait avoir suivi avec attention la guerre du Peuple au Népal, et avoir jusqu'alors partagé pleinement les théories de ses camarades népalais. Les dernières déclarations du parti maoïste népalais avaient néanmoins révélé une nouvelle direction qu'il considérait comme erronée³⁰. Dès lors, dans le seul but de faire avancer la cause révolutionnaire, Bob Avakian jugea nécessaire de communiquer aux membres du PCN-M les errements idéologiques dans lesquels ils s'engageaient³¹.

Le PCN-M ne se méprit pas sur les « bonnes intentions » derrière les observations formulées par le RCP-USA. Persuadé, comme lui, de l'importance du débat entre maoïstes afin de faire avancer la révolution, il n'en estima pas moins que les accusations dont il était la cible n'étaient pas fondées et ne faisaient que prouver les divergences idéologiques entre eux³². Dans une réponse envoyée à ses camarades américains, le 1^{er} juillet 2006, le Comité central du PCN-M leur rappela qu'il avait repris le

²⁹ Varadarajan, « Exclusive Interview with Prachanda, Maoist Leader », *The Hindu*, 8, 9 et 10 février 2006.

³⁰ RCP-USA, *On Developments in Nepal and the Stakes for the Communist Movement: Letters to the Communist Party of Nepal (Maoist) from the Revolutionary Communist Party, USA, 2005-2008 (With a Reply from the CPN-M, 2006)*, Chicago, RCP Publications, 2009, p. 65.

³¹ *Ibid.*, p. 86.

³² *Ibid.*, p. 87.

flambeau de la révolution à un moment où le mouvement communiste international souffrait de sérieux revers. Devant mener leur guerre du Peuple dans un contexte particulièrement hostile, où l'impérialisme s'était globalisé et n'était plus affaibli par des querelles internes, d'une part, et où « le dogme hoxhaïte », hérité de Mohan Bikram Singh, gangrenait la pensée maoïste à l'intérieur du pays, d'autre part, la lourde responsabilité de trouver de nouvelles stratégies permettait l'avènement de la Nouvelle démocratie. Or, « nous en sommes venus à la conclusion que la façon traditionnelle de penser et d'appliquer le marxisme-léninisme-maoïsme n'était pas suffisante pour faire face à ces nouveaux défis »³³. En d'autres termes, Prachanda fit remarquer à Bob Avakian qu'ils avaient désormais dépassé le simple stade théorique et que, contrairement à leurs camarades étatsuniens, qui continuaient à faire la révolution depuis leurs fauteuils, ils avaient la lourde tâche de mettre en pratique une guerre populaire qui dictait ses propres lois en fonction du contexte intérieur et extérieur. Le PCN-M souligna également que le RCP-USA n'avait cessé de se montrer critique envers ses frères népalais depuis le début des années 1990, mais que chaque accusation qu'il avait formulée s'était vue démentie par la réalité du terrain³⁴.

Le RCP-USA fut renforcé dans ses convictions à mesure que les maoïstes népalais s'engagèrent sur le sentier de la paix. Car, loin de se laisser désarmer par la contre-attaque que le PCN-M lui avait réservée, en juillet 2006, le RCP-USA poursuivit la polémique par voie épistolaire en envoyant le 19 mars 2008 une nouvelle lettre au PCN-M. Prenant à témoin les autres membres du MIR, le parti maoïste des États-Unis confirma sa conviction selon laquelle,

« à moins qu'il [le PCN-M] ne rompe radicalement avec sa stratégie actuelle [...], les formidables accomplissements de la guerre du

³³ *Ibid.*, p. 87-88.

³⁴ *Ibid.*, p. 89-89.

Peuple seront anéantis et les nombreux espoirs que la révolution népalaise suscita parmi les masses de ce pays et de beaucoup d'autres, à travers le monde, seront à nouveau balayés »³⁵.

Certes, Bob Avakian reconnaissait que, dans le contexte d'un soulèvement révolutionnaire, il était normal d'user d'une tactique flexible capable de mettre à profit les contradictions internes des forces ennemies, mais il jugeait toutefois que de telles tactiques ne pouvaient en aucun cas servir de base et de direction générale à la politique du PCN-M³⁶. Le 4 novembre 2008, soit quelques mois après l'accession de Prachanda au poste de Premier ministre, le Comité central du RCP-USA réitéra ses critiques à l'encontre du parti maoïste népalais, appelant « tous les communistes pour qui la révolution au Népal est chère, à *répudier* [en italique dans le texte] et combattre la mauvaise ligne [idéologique] du PCN-M »³⁷.

La prochaine étape

Les rapports entre le mouvement maoïste népalais et le RCP-USA furent donc multiples. Commencés sous la direction de Mohan Bikram Singh, lors de la fondation du MIR, ils s'accrurent lorsque le PCN-M débuta une guerre du Peuple en 1996.

Le retour des maoïstes népalais dans le jeu démocratique a néanmoins contribué à distendre les relations avec leurs homologues étatsuniens. Or, le RCP-USA exerçant sa domination sur le MIR, ces querelles pourraient menacer le futur du PCN-M au sein de cette organisation.

³⁵ *Ibid.*, p. 26.

³⁶ *Ibid.*, p. 29.

³⁷ *Ibid.*, p. 6.

Pour autant, le PCN-M n'entend pas abandonner ses ambitions internationales. Il estime notamment que la direction de la révolution mondiale devrait être confiée à un parti révolutionnaire issu du tiers-monde – celui-ci constituant le nouveau creuset de la guerre populaire – et que Prachanda pourrait en être le mentor logique³⁸. Comme l'ont montré les rapporteurs de l'*International Crisis Group*³⁹, c'est dans ce but que le PCN-M a invité, en décembre 2006, l'ensemble des partis maoïstes à un séminaire international historique intitulé « Impérialisme et révolution prolétarienne au XXI^e siècle », espérant que celui-ci devienne la première étape d'une nouvelle internationale maoïste⁴⁰.

³⁸ International Crisis Group, « Nepal's Maoists: Purists or Pragmatists? », *Asia Report*, 18 mai 2007, n° 132, p. 16.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ CPN-M, « Imperialism and Proletarian Revolution in the 21st Century », *The Worker*, juillet 2007, n° 11. Cf. le lien [consulté le 25 juin 2011], <http://southasiarev.wordpress.com/nepal-worker-11/the-worker-11-cpn-maoist/>

La naissance du parti communiste chinois : le début de la « Grande Renaissance » ?

JÉRÉMIE TAMIATTO

En cette année 2011, à l'occasion du 90^e anniversaire de la fondation du parti communiste chinois¹, de nombreuses commémorations célèbrent l'événement en Chine. Lors de la réouverture du Musée national de la Chine à Pékin, le 1^{er} mars 2011, le gouvernement a inauguré une grande exposition au titre évocateur, le « Chemin vers la Renaissance », qui montre comment la naissance du parti communiste et l'action de Mao Zedong ont permis à la Chine de chasser les puissances étrangères et de retrouver sa place parmi les grandes nations mondiales. Plus original, un long-métrage financé par le gouvernement est projeté en salle depuis le 15 juin 2011. Intitulée *La fondation du Parti*² dans sa version chinoise, ou *Le Début de la Grande Renaissance*³ dans sa version anglaise, cette œuvre n'est pas un documentaire de propagande classique, mais un film d'action utilisant les codes hollywoodiens⁴. Il se veut être le récit épique des dix années qui ont précédé la création du Parti (1911-1921). Si le film souligne l'influence de la révolution bolchevique – Lénine est d'ailleurs l'un des

¹ Jérémie Tamiatto est actuellement ATER à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et il prépare une thèse sur « Les envoyés du Comintern en Chine de 1920 à 1927 », sous la direction de Marie-Pierre Rey.

² *Jiàn Dǎng Wěi Yè*.

³ *Beginning of the Great Revival*.

⁴ Le gouvernement avait déjà produit en 2009 un film semblable, intitulé *La Fondation de la République*, pour célébrer les cinquante ans de la naissance de la République populaire de Chine.

protagonistes du film –, il est avant tout centré sur l'action d'un petit groupe d'étudiants et de professeurs proches des idées socialistes qui, après avoir déclenché le mouvement du 4 mai 1919, auraient fondé dans la continuité de leur action le parti communiste chinois.

Ces nombreuses manifestations célébrant le début de la « Grande Renaissance » soulignent que la fondation du Parti, en juillet 1921, constitue l'un des socles de la légitimité du pouvoir communiste, au même titre que la Longue Marche ou l'avènement de la République populaire de Chine. Le premier congrès du parti communiste chinois (PCC) est présenté par l'historiographie officielle comme le début d'une nouvelle ère qui permet à la Chine de se relever de l'occupation et des humiliations que lui avaient imposées les puissances étrangères, depuis la première guerre de l'Opium en 1840 : « depuis sa fondation en 1921, le PCC s'est dévoué inlassablement à la cause de la révolution démocratique en Chine, en reprenant le flambeau des mains des Chinois d'avant-garde des générations passées afin de libérer la Chine du semi-colonialisme et du semi-féodalisme »⁵.

En insistant, avant tout, sur le contexte intérieur et sur la détermination de quelques jeunes chinois, – au premier rang desquels apparaît la figure tutélaire de Mao – les célébrations veulent mettre en avant les origines nationales du mouvement communiste chinois. Elles posent ainsi la question des racines endogènes ou exogènes du Parti et amènent à s'interroger sur la place à donner à la fondation du PCC dans l'histoire contemporaine chinoise : début de la Grande Renaissance ou au contraire non-événement ?

L'histoire officielle du PCC, empreinte de nationalisme, insiste à dessein sur les origines locales du mouvement communiste chinois, reconnaissant simplement l'influence idéologique de la révolution d'Octobre. *L'histoire du*

⁵ Hu Sheng (dir.), *L'histoire du communiste chinois 1921-1991*, Pékin, Éditions en langues étrangères, 1994, p. 862.

*parti communiste chinois*⁶, publiée par le centre d'histoire du PCC à l'occasion du 80^e anniversaire de la fondation du Parti, minore ainsi le rôle de la Russie soviétique. Voitinsky qui fut le premier envoyé russe en Chine en 1920 n'est ainsi pas évoqué, et Sneevliet envoyé du Comintern au premier congrès du PCC est à peine mentionné. Il n'est ainsi pas étonnant que *La fondation du Parti*, tout en faisant figurer ces missionnaires de la révolution, ne les fasse apparaître que comme des personnages secondaires. Si cette question des origines revêt un caractère politique en Chine qui ne favorise pas la recherche historique, elle est aussi l'objet d'intenses débats dans l'historiographie occidentale depuis les années 1950. L'ouverture des archives du Comintern permet d'apporter un nouvel éclairage à cette question, en soulignant le rôle longtemps minoré de la mission Voitinsky.

Au début des années 1950, des historiens fortement imprégnés par le contexte de Guerre froide, tels que Conrad Brandt⁷ et Allen Whiting⁸, mettent l'accent sur le rôle fondamental de la Russie soviétique dans l'émergence du mouvement révolutionnaire chinois. Ils présentent le PCC comme un pur produit de Moscou, inféodé aux intérêts de la politique extérieure soviétique. À la même époque, les travaux de Benjamin Schwartz⁹ et Maurice Meisner¹⁰ insistent au contraire sur les racines endogènes du mouvement communiste chinois. Ce dernier montre le rôle essentiel de Li Dazhao, professeur à l'Université de Pékin, qui développe le premier une approche systématique du marxisme en Chine. Dans la mouvance des travaux de Schwartz et Meisner, une génération plus

⁶ Hu Sheng (dir.), *L'histoire du parti communiste...*, *op. cit.*

⁷ Conrad Brandt, *Stalin's Failure in China*, Cambridge, Harvard University Press, 1958.

⁸ Allen Whiting, *Soviet Policies in China 1917-1924*, New York, Columbia University Press, 1953.

⁹ Benjamin Schwartz, *Chinese Communism and the Rise of Mao*, Cambridge, Harvard University Press, 1951.

¹⁰ Maurice Meisner, *Li Ta-cha and the Origins of Chinese Marxism*, Cambridge, Harvard University Press, 1967.

récente d'historiens insiste, au tournant des années 1990, sur la primauté des facteurs internes dans la fondation du PCC. Arlif Dirlik, dans son ouvrage *The Origins of the Chinese Communism*¹¹, montre que le Parti tire son origine des sociétés d'étude, qui émergèrent à la suite du mouvement du 4 mai 1919 dans quelques universités et écoles normales supérieures¹². Des professeurs impulsèrent la création de groupes d'étudiants, cherchant à rompre avec la pensée traditionnelle chinoise, et les initièrent à la pensée radicale venue d'Occident. Ainsi, en mars 1920, Li Dazhao établit secrètement avec ses étudiants une Société d'étude de la théorie marxiste. Hans J. Van de Ven va plus loin encore, en soulignant le fort régionalisme et les tendances centripètes au sein du mouvement révolutionnaire chinois. Le PCC s'est constitué, selon lui, à partir de réseaux d'amis et de maîtres d'écoles, chaque réseau prenant racine dans une région particulière et un environnement social propre¹³. Ces études ont ainsi tendance à minimiser l'influence des forces extérieures.

L'ouverture des archives du Comintern en 1991 a obligé néanmoins les historiens à repenser la question, comme le prouvent notamment les travaux d'Alexander Pantsov¹⁴. Son ouvrage souligne le rôle majeur de Moscou dans l'implantation de l'idéologie marxiste au tournant des années 1920. La Russie soviétique participe à l'éclosion du marxisme par la diffusion d'une littérature communiste importante. Elle finance les premières traductions des ouvrages de Marx, Lénine ou Trotsky. Cette nouvelle perspective conduit aussi à réévaluer le rôle de la mission Voitinsky dans la création d'un mouvement communiste chinois au tournant

¹¹ Arlif Dirlik, *The Origins fo the Chinese Communism*, Oxford, Oxford University Press, 1989.

¹² Les participants au premier congrès du Parti sont ainsi en majorité issus de trois ensembles universitaires : l'Université de Pékin, l'Université impériale de Tokyo et l'École normale supérieure du Hunan.

¹³ Hans K. Van de Ven, *From Friend To Comrade, The Founding of the Chinese Communist Party*, Berkeley, University of California Press, 1920-1927, 1991.

¹⁴ Alexander Pantsov, *The Bolsheviks and the Chinese Revolution, 1919-1927*, Honolulu, University of Hawai Press, 2000.

des années 1920. Il ne s'agit pas de nier l'apport des travaux qui, depuis Meisner et Schwartz, ont contribué à montrer l'importance des facteurs internes dans l'émergence du PCC, mais d'apporter quelques éléments nouveaux sur les causes de la fondation du parti communiste chinois.

Lorsque Grigory Voitinsky, jeune révolutionnaire de 26 ans, arrive pour la première fois en Chine, en avril 1920, envoyé par le bureau d'Extrême-Orient du comité central du parti communiste russe¹⁵, le mouvement révolutionnaire chinois est dans une impasse. L'absence de programme clair, l'influence des anarchistes au sein des sociétés d'étude socialistes a créé une frustration dans les rangs des intellectuels, qui ne parviennent pas à recueillir les fruits du mouvement du 4 mai 1919. Durant les huit mois que dure sa mission, Voitinsky donne un second souffle à ces groupes, en leur proposant un nouveau modèle d'organisation, le modèle bolchevique. Dans un premier temps, il prend contact avec les intellectuels socialistes les plus influents tels Li Dazhao à Pékin et Chen Duxiu à Shanghai. À l'aide de ce dernier, il organise, mi-juillet, une conférence qui rassemble des groupes socialistes et anarchistes de Chine du Nord¹⁶. Il y fait l'éloge du communisme russe et de la révolution d'Octobre. Dans un second temps, il tente de structurer et de rassembler les différentes sociétés d'étude socialistes. L'objectif est clairement défini lors d'une réunion à Pékin des représentants soviétiques¹⁷ entre le 5 et le 7 juillet : il s'agit de donner naissance à un parti communiste chinois, en organisant un Congrès rassemblant les différentes organisations socialistes chinoises¹⁸. Pour parvenir à ce but, Voitinsky met en place, à la suite de cette réunion, un « bureau révolutionnaire » à Shanghai composé de quatre socialistes chinois et lui-même. Il l'organise selon le modèle bolchevik avec trois

¹⁵ Il est accompagné par deux autres membres du PCR, Stojanovic et Titov.

¹⁶ RGASPI (Archives d'État russes pour l'histoire sociale et politique), 495/19/115/1-6.

¹⁷ Outre Voitinsky, participent à cette réunion Stojanovic et Vilenski-Sibirjakov, envoyé de la république soviétique russe en Extrême-Orient.

¹⁸ RGASPI, 495/154/2/2-5.

sections : la section d'édition, qui fait traduire le matériel reçu de Vladivostok, la section d'information qui tente d'influer sur les journaux et la section d'organisation, qui s'occupe de la propagande auprès des étudiants et des syndicats¹⁹. Au cours de l'été et de l'automne des bureaux semblables sont mis en place à Pékin, Canton, Tianjin, Hankou et Nanjing par Voitinsky et ses adjoints²⁰. Lors de ses différents voyages à Pékin, Shanghai et Canton, Voitinsky n'a de cesse d'expliquer aux militants l'utilité de l'idéologie et des principes d'organisation bolcheviques pour la révolution chinoise, comme en témoigne Zhang Guotao dans ses mémoires²¹. Lorsqu'il quitte la Chine, en janvier 1921, il a posé les bases du mouvement communiste et défini l'horizon à atteindre : la fondation d'un parti. Il fut décisif pour impulser et structurer les organisations socialistes chinoises. Il a transformé les groupes d'étude en des structures de type communiste, même si celles-ci sont loin d'être de véritables organisations bolcheviques. Les origines de PCC ne peuvent être ainsi réduites à leurs dimensions endogènes. C'est bien l'intervention concrète de la Russie par l'intermédiaire de ses envoyés qui fait naître le communisme en Chine.

Si l'histoire officielle chinoise occulte le rôle des envoyés de Moscou dans l'année précédant la fondation du Parti, c'est que le moment même de la création du Parti constitue dans la mémoire officielle un tournant décisif : le début de la Grande Renaissance. Hu Jintao déclare ainsi le 1^{er} juillet²² 2011 dans son discours à l'occasion de l'anniversaire du Parti : « En ce même jour, il y a 90 ans, fut créé le Parti communiste chinois, ce qui constitua un grand événement qui fit date dans l'histoire de la nation chinoise. Dès lors, le peuple chinois s'est engagé dans une voie radieuse

¹⁹ RGASPI, 495/19/193/23-25.

²⁰ RGASPI, 495/154/2/2-5.

²¹ Chang Kuo-t'ao, *The Rise of the Chinese Communist Party. An Autobiography*, Lawrence, Kansas University Press, 1971, tome 1, p. 123.

²² Le congrès fondateur s'est ouvert en réalité le 23 juillet 1921, mais la date commémorative est fixée au 1^{er} juillet dans le calendrier chinois.

de lutte pour l'indépendance nationale et la libération du peuple, frayant un chemin magnifique menant à la prospérité du pays »²³. Ce moment, qui constitue l'un des fondements de la légitimité du gouvernement communiste, est l'objet d'une lecture téléologique dans l'histoire officielle : le musée du premier congrès national du parti communiste de Chine, qui se situe à l'endroit même où fut fondé le PCC à Shanghai²⁴, présente Mao Zedong comme le leader du Congrès alors qu'en réalité l'instituteur du Hunan n'a qu'un rôle secondaire, éclipsé par l'aura des intellectuels pékinois et shanghaiens tels que Zhang Guotao ou Li Hanjun²⁵. De même le rôle de Sneevliet, représentant du Comintern est réduit à celui de simple témoin du Congrès. Cette relecture de l'histoire amène à s'interroger sur le déroulement de l'événement lui-même et sur son impact.

À la suite de la mission Voitinsky, les militants chinois des bureaux révolutionnaires préparent, au cours de la première moitié de l'année 1921, la tenue d'un Congrès. Ils reçoivent à partir de mai l'aide des représentants du Comintern et du Profintern, Sneevliet et Nikolsky, tout juste arrivés en Chine. Le Congrès s'ouvre le 23 juillet 1921 en présence de treize délégués chinois²⁶ et des deux envoyés moscovites. La première session est consacrée à la présentation des rapports des différents délégués. Sneevliet y joue un rôle important, jouissant d'un certain prestige auprès des délégués de par son expérience révolutionnaire : il présente le premier rapport du Congrès, demande aux délégués des différentes provinces de

²³ http://french.news.cn/documents/2011-07/01/c_13960636.htm [site consulté le 4 juillet 2011].

²⁴ Le Congrès s'est tenu dans la maison de l'un des délégués, Li Hanjun, située rue Bayle dans la concession française.

²⁵ En témoignent les poupées de cire qui reconstituent la scène dans le musée du Parti. Mao apparaît debout, focalisant le regard des autres délégués qui, tous assis, le regardent parler.

²⁶ Étaient présents Li Da et Li Hanjun (Shanghai), Zhang Guotao et Lui Renjing (Pékin), Dong Biwu et Chen Tanqiu (Wuhan), Mao Zedong et He Shuheng (Hunan), Chen Gongbo (Canton), Wang Jinmei et Deng Enming (Jinan), Zhou Fuhai (étudiant au Japon) et Bao Huiseng. Chen Duxiu qui est nommé secrétaire du PCC est à Canton au moment du Congrès.

présenter à leur tour un rapport d'activité et suggère enfin d'élire une commission préparatoire pour organiser le plan et le programme du Congrès avant de tenir une autre session. Mais des tensions entre les délégués chinois et Sneevliet voient le jour sur la ligne à adopter. Ce dernier, partisan d'un rapprochement avec le mouvement nationaliste, se heurte à l'hostilité des délégués, qui prônent une ligne plus révolutionnaire. Il n'est d'ailleurs pas autorisé, malgré ses protestations, à assister aux trois sessions suivantes du Congrès – 27, 28 et 29 juillet – au cours desquels une majorité des membres se déclare pour l'établissement d'une dictature du prolétariat comme objectif immédiat, et refuse de soutenir la bourgeoisie nationale. Il assiste néanmoins à la 5^e session du Congrès, mais peu de temps après l'ouverture de cette session, l'intrusion d'un inconnu fait craindre l'arrivée de la police, et le Congrès est ajourné. Les délégués organisent finalement une nouvelle et dernière session pour ce Congrès, mais là encore les représentants du Comintern ne sont pas invités, en partie par prudence cette fois, car la réunion étant prévue dans une barque sur le lac du Sud à Jiaxiang, la présence d'étrangers aurait pu éveiller les soupçons. C'est au cours de cette dernière session que la ligne du Parti est finalement fixée : les délégués adoptent ainsi une ligne révolutionnaire et prônent l'établissement de la dictature du prolétariat²⁷. Ils déclarent toute alliance avec un autre parti impossible.

La fondation du Parti ne marque pas pour autant un tournant radical dans le mouvement révolutionnaire chinois. Au plan de l'organisation, si officiellement le parti est unifié sur un modèle bolchevique, en pratique, son fonctionnement continue d'être celui d'une nébuleuse rassemblant différents groupes régionaux de militants radicaux, qui agissent de manière autonome par rapport au centre. Le meilleur exemple est probablement le conflit qui naît entre la direction centrale et le comité exécutif régional de Canton, lorsque la première intime au second de couper toute relation avec Chen Jiongming, général de Sun Zhongshan, qui s'était retourné contre ce

²⁷ « The First Program of the CCP (July-August 1921) », in Tony Saich, *The Rise to Power of the Chinese Communist Party*, New York, M E Sharp, 1996, p. 16.

dernier en s'emparant de Canton en mai 1922. Le plénum du comité central à Hangzhou en août 1922 condamne l'attitude déviationniste des militants cantonnais. Mais ceux-ci ne se plient pas aux décisions du Parti et décident, au contraire, de rompre leurs liens avec le centre. Hans Van de Ven montre que certains groupes échappent même complètement à la tutelle du Parti. Ainsi une organisation communiste du Sichuan reste en dehors de l'orbite du PCC jusqu'en 1925. Ce n'est qu'à cette date que son fondateur, un certain Wu Zuzhang, aurait appris, lors d'un voyage à Pékin, l'existence du PCC et aurait accepté de fusionner avec lui²⁸. Sur le plan politique, la fondation du Parti n'entraîne pas de tournant politique majeur. Il ne compte qu'une cinquantaine de membres au moment de sa création et son poids sur la vie politique est minime. Sneevliet, qui durant deux ans tente d'organiser le mouvement communiste – de 1921 à 1923 – se montre d'ailleurs très critique sur les potentialités du PCC dont il dénonce régulièrement auprès de Moscou le caractère groupusculaire et sectaire. Dans son rapport à l'exécutif en juillet 1922, il déclare ainsi : « en juillet 1921, des représentants des groupes locaux se sont réunis à Shanghai et ont décidé de former un parti communiste (...) bien qu'il eût été préférable de demeurer un groupe de propagande »²⁹. Dans les lettres qu'il adresse régulièrement à la direction du PCR et du Comintern, il souligne que le PCC ne représente pas une force politique suffisante pour pouvoir peser sur la vie politique contrairement au Guomindang, dont le développement doit être privilégié par Moscou. Ce n'est en réalité qu'à la suite du mouvement du 30 mai 1925 que le PCC va véritablement prendre une nouvelle envergure, le nombre d'adhérents passant de 995 adhérents au IV^e Congrès, à la fin janvier, à 10 000 adhérents, en novembre de la même année.

²⁸ Hans J. Van de Ven, *op. cit.*, p. 74.

²⁹ Archives Sneevliet, document n° 225, Bericht des Genossen H. Maring für die Executive, 11 juillet 1922, in Tony Saich, *the Origins of the First United Front*, Leiden, E.J. Brill, 1992, p. 290.

La fondation du Parti n'est donc pas une véritable rupture dans l'histoire du mouvement révolutionnaire chinois au début des années 1920. Elle marque avant tout un tournant symbolique dans la mémoire officielle chinoise, celui de la Renaissance de la Chine.

La commémoration de la fondation du Parti est avant tout, en Chine, un enjeu de mémoire nationale, comme en témoignent les célébrations organisées pour le 90^e anniversaire. Elle est l'occasion d'exalter la fierté retrouvée de la Chine et de magnifier l'action du Parti et de sa figure tutélaire, Mao Zedong. L'insistance sur les origines nationales du Parti trouve une résonance dans l'historiographie occidentale qui depuis les années 1950 a mis en avant l'importance des sociétés d'étude marxiste, des réseaux d'amitiés dans la fondation du PCC. Mais elle sous-estime le rôle de la Russie soviétique qui ne se réduit pas à une simple influence idéologique. Le voisin soviétique agit par l'intermédiaire de ses envoyés en rassemblant et en structurant les groupes socialistes dès 1920, même si ceux-ci n'ont pas encore véritablement adopté le modèle léniniste. Il pose ainsi les bases de la fondation du PCC. Juillet 1921 ne marque pas pour autant une rupture dans l'histoire du mouvement révolutionnaire chinois : la mouvance communiste continue de fonctionner comme une nébuleuse de groupes régionaux autonomes. Le PCC mettra encore plusieurs années, sous l'égide de Moscou, à devenir un véritable parti communiste et un acteur majeur de l'histoire politique chinoise.

L'originalité de la politique française en Inde, 1750-1783

Grands établissements ou commerce ?

MARCO PLATANIA

L'historiographie de l'aventure coloniale de la France en Inde¹ s'est focalisée de façon prioritaire sur la circulation d'instructions diplomatiques et militaires, entre la métropole et les établissements en Inde. Cet article se propose de situer cette dialectique dans un contexte plus large, comprenant les royaumes de l'Inde ainsi que les États européens en compétition avec la France, et notamment la Grande-Bretagne, eux aussi liés par des intérêts multiples au contexte politique local. Loin de considérer cet axe métropole-colonie comme exclusif de la politique impériale française, des pistes sont indiquées pour adopter une perspective multifocale, plurielle, « trans-impériale ». Les enjeux des relations que la France a entretenues avec les principautés de l'Inde sont particulièrement mis en lumière. L'angle de réflexion adopté exige que certains défis méthodologiques soient pris en compte, et que des controverses historiographiques sédimentées soient remises en questions.

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre d'une bourse post-doctorale, financée par la Mairie de Paris (programme Research in Paris 2010) pour le développement d'une recherche au Centre d'histoire de l'Asie contemporaine, UMR IRICE, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Enjeux et problématiques

Il faut d'abord évacuer l'idée que la politique coloniale de la France, en Inde, au XVIII^e siècle, émane d'un sujet unitaire et s'inspire de principes bien fixés et constants. Les relations économiques et politiques avec les principautés relèvent de plusieurs acteurs, et elles sont plutôt le résultat d'une confrontation entre points de vue et intérêts différents, notamment ceux de la métropole et ceux des établissements en Inde. En métropole, le Conseil du roi, le ministre de la Marine et la direction de la Compagnie des Indes élaborent les grandes lignes des stratégies commerciales et politiques que les administrateurs en Inde doivent suivre ; ils décident ensuite des financements, des envois de navires, marchandises, personnel militaire et civil, et ils exercent le contrôle sur les administrateurs aux colonies. Il serait néanmoins dommageable de croire que l'administration coloniale en Inde est le simple exécuter des ordres reçus. Cette thèse, qui a orienté les recherches de Sudipta Das, est exagérée². Les administrateurs bénéficient d'une marge d'initiative considérable en raison de la distance entre les comptoirs de l'Inde et la France – ce qui entraîne une lenteur notable des communications – et parfois une énonciation trop vague des principes stratégiques qu'ils reçoivent. Face à l'accélération des démêlés politiques et militaires en Inde, la direction centrale de la Compagnie ne peut intervenir qu'« après coup », c'est-à-dire en décalage par rapport aux initiatives des administrateurs. Elle ne peut alors qu'apprécier les démarches entreprises, ou les contester, mais son pouvoir d'orientation est, en ces moments-là, fort limité.

Il faut encore considérer que les décisions entérinées en métropole dépendent largement des informations provenant des colonies, c'est-à-dire de la correspondance adressée par les administrateurs coloniaux à leurs supérieurs. Ainsi, la confiance que la direction de la Compagnie accorde à

² Sudipta Das, *Myths and realities of French Imperialism in India, 1763-1783*, New York, Peter Lang, 1992.

son personnel sur place, ou *vice versa* le désaccord qui peut surgir entre la direction centrale et le personnel aux colonies, influencent la mise en œuvre de la politique française, et occasionnent parfois des tensions importantes.

Depuis la Troisième République jusqu'aux années 1990, ces tensions entre métropole et colonies entraînent une lecture dichotomique et anachronique de l'histoire de la France d'outre-mer. Le gouvernement Ferry, en effet, perçoit l'importance de défendre la tradition coloniale de la France face à l'opinion publique et parlementaire « timide » ; or, de toute évidence, cette tradition n'est pas aussi glorieuse que l'on souhaite et cela pose problème. La restauration de l'image de la France comme puissance coloniale s'accomplit par un double processus que l'on ne peut, ici, que résumer très sommairement. En premier lieu, l'historiographie coloniale³ se lance à la redécouverte des héros et des moments de grandeur de la France d'outre-mer : les voyages de Champlain au Canada, les entreprises de Duplex et de Bussy en Inde. Ces jalons d'histoire prouvent bien, selon les partisans de la politique de Ferry, que la France n'a jamais manqué de génie colonial. Mais cette tendance à trouver dans l'histoire de la France d'outre-mer les preuves de la « vocation coloniale » de la nation, s'accommode mal avec des ruptures telles que la perte du Canada, la cession de la Louisiane ou la débâcle en Inde. Comment expliquer ces revers ? Ce questionnement produit deux conséquences durables dans

³ Cf. Pierre Margry, *Relations et mémoires inédits pour servir à l'histoire de la France dans les pays d'outre-mer, tirés des Archives du ministère de la Marine et des Colonies*, Paris, Challamel, 1867 ; Pierre Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer. Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique septentrionale*, Paris, Maisonneuve, 1879-1888 ; Tibulle Hamont, *Un essai d'Empire français dans l'Inde au xviii^e siècle. Duplex d'après sa correspondance inédite*, Paris, Plon, 1881 ; Émile Barbé, *Le Nabab René Madec. Histoire diplomatique des projets de la France sur le Bengale et le Pendjab (1772-1808)*, Paris, Alcan, 1894 ; Paul Gaffarel, *Histoire de la Floride française*, Paris, Didot, 1875 ; Eugène Réveillaud, *Histoire du Canada et des Canadiens français, de la découverte jusqu'à nos jours*, Paris, Grassart, 1884.

l'historiographie française : d'abord, la polarisation entre héros et anti-héros coloniaux. D'un côté, les historiens célèbrent les aventuriers français, à l'instar de Dupleix et Bussy ; de l'autre côté, ils blâment la direction de la Compagnie, qu'ils estiment timide face aux initiatives de ses administrateurs, et myope face aux exigences des colonies en termes d'hommes, de ravitaillement, de financement, de navires. Or, on va montrer ici que, malgré les divergences et les tensions entre métropole et colonies, cette représentation dichotomique opposant les génies coloniaux à une administration « anticoloniale » est démesurée.

La deuxième caractéristique durable de l'historiographie du XX^e siècle est la lecture qu'elle donne des politiques coloniales en Inde. La mise en valeur des stratégies de Dupleix et de Bussy est un cas exemplaire : ainsi, Alfred Martineau trouve dans un célèbre mémoire rédigé par Dupleix en 1753 rien moins que la formulation lucide de la « théorie moderne de la colonisation » légitimant « l'occupation d'une partie plus ou moins étendue du pays »⁴. C'est bien encore la conduite française en Inde, incarnée cette fois dans les manœuvres du général de Bussy dans le Deccan, que l'historiographie de la troisième République porte comme exemple d'une deuxième stratégie coloniale : celle-ci s'éloigne de la « politique de conquête »⁵, et essaye d'établir la « prépondérance de l'influence française » par la diplomatie. On préconise le « protectorat »⁶. La tendance à actualiser les politiques coloniales de l'époque moderne a duré si longtemps, qu'elle revient encore, en 1991, dans le manuel d'histoire coloniale de Pierre Pluchon⁷.

⁴ Alfred Martineau, *Bussy et l'Inde française. 1720-1785*, Abbeville, Paris, Société de l'histoire des colonies françaises et librairie Ernest Leroux, 1935, p. 449.

⁵ *Ibid.*, p. 445.

⁶ Raman C. Vasa, *Le Protectorat français aux Indes sous le marquis de Bussy*, Paris, Librairie Picard, 1935, spécialement les pages 3-4 et 203-213.

⁷ Pierre Pluchon et Denise Bouche, *Histoire de la colonisation française*, t. 1, Paris, Fayard, 1991, p. 179-190. Cf. le chapitre « Le Protectorat français sur le Deccan : Bussy », où l'auteur oppose la stratégie de Bussy, véritable exemple de protectorat, et l'« action expansionniste » de Dupleix.

Les considérations qui suivent tentent de s'affranchir de ces schémas historiographiques, en indiquant des perspectives alternatives, ce qui permet de cerner la politique coloniale de la France en Inde, dans le contexte « impérial » précédemment évoqué.

Un « juste milieu » ambigu et des alliances variables

Au tournant de l'année 1781, alors que la Grande-Bretagne est engagée dans une tentative de plus en plus vaine de réprimer la révolte des colons américains, le gouvernement français décide d'ouvrir un front de combat en Inde. En mai, une flotte formée de cinq vaisseaux de guerre, une frégate et huit vaisseaux marchands, fait voile vers l'Île de France sous le commandement du bailli de Suffren⁸. Elle est suivie, en décembre, par l'envoi d'une armée aux ordres du vieux et célèbre général de Bussy, vétéran des campagnes militaires françaises en Inde dans les années 1750⁹. Le but de cette double expédition est de porter une aide militaire aux royaumes en guerre contre la Compagnie anglaise, diminuer la présence coloniale britannique et, par là, rétablir la présence et le crédit que la France avait perdus à l'issue de la guerre de Sept Ans (1756-1763). Quelles ont été les instructions sur les négociations avec les princes indiens, reçues par le général à son départ ?

« Le S. Marquis de Bussi doit être prévenu que l'intention du Roi n'est pas de garder les conquêtes que ses armées pourront faire dans l'Inde ; il manifestera d'avance, ou à son débarquement, ses intentions généreuses et fera déclarer aux Princes du pays que sa Majesté fera restituer aux propriétaires primitifs les conquêtes qui seront faites sur ses ennemis ; qu'elle n'a eu vue que d'affaiblir la puissance des Anglois dans l'Inde, et d'y établir et maintenir un

⁸ *Journal de bord du bailli de Suffren dans l'Inde*, publié par Henri Moris, Rennes, La Découvrance, 1995 (1^{re} éd. 1888), p. 7.

⁹ Siba Pada Sen, *The French in India, 1763-1816*, New Delhi, Munshiram Manoharlal, 1971 (1^{re} éd. 1958), p. 220.

équilibre qui assure à ces Princes la tranquille possession de leurs états. [...] On recommande seulement au S. Marquis de Bussy d'avoir toujours pour objet dans les négociations et dans les restitutions qu'il opérera, de se ménager les moyens de rembourser l'état des frais que cette entreprise lui coûte ; et de nous procurer de leur part, autour des établissements du commerce dont nous pourrions nous emparer, et que le traité de paix pourra nous assigner, des cessions suffisantes pour nous défrayer de l'entretien des possessions qui nous restent à cette époque »¹⁰.

D'entrée, les instructions énoncent de façon claire les principes auxquels Bussy doit se tenir ; mais c'est à l'aune de la mise en œuvre de ces principes qu'il faudrait mesurer la nature de la politique pour le rétablissement de la présence française en Inde. Or, avec quels princes Bussy devait-il négocier ? Ensuite, quelle était la mesure « suffisante » des « possessions » nécessaires pour assurer à la Compagnie la possibilité de rembourser les frais des guerres et faire du commerce ? Les avis exprimés par l'administration française, la direction de la Compagnie et les administrateurs, font preuve des différences remarquables de points de vue et des revirements de stratégie. Ces derniers sont, par ailleurs, aussi fréquents de la part des princes indiens : le Nizam du Deccan, l'Empereur, les Mahrattes, les souverains du Mysore Häidar Ali et Tippou Sultan¹¹. Il reste quand même possible de déceler, en filigrane des détails des négociations avec les royaumes de l'Inde, l'alternative encadrant les

¹⁰ *Mémoire du Roi pour servir d'instruction au S. M. de Bussy* (11 novembre 1781), BNF, NAF, 9433, fol. 80.

¹¹ Pour une vue d'ensemble cf. Alfred Martineau, *Lettres et conventions des gouverneurs de Pondichéry avec différents princes hindous, 1666 à 1793*, Pondichéry, Société de l'histoire de l'Inde française, 1911-1914 ; Alfred Martineau, *Dupleix et l'Inde française*, 4 vol., Paris, Champion, 1920-1928 ; Alfred Martineau, *Bussy et l'Inde française*, *op. cit.* ; Siba Pada Sen, *op. cit.* ; Sudipta Das, *op. cit.* ; V. G. Hatakhar, *Relations between the French and the Marathas (1668-1815)*, Bombay, University of Bombay, 1958 ; Aniruddha Ray, « France and Mysore: A History of Diverse French Strategies », in Habib Irfan (ed.), *State and Diplomacy under Tipu Sultan. Documents and Essays*, Indian History Congress, Tulika Books, 2001, p. 120-139.

initiatives françaises pour le rétablissement de la présence dans le continent : la poursuite du « commerce » et celle des « conquêtes ». Nous allons voir que la recherche de l'équilibre, voire d'une sorte de juste milieu entre ces deux possibilités, fait l'originalité de la politique française en Inde au tournant du XVIII^e siècle, mais occasionne aussi des difficultés qui s'avéreront incontournables.

Si l'on revient en 1753, juste avant que la guerre de Sept Ans ne relance la rivalité franco-britannique en Inde, la direction de la Compagnie de Commerce peut prescrire de manière assez précise l'extension des conquêtes : elle recommande, notamment à Duplex, d'arrêter l'annexion de territoire, et de veiller plutôt à conserver les établissements qu'il a placés sous son administration. Ainsi, lui écrit la Compagnie, le prochain envoi d'hommes et de financements devra servir exclusivement à « pourvoir à la sûreté de nos comptoirs, si malheureusement les circonstances venoient à changer dans l'Europe. Voilà, Monsieur, l'unique objet de notre attention, et celui qui doit principalement vous occuper »¹². La conservation du *statu quo* – un *statu quo* par ailleurs accru de nouvelles possessions acquises jusqu'en 1753 – est la stratégie coloniale souhaitée par la direction de la Compagnie.

La guerre de Sept Ans (1756-1763) transforme la situation, en imposant à la France une réduction considérable de ses possessions en Inde. Plusieurs voix se lèvent alors de Pondichéry et de Chandernagor pour plaider le rétablissement des intérêts nationaux, ainsi qu'une reconquête de territoire. Avancés, entre autres, par Law de Lauriston, Bellecombe et Chevalier, les projets militaires et diplomatiques à la fois, divergent l'un de l'autre et sont parfois en opposition réciproque en raison des différents liens entretenus avec les royaumes, des alliances complexes qui interviennent entre ceux-ci et la Compagnie anglaise, ainsi que des vues des administrateurs. Malgré ces différences, un élément stratégique revient de façon régulière, et notamment un propos qui différencie la politique

¹² BNF, NAF, 9145, f. 89 v. La lettre est datée 10 janvier 1753.

française de celle des Anglais : tandis que ces derniers sont considérés comme des conquérants sans freins, la France affiche une politique de possession des territoires inspirée des principes de la modération et de l'équilibre.

Concrètement, la coopération avec les princes de l'Inde se heurte néanmoins à des problèmes qui finissent par compromettre la réussite de la politique du « juste milieu ». Un rôle important dans l'échec des alliances est joué par le décalage entre les intérêts immédiats de la France et ceux des royaumes de l'Inde. Le soutien financier et militaire aux guerres qui se déroulent dans la péninsule est un élément central dans toutes les négociations. Or, du côté français, ce soutien n'est ni rapide, ni inconditionné. La lenteur des communications et la détresse des finances nationales ont certes occasionné des hésitations. Mais le véritable problème est sans doute dans le statut que la Couronne pense assumer dans les guerres de l'Inde. Alors que les princes souhaitent recruter un allié militaire pour poursuivre des guerres de grande ampleur et de longue durée, l'administration française envisage, certes aussi à cause d'exigences pratiques, de mettre en place une stratégie d'interventions armées ponctuelles, finalisées à l'obtention de terres en échange de l'aide offerte. Ainsi, les royaumes indiens s'aperçoivent bientôt que le soutien offert par la France est lent ou en deçà de leurs attentes. Du côté français, le ministère de la Marine juge excessives les demandes avancées par les souverains indiens, ou tout simplement irrecevables car trop onéreuses. Ce décalage entre la France et les princes de l'Inde fait échouer maintes négociations qui se trouvaient à un point déjà bien avancé. Pour exemple, les négociations simultanées avec les Mahrattes et le royaume du Mysore en témoignent.

La politique coloniale française à l'épreuve des faits

Le projet d'une alliance avec les Mahrattes se forme dès 1777 à l'initiative du gouverneur de Chandernagor, Chevalier, et aussi, semble-t-il, de la confédération mahratte elle-même¹³. En l'espace de cinq années, jusqu'en 1783 au moins, des accords préliminaires circulent entre Pounah et la France à travers un réseau de négociateurs-intermédiaires, à l'instar du chevalier de Montigny, de Pallobot de Saint-Lubin (émissaires de Sartine), de Duchemin (commandant des troupes en Inde), de Warnet et de Chauvigny (officiers de marine), de Souillac (gouverneur de l'Île de France), et du général de Bussy. Il est remarquable que ces préliminaires, très détaillés du côté des affaires militaires, n'envisagent pas un accord sur les terres que la Compagnie française se serait appropriées, sauf la concession de Bombay soustraite aux Anglais et une exemption des droits sur les marchandises transitant par les ports de « Chaoul » ou de « Nadada », au choix¹⁴.

La raison plus profonde de l'échec des négociations est sans doute la divergence des intérêts des deux parties. Les Mahrattes, en effet, poursuivent une politique d'agrandissement qui les amène à dialoguer en même temps avec les Français, le Moghol et les Anglais. Ainsi, tout en attendant des renforts que Bussy ne peut acheminer vers le Malabar – puisque les troupes sont déjà employées sur la côte de Coromandel en soutien des armées du Mysore –, les Mahrattes entament des pourparlers avec l'Angleterre. Le vieux général est pris à contre-pied. Par ailleurs, sa conduite n'est pas tout à fait linéaire non plus : bien qu'il souhaite resserrer l'alliance avec les Mahrattes, il est forcé de coopérer avec le Mysore, ce royaume étant le principal opposant à l'expansion anglaise au Coromandel

¹³ Siba Pada Sen, *The French in India...*, *op. cit.*, p. 333-334.

¹⁴ Pour le détail de ces préliminaires, cf. Alfred Martineau, *Bussy...*, *op. cit.*, p. 349-350.

– région où se situe Pondichéry¹⁵. Or, l'alliance avec le Mysore complique la position de la France envers les autres puissances, notamment les Mahrattes, dont le Mysore est également un adversaire. Bussy aurait pu s'accommoder de ces difficultés en renforçant l'alliance avec le Mysore. Mais la divergence des intérêts compromet encore la réussite des ententes. Au-delà des incompréhensions tactiques – l'indécision de l'initiative militaire française en 1782 irrite Haïdar-Ali, ce à quoi s'ajoute l'attaque des Anglais au cœur du Mysore obligeant les troupes indiennes à se retirer du Carnatic et à abandonner Bussy –, les souverains du Mysore se méfient de l'empressement français à signer un traité qui aurait érigé la France en puissance locale, avant même que l'engagement militaire ne soit officiellement lancé¹⁶.

Les difficultés et l'ambiguïté que l'on vient de décrire dans les relations diplomatiques de la France avec les royaumes de l'Inde ne sont donc le fruit ni du hasard ni de négligences : la dissémination des possessions françaises – sur la côte du Coromandel, sur les bords du Gange, et dans l'Océan Indien (notamment les Îles de France et de Bourbon) – et les rivalités entre les différents royaumes indiens endommagent le rapprochement des intérêts de ces nombreux interlocuteurs. Les deux principaux pôles de la France en Inde, Chandernagor au Bengale, et Pondichéry sur la côte de Coromandel, sont en effet naturellement portés à privilégier les ententes à l'échelle locale, à savoir avec les Mahrattes et le Mysore. En outre, face aux rivalités subsistant entre les royautés dont ces comptoirs relèvent, le ministère qui coordonne les négociations est forcé à des ententes asymétriques dont la durée et la cohérence sont continuellement remises en cause. Le développement d'une politique unitaire avec les princes du pays est, en l'occurrence, quasi impossible.

¹⁵ Siba Pada Sen, *The French in India...*, *op. cit.*, p. 337-338 ; Mohibbul Hasan, *History of Tipu Sultan*, Delhi, Aakar Books, 2005, p. 43-54.

¹⁶ Siba Pada Sen, *The French in India...*, *op. cit.*, p. 276 ; Mohibbul Hasan, *History of Tipu ...*, *op. cit.*, p. 44 ?

Dans ce contexte, le principe du « juste milieu » et l'idée de créer une coexistence pacifique et respectueuse entre les princes du pays et les comptoirs français – que l'administration met en avant comme fondements de sa politique pour le rétablissement de son influence en Inde –, s'avèrent inconciliables avec les intérêts des royaumes. Cela devient évident à plusieurs reprises dans les années 1780-1783, quand le traité de paix signé entre la France et la Grande-Bretagne oblige Bussy, pour obtenir la restitution des comptoirs, à se retirer des guerres en Inde et à inviter Tippou Sultan à en faire autant, alors que le souverain du Mysore souhaite continuer l'affrontement avec les Anglais¹⁷.

Originalité de la politique française en Inde

Que peut-on conclure de ce survol ? Sans doute, la politique poursuivie par la France pour se rétablir en Inde au tournant du XVIII^e siècle est originale dans la mesure où elle s'attache à la recherche du juste milieu entre commerce et conquêtes. Néanmoins, ce principe est à l'origine de nombreuses divergences et difficultés. D'abord, la mesure convenable des possessions en Inde ne se laisse pas appréhender clairement. Elle fait l'objet de controverses inépuisables entre la métropole et les colonies, et laisse paraître une fondamentale ambiguïté des instructions données à Bussy. Ensuite, aux yeux des princes indiens, la politique française semble soit trop timide et incertaine du côté militaire, soit trop audacieuse du côté diplomatique, en raison des prétentions avancées.

S'attachant aux multiples épisodes ayant caractérisé les tentatives de rétablissement de la France au tournant du XVIII^e siècle, l'historiographie coloniale y a retrouvé des occasions de blâmer les incertitudes du ministère de la Marine et d'apprécier l'audace de quelques administrateurs.

¹⁷ Mohibbul Hasan, *History of Tipu ...*, *op. cit.*, p. 51-54.

Cette historiographie a encore analysé, dans les détails les plus minutieux, des démêlés militaires pour attribuer la responsabilité de la rupture des alliances à tel ou tel autre épisode, ou tel ou tel acteur, s'appuyant sur quelques mémoires circulant entre la métropole et les colonies. Ainsi, l'historiographie de la politique coloniale de la France en Inde a été victime des polémiques – qu'elle a perpétuées – créées à l'époque même, par les acteurs concernés.

Pourrait-on qualifier au moins certains aspects de la conduite de la France en Inde comme relevant d'une politique « impériale » ? La difficulté de répondre à cette question relève de la pluralité, et peut-être de l'ambiguïté de la notion d'empire. Certes, il serait dommage de penser que, tant au niveau du ministère de la Marine que de la part de l'administration des comptoirs, la France se soit désengagée de l'Inde. Mais il faut également se demander jusqu'à quel point elle aurait poussé ses conquêtes. Quelle sorte d'administration la France aurait-elle mis en place sur les territoires occupés ? Confronté à ces questions, le principe du « juste milieu » de l'articulation du commerce aux conquêtes, principe dont se sont inspirés les différents acteurs coloniaux et commerciaux français, révèle, à côté de l'ambiguïté de la politique coloniale au tournant du XVIII^e siècle, toute son originalité. Ce n'est que dans le contexte indien lui-même, au sein des négociations avec les différents royaumes et de la résistance à l'avancée de la Compagnie anglaise, que cette politique fluctuante se laisserait appréhender. La courte durée de l'aventure de la France ne permettra que d'imaginer l'aboutissement possible de cette politique, et ceci explique les questionnements et l'intérêt que cette politique ne cesse d'alimenter.

L'Extrême-Occident de la République : les États-Unis et l'Asie, de 1776 à 1898

NICOLAS VAICBOURDT

Créés en opposition à l'Europe autant qu'à l'Angleterre, les États-Unis ont cependant hésité entre un modèle de développement atlantique, désiré par Alexander Hamilton, et une expansion résolument orientée vers l'ouest et l'idéal d'un monde nouveau. Le mythe des richesses de l'Asie, hérité des récits européens, a finalement pesé dans la décision de Jefferson de conquérir les rives du Pacifique. La convergence d'intérêts économiques et du messianisme de ses groupes religieux, autant que celui, plus pragmatique, de l'idéologie nationale de la « Destinée manifeste », a engagé les États-Unis dans une quête d'expansion à travers le Pacifique vers l'Asie, comme un prolongement naturel de sa frontière. Mais cette découverte de l'Asie a aussi révélé la banalisation d'un pays qui, tout en se pensant exceptionnel dans sa démarche, en est venu à reproduire les modèles coloniaux européens. L'année 1898 marque l'aboutissement d'un processus de domestication de la frontière Pacifique des États-Unis, et, paradoxalement, un tournant dans la représentation que le pays se faisait de lui-même et qui renonce à établir un empire pour renouer avec son sentiment d'exceptionnalisme que son projet asiatique a failli corrompre.

L'Asie dans le projet d'expansion continentale de la jeune République

Traditionnellement, l'historiographie situe l'intérêt des États-Unis pour le Pacifique et l'Asie au moment de la découverte de la ruée vers l'or de la

Californie, dans les années 1840. Cependant, l'idée de la conquête du continent et d'une extension vers le Pacifique apparaît dès les premiers jours de la jeune République, et l'attrait des bénéfices à retirer des échanges avec l'Asie y a joué un rôle important.

Certes, les premiers contacts des Américains avec l'Asie s'inscrivent dans la continuité de la logique européenne de découverte du monde. Alors que les récits de Marco Polo ou de jésuites revenant de Chine et du Japon sont régulièrement lus en Amérique, c'est un ancien compagnon de James Cook, John Leydard, qui va influencer le pouvoir politique à Washington et sceller la coopération entre le monde des affaires et le pouvoir exécutif américain dans la découverte de l'Asie¹. En 1783, Leydard publie l'histoire de la troisième expédition de Cook, dans laquelle il souligne l'importance, pour les États-Unis, d'accéder à la côte occidentale du continent afin de mettre en place un fructueux commerce dans la zone Pacifique et vers l'Asie. Il rencontre Thomas Jefferson à Paris et le convainc de la nécessité d'établir des comptoirs sur la côte Pacifique du continent, pour développer le commerce de la fourrure avec la Chine. Dès 1784, grâce à l'appui de Jefferson, Leydard persuade un groupe de commerçants de financer une première expédition en Chine. Dans les années qui suivent, les expéditions des baleiniers, de commerçants en quête de bois de santal, ou de débouchés pour leurs fourrures, se multiplient depuis les ports du nord-est des États-Unis. Leur activité va rapidement prendre de l'ampleur, au point qu'en 1830, Honolulu est le premier port baleinier américain dans le Pacifique. De la sorte, les grandes sociétés baleinières et commerciales prennent conscience de l'importance du bassin Pacifique pour leur développement où elles s'estiment en mesure de pouvoir concurrencer les Britanniques. Elles vont jouer de leurs réseaux d'influence auprès du personnel politique, notamment le clan des Virginiens (les présidents Madison, Quincy Adams, Monroe...) pour obtenir un soutien de l'État américain.

¹ Voir M. Consuelo Leon W., « Foundations of the American Image of the Pacific », *Boundary 2*, vol. 21, n° 1, Spring 1994, p. 17-29.

Celui-ci s'est amorcé, en fait, avec l'élection de Jefferson qui, en dépit de ses réticences à l'égard de l'accroissement du pouvoir fédéral, va s'efforcer d'étendre la République vers l'Ouest. Après avoir acquis la Louisiane, pour empêcher les Européens d'ériger un *limes* le long du Mississipi, il obtient du Congrès le financement de la mission de Lewis et Clark (1804-1806), chargés d'explorer les territoires occidentaux, en affirmant que la côte Pacifique doit être intégrée au territoire national. Au terme de ses mandats, il encouragera même un des magnats du commerce de la fourrure de New York, John Astor, à créer un comptoir dans les territoires du nord-ouest (futur État de Washington) pour développer le commerce de la fourrure avec Canton. L'intérêt de l'État fédéral et de l'opinion publique pour la côte Pacifique et ses débouchés asiatiques, ne va cesser de croître jusqu'à la découverte de gisements d'or en Californie. Un souci d'ordre géopolitique s'y est ajouté. En 1821, la Russie, qui a aussi des ambitions en Asie et a pris position en Alaska, a décrété la fermeture du détroit de Behring aux navires commerçants étrangers et menace l'expansion des entreprises du nord-est des États-Unis. La promulgation de la doctrine Monroe, en 1823, entend aussi mettre un terme aux ambitions russes sur la côte Pacifique. Mais le président Quincy Adams décide de réaffirmer les ambitions asiatiques des États-Unis. En 1825, il obtient du Congrès le financement d'une mission scientifique chargée de cartographier le Pacifique et les côtes asiatiques, évaluer la richesse du Japon et de la Chine, et identifier les avant-postes nécessaires au développement du commerce dans la région². Sur les bases de ce rapport, le Congrès va décider l'ouverture de consulats américains à Maurice, Java, Hawaï ou Tahiti dont la mission sera de soutenir expressément les entreprises américaines. Dès 1830, les États-Unis négocient des garanties commerciales avec le Siam et Zanzibar. En 1844, après la victoire britannique dans la guerre de l'opium,

² Voir Richard Immerman, *Empire for Liberty. A History of American Imperialism from B. Franklin to P. Wolfowitz*, Princeton, Princeton University Press, 2010, p. 59-97.

ils ratifient le traité de Wangxia avec la Chine, qui leur octroie les mêmes avantages que la Grande-Bretagne³.

L'influence des missions protestantes

Cependant, les ambitions commerciales ne constituent pas le seul moteur de l'intérêt américain. Dès le début du XIX^e siècle, les États-Unis connaissent un second réveil religieux. En 1806, une réunion des églises protestantes au Williams College, connue sous le nom de Haystack Prayer, décide de former des missionnaires pour évangéliser le monde non chrétien, et en particulier l'Asie. Dès 1812, les premiers missionnaires sont envoyés en Inde puis progressivement dans l'ensemble de la région. Dans le contexte de la parution du célèbre article sur la « Destinée manifeste », les vocations ne vont cesser de se multiplier et le mouvement de prendre de l'ampleur. Les missionnaires, encouragés à se déplacer avec leurs familles pour inspirer confiance et se démarquer des ordres catholiques, ont pour tâche de s'implanter au plus profond des territoires⁴. Ils doivent bien entendu christianiser les populations mais aussi les initier à la modernité. La plupart des missionnaires sélectionnés sont des ingénieurs, des agronomes ou des médecins. Leurs épouses sont spécialement chargées des contacts avec les femmes locales, auxquelles elles doivent apprendre à lire et à écrire, voire enseigner les principes de la comptabilité familiale – comme de nombreuses missions protestantes l'ont fait pour les

³ Warren I. Cohen, *America's Response to China. A History of Sino-American Relations*, New York, Columbia University Press, 2010 (5^e éd.), p. 12-14.

⁴ Un des exemples les plus connus est la romancière Pearl Buck (prix Nobel de littérature en 1938), dont les parents vont s'installer dans la région de Shanghai alors qu'elle a quelques mois. Elle apprend le mandarin avant de parler sa langue natale, et son œuvre dédiée à la Chine est considérée comme ayant joué un rôle majeur dans l'intérêt de ses compatriotes envers la Chine, durant l'entre-deux-guerres.

femmes américaines. Il s'agit, non seulement de participer à l'éveil de ces populations, mais aussi de participer à la réorganisation sociale et politique des sociétés. Ainsi, en 1819, les rapports d'une communauté en Birmanie expliquent que les femmes sont bien plus intéressées par les cours de couture que par l'éducation religieuse, mais les missionnaires se targuent d'être parvenus à gagner leur confiance. À Hawaï, les missionnaires remettent en cause le système féodal local, en conseillant et en aidant les populations christianisées à acquérir des terres et en organiser l'exploitation de manière rationnelle, en gérant en commun l'irrigation et le matériel agricole. En 1892, les chrétiens possèdent plus des deux tiers des terres au grand dam du consul américain déplorant les bouleversements apportés par les missionnaires à ces « enfants de la nature »⁵. En Chine, la priorité donnée à l'éducation permet l'intégration, en 1873, d'un étudiant chrétien à la prestigieuse université de Yale. Cependant, leur seconde mission officielle est d'exploiter leur implantation locale et leurs réseaux, au profit des intérêts commerciaux et politiques américains pour lesquels ils sont appelés à servir de traducteurs et d'intermédiaires. L'influence de leurs églises auprès du Congrès, tout comme le rôle en faveur des intérêts nationaux, justifie l'action des postes diplomatiques en Chine, au Japon ou au Siam pour leur obtenir en priorité des statuts d'extraterritorialité juridique, incluant le droit de résider, d'acquérir des propriétés et faire du prosélytisme sans être inquiétés.

L'affirmation d'une politique de puissance

⁵ Sur le rôle des missions protestantes, voir, notamment, Jean Heffer, *Les États-Unis et le Pacifique. Histoire d'une frontière*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 115-127.

Ce soutien est d'autant plus aisément accordé que le pouvoir fédéral en est progressivement venu à considérer le Pacifique et l'Asie comme des extensions naturelles de la zone d'influence américaine. Dès 1825, John Quincy Adams, secrétaire d'État de Monroe et son futur successeur, considère que la doctrine Monroe doit s'étendre au Pacifique, et notamment à l'île d'Hawaï où la présence américaine commence à s'affirmer. C'est dans cette même logique d'extension de la doctrine Monroe que les États-Unis annexent, en 1867, l'atoll découvert par un phoquier américain sur la route d'Hawaï et le rebaptisent d'un nom explicite Midway, – l'atoll inhabité devenant une escale technique vers Hawaï. L'annexion de Midway est aussi symbolique d'une évolution de la politique américaine dans la zone Asie Pacifique. Jusqu'alors, l'enjeu a davantage été de suivre le chemin tracé par les Européens. Les revendications américaines envers la Chine, lors des négociations du traité de Wangsia, sont fondées sur l'égalité des droits obtenus par la Grande-Bretagne. L'expédition de l'amiral Perry au Japon, en 1853-1854, s'inscrit dans la même logique de garanties de droits. Perry a été chargé de négocier la protection des marins susceptibles de s'échouer sur les côtes japonaises, d'obtenir le droit d'escale et de réapprovisionnement des navires de la Nouvelle-Angleterre en route vers la Chine et des baleiniers et, enfin, de signer un traité commercial entre les deux pays⁶.

Cependant, après la guerre de Sécession, la politique américaine s'engage effectivement dans la logique de la « Destinée manifeste » d'expansion territoriale. Sous l'impulsion de William Henry Seward, le souci des intérêts commerciaux et de la concurrence européenne cède la place à une revendication d'ordre impérialiste. Secrétaire d'État de Lincoln, puis d'Andrew Johnson, de 1861 à 1869, Seward s'efforce d'étendre le territoire

⁶ Cf. Joseph Henning, *Outposts of Civilization: Race, Religion, and the Formative Years of American-Japanese Relations*, New York, New York University Press, 2000. Le traité de Kanagawa obtenu par la démonstration de force de Perry ne remplira que les deux premiers objectifs. Mais en 1858, le premier consul américain au Japon put faire ratifier un traité d'amitié et de commerce entre les deux pays.

américain toujours plus à l'ouest en décidant l'acquisition de l'Alaska, puis l'annexion de Midway. Son objectif, adopté par ses successeurs, n'est plus simplement de pouvoir concurrencer les puissances européennes en Asie, mais bien d'être en mesure de s'y opposer⁷. La confrontation entre les États-Unis et l'Allemagne, au sujet de l'archipel des Samoa, en constitue un bon exemple. Le port de Pago Pago dispose d'une rade d'envergure – peu nombreuses –, dans la région qui couvre la route maritime vers l'Australie et le sud-est de l'Asie. En 1872, l'administration Grant décide de s'y implanter et négocie avec les autorités locales un droit exclusif sur la rade et la protection des États-Unis contre les Européens, Allemands et Britanniques, déjà présents et qui ont aussi l'ambition de contrôler ce port stratégique. Cependant, l'opposition du Congrès va empêcher la ratification de l'accord. Mais en 1876, à l'initiative du secrétaire d'État adjoint, Frederick W. Seward, fils du secrétaire d'État de Johnson, le Congrès accepte de ratifier un traité échangeant l'autorisation d'établir une base navale et un port de charbon à Pago Pago, contre l'engagement des Américains d'offrir leurs bons offices en cas de conflit entre les chefs coutumiers et les puissances européennes – l'accord visant en fait l'Allemagne qui a renforcé sa présence économique dans l'île. Après une phase de cogestion de l'atoll avec les Allemands et les Britanniques, les Américains vont exploiter les tensions entre les Allemands et les autorités locales pour les évincer. En 1889, en réponse à l'envoi d'une escadre allemande destinée à faire pression sur les Samoans, la marine américaine expédie à son tour une escadre aux Samoa. Seule la destruction de la totalité des navires par un typhon permet de faire retomber la vive tension et laisse la place à une négociation, à Berlin, qui officialise le *statu quo*. Mais au début de 1899, une querelle dynastique donne l'opportunité aux Américains – soutenus par les Britanniques qui vont pourtant se retirer de l'archipel dès la fin de la crise –, d'intervenir militairement pour s'opposer

⁷ Voir Walter G. Sharrow, « William Henry Seward and the Basis for American Empire, 1850-1860 », *The Pacific Historical Review*, vol. 36, n° 3, August 1967, p. 325-342.

au candidat défendu par les Allemands, et d'imposer une partition de l'île (où la monarchie est abolie) qui leur confère l'exclusivité de l'exploitation du port de Pago Pago.

Une aire d'expansion coloniale ?

Cet ultime épisode vient confirmer l'affirmation des ambitions coloniales des États-Unis qui ont profité de la guerre contre l'Espagne (au sujet de Cuba) pour s'emparer des Philippines et annexer une fois pour toutes l'île d'Hawaï – où avait été établi un protectorat, après l'éviction de la reine, par un contingent de *marines*, et la proclamation d'une République en 1893⁸. Cette évolution coloniale dans le Pacifique traduit l'influence grandissante de l'amiral Mahan et de son célèbre essai, *The Influence of Sea Power upon History* (paru en 1890), et l'affirmation de la puissance américaine⁹. Mais elle est aussi le résultat de la vision raciale des Américains à l'encontre de l'Asie, qui justifie leur « devoir » de civilisation. Depuis la ruée vers l'or, l'hostilité de la population américaine n'a cessé de croître envers les Chinois venus en masse participer à la conquête de l'Ouest. La vision des « bons sauvages » véhiculée par les marins, cède alors la place à une violente xénophobie à l'encontre d'un peuple décrit comme inférieur, paganiste, incestueux ... Sous la pression populaire, les lois anti-immigrations finissent par fermer définitivement le pays aux Chinois, en 1892. Le mépris envers les Chinois s'est élargi à l'ensemble des populations asiatiques. Seuls les Japonais ont progressivement échappé à cette perception. Certes, dans un premier temps, les Japonais sont perçus

⁸ Il est n'est guère possible ici de développer cette question essentielle. Se reporter notamment à Walter LaFeber, *The Cambridge History of American Foreign Relations: The American Search for Opportunity, 1865-1913*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

⁹ Fareed Zakaria, *From Wealth to Power. The Unusual Origins of America's World Role*, Princeton, Princeton University Press, 1998, p. 128-190.

négativement. Le représentant américain au Japon, en 1862, les décrit comme sournois et les compare aux Indiens qui ne comprennent que le langage de la force. S'ensuit une succession de crises qui aboutit à l'envoi d'une nouvelle escadre, en 1866, pour forcer le Japon à rouvrir le commerce et autoriser les missions chrétiennes¹⁰. Mais en raison de la volonté d'adaptation du Japon, c'est une image différente qui s'impose progressivement : celle d'un peuple volontaire et éduqué, que les États-Unis doivent aider à se moderniser et s'adapter aux valeurs occidentales, comme le prescrivait la « Destinée manifeste »¹¹.

C'est sur la concomitance de ces vecteurs que vont s'appuyer les milieux d'affaires qui avaient tiré profit de la présence grandissante des États-Unis en Asie, pour soutenir une politique coloniale plus affirmée. À partir de 1897, l'expansion européenne en Chine et le partage de l'Empire en sphères d'influence commencent à générer un vent de panique à New York où la Chambre de commerce fonde, au début 1898, un Comité pour les intérêts américains en Chine (Committee on American Interests in China). Son objectif est de faire pression sur le State Department pour qu'il empêche un dépècement de la Chine au détriment des intérêts commerciaux américains. Rapidement, ce comité se rebaptise Association américano-asiatique (American Asiatic Association) et effectue un travail de *lobbying* plus étroit encore auprès de John Hay, secrétaire d'État successivement de McKinley, puis de Theodore Roosevelt. Le statut de l'Association fixe comme objectif de « développer et protéger les intérêts des échanges et du commerce des citoyens américains dans les empires de Chine, du Japon et de Corée, aux Philippines et autres territoires d'Asie et d'Océanie ». Pour élargir son influence, l'Association crée sa propre revue, *The Journal of the American Asiatic Association*. Son but est de

¹⁰ Joseph Henning, *Outposts of Civilization...*, *op. cit.* ; Jeffrey Keith, « Civilization, Race, and the Japan Expedition's Cultural Diplomacy, 1853-1854 », *Diplomatic History*, avril 2011, p. 179-202.

¹¹ Cette perception des « *yankees* de l'Asie » perdurera jusqu'en 1905 où le danger nippon deviendra une nouvelle doxa.

faire prendre conscience que le développement national est étroitement lié à l'océan Pacifique, de combler le retard américain dans l'étude des cultures, de l'histoire et des produits de l'Asie du Sud-Est, afin de faire prendre conscience de la nécessité politique, économique et morale d'une expansion dans le Pacifique et en Asie¹².

Mais en 1898, l'Asie va servir brutalement de miroir aux États-Unis. L'occupation des Philippines et l'éventualité de son annexion déchaînent les passions. La Ligue anti-impérialiste, menée notamment par Mark Twain, dénonce les velléités coloniales de la première nation décolonisée de l'histoire, soutenue par des mouvements nativistes et xénophobes, jugeant inassimilables les Philippines et autres populations asiatiques. Sous l'impulsion des progressistes, en dépit des velléités de Théodore Roosevelt, les États-Unis renoncent définitivement à tout projet colonial, se contentant d'une politique de *statu quo* et d'influence par le biais des revendications de la Porte ouverte en Chine, et de missions privées pour soutenir le développement local. Progressivement, les États-Unis vont négliger l'Asie pour autant que le *statu quo* soit préservé. En dépit de tous les espoirs, en 1914, la Chine ne représentera qu'à peine 1% du volume des échanges commerciaux américains. Pearl Harbor ne modifie guère le sens des nouvelles priorités américaines, confirmé par l'engagement en Europe, à partir de 1947. La victoire d'Eisenhower contre le clan asiatique, incarné par Taft et Mac Arthur aux primaires républicaines de 1952, ne fait qu'entériner la réorientation des États-Unis, en dépit de la succession des interventions et crises en Corée, en Indochine, au Vietnam et en Chine. En 1972, c'est dans sa nouvelle charte atlantique que Kissinger va inscrire le Japon. Et ce n'est qu'avec la fin de la Guerre froide que les États-Unis vont redécouvrir l'Asie, mais plus avec inquiétude qu'optimisme.

¹² John Eperjesi, « The American Asiatic Association and the Imperialist Imaginary of the American Pacific », *Boundary 2*, vol. 28, n° 1, 2001, p. 195-219.

La Corée et les États-Unis : une relation particulière

HAN JAE YEONG

Malgré la distance géographique et les différences culturelles, les États-Unis occupent de nos jours une place prépondérante auprès des deux Corées¹. Pour la Corée du Sud, les États-Unis sont toujours un partenaire privilégié, tandis que les relations politiques et économiques des deux pays ont considérablement évolué. De son côté, la Corée du Nord considère les États-Unis comme un envahisseur impérialiste, dont elle fait pourtant son interlocuteur principal pour améliorer sa situation politique et économique.

Comparée au rôle américain dans la péninsule coréenne, l'influence des deux Corées sur les États-Unis est insignifiante. Dans cet article, nous allons voir comment les États-Unis ont pu occuper une telle place – politique, militaire et économique – en Corée, depuis le milieu du XIX^e siècle.

Intervention américaine dans les affaires coréennes avant 1945

La première rencontre entre la Corée et les États-Unis a lieu en 1866, quand le navire américain *Général Sherman* arrive à la hauteur de Pyongyang pour y établir des échanges commerciaux, mais est brûlé par le

¹ L'auteure est doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, au Centre d'histoire de l'Asie contemporaine, et prépare une thèse intitulée « Unité et division dans la mémoire coréenne », sous la direction d'Hugues Tertrais.

gouvernement local et les habitants de la ville. En guise de protestation, les États-Unis ripostent en 1871, avec une escadre sous les ordres du contre-amiral John Rodgers qui attaque l'île de Ganghwa. Après avoir repoussé cet assaut, la Corée ferme la porte aux Occidentaux jusqu'en 1882, quand elle signe un traité de commerce et d'amitié avec les États-Unis – par l'intermédiaire de la Chine qui souhaite empêcher l'expansion japonaise vers la Corée.

À la fin du XIX^e siècle, la Corée est encore un royaume dépendant de la Chine et sous son influence politique. Dans ce contexte, l'impact américain sur la Corée est limité au domaine économique. Et pourtant, au cours de cette période, les États-Unis contribuent à moderniser la Corée, avant même son annexion par le Japon, grâce à la construction de lignes téléphoniques, de réseaux électriques et ferroviaires et en rénovant l'éducation. Le rôle des pasteurs américains est alors important dans la société coréenne, d'abord parce qu'ils fondent des écoles et des hôpitaux, ensuite parce qu'ils soutiennent la résistance coréenne contre la mainmise japonaise.

Au début du XX^e siècle, des Coréens commencent à immigrer aux États-Unis. Pour des raisons économiques, entre 1903 et 1907, des milliers de Coréens s'installent dans les plantations de canne à sucre à Hawaï et dans les chantiers à San Francisco. Enfin, à la suite de la mainmise nipponne, des nationalistes coréens arrivent dans les grandes villes américaines pour organiser des mouvements de contestation contre le Japon.

Dans le même temps, les États-Unis soutiennent la politique japonaise envers la Corée dans le but de préserver leurs intérêts géopolitiques en Extrême-Orient, notamment aux Philippines. En juillet 1905, ils facilitent la politique du Japon envers la Corée par un accord secret conclu entre le Premier ministre japonais, Katsura Taro, et le secrétaire américain à la Guerre, William Howard Taft. En août 1905, la médiation du président Theodore Roosevelt est capitale pour parvenir à la signature du traité de

Portsmouth, qui met un terme à la guerre russo-japonaise et interdit à la Russie de faire obstacle à la politique nippone en Corée.

Lorsque le Japon annexe la Corée en août 1910, les États-Unis continuent à soutenir la politique japonaise, garantissant ainsi leurs intérêts économiques en Corée (en particulier l'exploitation de mines d'or) et contribuant à défendre le Japon, leur allié contre l'Allemagne pendant la Première Guerre mondiale.

En 1918, le président américain Woodrow Wilson proclame les « Quatorze Points » concernant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, lesquels vont inspirer fortement plusieurs mouvements indépendantistes coréens. Les événements s'enchaînent en quelques mois : proclamation de l'indépendance coréenne (Tokyo, 8 février 1919), mouvement en faveur de l'indépendance dans plusieurs villes de Corée à partir du 1^{er} mars 1919, formation du gouvernement provisoire de la Corée, exilé à Shanghai (13 avril 1919), etc. Bien que le cabinet de Washington se refuse à prendre parti, cette résistance contre la répression japonaise émeut certains Américains, à commencer par les missionnaires fixés en Corée. En vain, des nationalistes coréens, au premier rang desquels figure le charismatique Syngman Rhee, tournent leurs regards vers les États-Unis. Leurs espoirs sont déçus. De crainte de mécontenter leur allié, les Américains choisissent de ne pas reconnaître le gouvernement provisoire coréen réfugié à Shanghai.

Or, les données ne tardent pas à évoluer. L'expansionnisme japonais brise l'entente nippo-américaine sur la question coréenne. Suite au traité de Versailles en 1919, le Japon, qui a obtenu de l'Allemagne la péninsule du Shandong, en Chine, et des îles du Pacifique sous mandat de la Société des Nations, mène une politique belliciste. La lutte implacable qui l'oppose à la Chine détériore considérablement ses rapports avec le gouvernement américain. La Seconde Guerre mondiale consomme la rupture entre les deux pays et entraîne un brusque revirement diplomatique. Après l'attaque japonaise sur Pearl Harbor en décembre 1941, les États-Unis appuient désormais le principe de

l'indépendance coréenne, lors de la Conférence du Caire (novembre 1943), de la Conférence de Yalta (février 1945) et de la Conférence de Potsdam (juillet-août 1945). Ce soutien politique a cependant des limites. Pour des raisons d'équilibre, les Américains émettent le vœu de mettre ce pays sous tutelle internationale pendant un certain temps, ce qui soulève un tollé général chez les indépendantistes coréens.

Division de la Corée et guerre de Corée

La défaite du Japon n'en reste pas moins lourde de conséquences, d'autant que la Guerre froide renforce l'importance géopolitique de la péninsule coréenne. Après la division de la Corée – libérée du Japon – au 38^e parallèle, les États-Unis placent la Corée du Sud sous leur contrôle, l'URSS en faisant autant avec la Corée du Nord.

Les relations entre les États-Unis et la Corée du Sud sont complexes. Si les deux pays se rapprochent par nécessité stratégique, les rapports militaires sont parfois tendus. La politique du président Truman répond à des impératifs qui s'éloignent des considérations indépendantistes. La présence des forces américaines, entrées en Corée du Sud en septembre 1945 pour veiller au désarmement japonais², a aussi pour but principal de contrecarrer l'expansion soviétique vers l'Asie-Pacifique. Le gouvernement militaire que les États-Unis mettent en place en Corée du Sud (9 septembre 1945-15 août 1948) obéit à la même logique. Pour faciliter la mise en œuvre de leur action, les Américains privilégient les politiciens sud-coréens favorables à leur intervention, marginalisant de ce fait les communistes et leurs sympathisants. C'est grâce à ce soutien que, le 10 mai 1948, les partisans de Syngman Rhee remportent les premières

² « Proclamation n° 1 by General of the Army Douglas MacArthur » du 7 septembre 1945, *Foreign Relations of the United States (FRUS)*, 1945, vol. VI, p. 1043-1044.

élections sud-coréennes. Mais la réaction des communistes, qui s'estiment lésés dans leurs intérêts, ne se fait pas attendre. Des heurts éclatent. Très vite, une guérilla succède aux opérations de boycott et de sabotage. La répression est particulièrement violente. De nombreux civils, sans aucun lien avec les communistes, sont victimes d'exactions américano-coréennes ; l'armée américaine intervient dans la répression des mouvements civils de protestation (à Daegu en octobre 1946, à Jeju en avril 1948, etc.).

Pendant cette période, les États-Unis interviennent dans l'économie sud-coréenne sous plusieurs rapports : répartition des biens japonais en Corée du Sud aux Sud-Coréens et gestion du prix du riz ; contrôle de l'économie pour empêcher les dirigeants sud-coréens d'élaborer une politique contraire aux intérêts américains, soutien à l'économie sud-coréenne afin que le communisme n'attire pas les Sud-Coréens les plus pauvres.

Après la proclamation de République de la Corée au sud (15 août 1948), les troupes américaines commencent à quitter la Corée et, en janvier 1950, le secrétaire d'État américain, Dean Acheson, n'inclut pas la Corée du Sud dans la zone asiatique protégée par les États-Unis. Pourtant, le nouveau gouvernement sud-coréen du président Syngman Rhee a besoin de la présence militaire américaine pour le défendre des provocations nord-coréennes et de ses opposants politiques.

Aussi la guerre de Corée (1950-1953) resserre-t-elle, par la force des choses, les relations entre les deux pays. L'aide américaine est déterminante en matière d'armement, d'aide aux réfugiés et aux orphelins (plus de 5 000 orphelins de guerre sud-coréens sont adoptés aux États-Unis) et de concours actif sur le théâtre des opérations (environ 36 000 soldats américains sont tués pendant les combats). Après la signature du traité de défense mutuelle, en octobre 1953, les troupes américaines occupent des bases militaires en Corée du Sud.

Au terme de cet affrontement, les États-Unis continuent à soutenir l'économie sud-coréenne en s'immisçant dans leur économie, comme le montre l'accord de la commission économique conjointe sur la reconstruction économique et le projet de stabilisation financière³ (décembre 1953). Le commerce des produits de l'aide alimentaire, comme le sucre et la farine, permet à certaines entreprises sud-coréennes (par exemple Samsung) de prospérer et de diversifier leurs activités.

Alliance coréano-américaine pendant la Guerre froide

Pendant la Guerre froide, la Corée du Sud est militairement et économiquement soutenue par les États-Unis. Mais faute de budget et d'expérience, elle exerce un rôle moindre dans l'alliance militaire et son économie devient de plus en plus dépendante des États-Unis, malgré un plan de développement sur cinq ans lancé en 1962 et l'introduction de prêts étrangers obtenus grâce à l'aide des États-Unis.

Sa participation à la guerre du Vietnam (1964-1973) est un tournant dans les relations avec les États-Unis. Selon le mémorandum Brown (mars 1966)⁴, les États-Unis financent les troupes sud-coréennes, choisissent la Corée du Sud comme fournisseur de munitions pour cette guerre et lui accordent un emprunt supplémentaire. L'alliance militaire américano-coréenne se renforce grâce à des opérations conjointes au Vietnam, à des exercices militaires, nommés « Team Spirit » qu'ils

³ « Combined Economic Board Agreement for a Program of Economic Reconstruction and Financial Stabilization between the Republic of Korea and the United States of America », 14 décembre 1953, ministère de la Législation de la Corée du Sud, [site consulté le 14 juin 2011] : <http://www.law.go.kr/trtyInfoPWah.do?trtySeq=1369&chrClsCd=010203>

⁴ « Brown Memorandum » (4 mars 1966), *The Treaties of the National Defense*, Comité de la compilation de l'histoire de guerre de la Corée du Sud, vol. I, 1981, p. 260-263.

réalisent ensemble (depuis 1976), et à la participation au commandement militaire partagé par les deux pays (depuis 1978).

Mais au gré des changements politiques nationaux et internationaux, les relations coréano-américaines traversent des moments difficiles. Tout d'abord, la tension est palpable quand les États-Unis font pression sur les présidents militaires sud-coréens qui manquent de légitimité démocratique. Sous la contrainte diplomatique et économique américaine, le président Park Chung-Hee conclut à la normalisation diplomatique coréano-japonaise (1965) sans réparation officielle pour les actes illégaux commis par le Japon pendant la colonisation. Répondant à une requête américaine, le président Chun Doo-hwan libère le politicien progressiste Kim Dae-jung⁵, condamné à mort pour « incitation aux révoltes du 18 mai 1980 »⁶. Suite à la demande américaine, le président Roh Tae-woo proclame « l'Initiative non-nucléaire »⁷ (1991), faisant de la Corée du Sud un État entièrement dépendant du parapluie nucléaire américain. À cela s'ajoutent les politiciens progressistes sud-coréens qui critiquent les États-Unis pour leur entente avec les gouvernements autoritaires sud-coréens et leur tolérance envers les exactions commises, notamment celles dirigées contre des étudiants pendant les « mouvements démocratiques » à Gwangju (18 mai 1980).

⁵ Ambassade des États-Unis à Séoul en Corée du Sud, « United States Government Statement on the Events in Kwangju, Republic of Korea, in May 1980 », 19 juin 1989, [site consulté le 14 juin 2011] : http://seoul.usembassy.gov/p_kwangju.html

⁶ Unesco, « Memory of the World Register : Human Rights Documentary Heritage 1980. Archives for the May 18th, Democratic Uprising against Military Regime, in Gwangju, Republic of Korea (ref. n° 2010-26) » [site consulté le 14 juin 2011] : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/mow/nomination_forms/Korea%20Human%20rights.pdf

⁷ The International Institute for Strategic Studies, « History: Disarmament Diplomacy with North Korea » [site consulté le 14 juin 2011] : <http://www.iiss.org/publications/strategic-dossiers/north-korean-dossier/north-koreas-weapons-programmes-a-net-asses/history/#capabilities>

Une autre difficulté surgit lorsque les États-Unis décident de réduire leurs contingents stationnés en Corée du Sud, une réduction pourtant non souhaitée par la Corée. Au grand dam du cabinet de Séoul, la doctrine Nixon, qui préconise le désengagement militaire américain dans les affaires asiatiques, se concrétise en 1971 avec le retrait d'environ 20 000 soldats américains de la Corée du Sud. Cette initiative n'est pas sans conséquences puisqu'elle accroît la préoccupation sud-coréenne d'assurer sa défense nationale et accentue sa demande d'autonomie militaire.

En outre, les États-Unis durcissent leur politique économique envers la Corée du Sud. Depuis 1982, à la faveur d'une période de forte croissance, celle-ci s'est imposée dans le commerce international comme un sérieux concurrent. Une évolution qui incite les États-Unis, dès la fin de la Guerre froide, à lever leurs dispositions préférentielles à son égard, à prendre des mesures *antidumping* sur les produits d'importation et à demander l'ouverture des marchés sud-coréens, surtout pour les secteurs de l'agriculture et de l'industrie automobile.

Évolution des relations après la fin de la Guerre froide

À première vue, la fin de la Guerre froide semble entraîner plus d'équité dans les échanges coréano-américains. Mais il n'en est rien. La déclassification de documents militaires américains mettant à jour les exactions commises par les G./s pendant la guerre de Corée devient une source de tensions entre les deux pays. De plus en plus de Sud-Coréens commencent à dénoncer le statut spécial des bases militaires et l'extraterritorialité des crimes commis sur leur sol. D'ailleurs, le rôle croissant des Sud-Coréens au niveau régional et mondial exige une révision des relations coréano-américaines au sein de cette alliance toujours aussi inique. Depuis la guerre de Corée, la Corée du Sud n'a pas

encore repris « le commandement de son armée en temps de guerre »⁸, comme si les hostilités pouvaient toujours reprendre.

De plus, la puissance nucléaire de la Corée du Nord donne à cette alliance un caractère particulier, unique dans les autres coalitions américaines⁹. Il reste que pour la Corée du Nord, cette union n'est pas une simple coopération de défense mutuelle dissuasive ; c'est aussi une menace pour la paix, ce qui l'incite à développer des armes de destruction massive pour assurer sa propre défense.

Les États-Unis interviennent comme intermédiaire dans les relations entre les deux Corées depuis la fin de la Guerre froide. Alors que le Parti démocrate pratique traditionnellement la politique de la main tendue envers la Corée du Nord, le Parti républicain, lui, suit une ligne dure envers la Corée du Nord, qualifiée d'État voyou (*rogue State*) ou d'axe du mal. Autant dire que la position américaine influe sur la politique sud-coréenne envers la Corée du Nord.

En ce qui concerne les questions nord-coréennes, l'alliance coréano-américaine est sous l'influence politique et diplomatique des pays voisins de la péninsule coréenne (Chine, Japon et Russie), cherchant ainsi un équilibre régional et mondial. Cette alliance, convient-il de souligner, joue un rôle important dans les dialogues entre les six pays – États-Unis, Chine, Japon, Russie et les deux Corées – pour résorber les tensions générées par la puissance nucléaire de la Corée du Nord. Grâce aux échanges régionaux et mondiaux, les relations politiques et diplomatiques coréano-américaines se resserrent aujourd'hui considérablement. La diplomatie américaine donne désormais la préférence à des dialogues multilatéraux

⁸ United States Forces Korea, *The New Korea*, octobre 2010, p. 24. [site consulté le 14/06/2011] : http://www.usfk.mil/usfk/Uploads/120/USFK_SD_SPREAD_10MB.pdf

⁹ Ihn-hwiPark, « Korea-US. Alliance under the Obama Administration: On the Perspectives of Alliance Strategy and North Korea Problem », *IFANS Review*, ministère des Affaires étrangères de la Corée du Sud, vol. 6, n° 2, février 2009, p. 2.

(négociations des six parties pour le règlement des problèmes nord-coréens, Forum régional de l'Asean, APEC, G20, ONU, etc.).

Depuis la fin de la Guerre froide, l'alliance sud-coréenne ne s'est pas démentie¹⁰. Depuis 1993, dans le cadre de l'ONU, la Corée du Sud a envoyé des troupes de maintien de la paix dans plusieurs pays et, après le 11 septembre 2001, des troupes de combat en Irak et en Afghanistan. De nos jours, les deux gouvernements collaborent dans de vastes domaines comme « le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, le piratage, les crimes organisés, les narcotiques, le changement climatique, la pauvreté, la violation des droits de l'homme, la sécurité en matière d'énergie et les épidémies »¹¹.

Les relations économiques, elles aussi, ont considérablement évolué depuis les années 1990. Grâce à l'ouverture des marchés de l'ancien bloc soviétique, les échanges internationaux se diversifient pour les produits sud-coréens, et la part du marché chinois augmente de façon importante dans l'exportation sud-coréenne. Pourtant, la crise financière sud-coréenne en 1997 a accru la dépendance sud-coréenne envers l'économie américaine, le FMI ayant réajusté l'ensemble de son économie sur le modèle américain.

Comme cette crise financière ralentit les activités économiques en Corée du Sud, de nombreux jeunes sud-coréens s'installent aux États-Unis, de

¹⁰ Jei-GukJeon, « Collaboration coréano-américaine sur les opérations de paix : vers une alliance mondiale stratégique (version coréenne) », *Études de la diplomatie et de la sécurité*, ministère des Affaires étrangères de la Corée du Sud, vol. 6, n° 2, décembre 2010, p. 71-98.

¹¹ The White House, Office of the Press Secretary, « Joint Vision for the Alliance of the United States of America and the Republic of Korea », Washington, DC, 16 juin 2009 [article mis en ligne le 16/06/09, consulté le 08/02/2011] : http://www.whitehouse.gov/the_press_office/Joint-vision-for-the-alliance-of-the-United-States-of-America-and-the-Republic-of-Korea/

jeunes élèves¹² s'y rendent pour bénéficier de l'éducation qui y est dispensée et des femmes enceintes font le voyage pour offrir la nationalité américaine à leur enfant. Du fait de l'exemption de visas entre les deux pays (2008), les mouvements de populations augmentent considérablement.

Malgré le « rêve américain », certains Sud-Coréens manifestent leur mécontentement vis-à-vis des États-Unis. En 2002, l'acquittement des soldats américains qui écrasent deux lycéennes sud-coréennes avec leur tank donne lieu à une flambée d'antiaméricanisme et des marches silencieuses avec des bougies sont régulièrement organisées pour rendre hommage aux victimes. En 2008, une autre série de manifestations est organisée pour protester contre la reprise des négociations sur l'importation de bœuf américain. Malgré l'accord de libre-échange coréano-américain de juin 2007, les Sud-Coréens résistent à la pression américaine demandant l'ouverture des marchés du riz et du bœuf, leurs aliments de base. C'est cependant le souvenir des exactions commises par l'armée américaine lors de la guerre de Corée qui est aujourd'hui encore à la base du sentiment antiaméricain. Cette sorte de mémoire commune hante les esprits.

Après soixante ans de relations fondées sur des intérêts stratégiques, la Corée du Sud et les États-Unis coopèrent étroitement dans tous les domaines. Pourtant, au gré de changements politiques et économiques, l'avenir des relations coréano-américaines demeure incertain et permet d'envisager plusieurs scénarios possibles. Dans les années à venir, la coopération entre les deux pays pourrait très bien s'étendre et évoluer vers une alliance globale et compréhensive. En cas de réunification coréenne, la survie de l'alliance militaire reposerait principalement sur la volonté

¹² Ils y arrivent avec leur mère, alors que le père travaille en Corée du Sud pour les soutenir financièrement. Ces pères qui, comme les oies mâles élèvent leurs « poussins » avec le plus grand soin, sont appelés « pères oies ».

américaine de tenir un rôle stabilisateur dans la région, tandis que les relations coréano-américaines se recentreraient sur l'économie. Autre possibilité, l'influence américaine dans la région pourrait s'amenuiser au fil du temps en raison du rayonnement de la Chine. L'alliance entre les États-Unis et la Corée du Sud n'en serait pas moins modifiée si l'alliance militaire nippo-américaine venait à être rompue et que les États-Unis retireraient leurs troupes du Japon.

Un « triangle stratégique » ? Le Vietnam entre la Chine et les États-Unis, depuis la fin de la Guerre froide

PIERRE JOURNOUD

La solidarité politico-militaire nouée entre le Vietnam et la Chine communistes jusqu'au début des années 1970 n'a pas effacé le caractère d'asymétrie persistante et d'ambivalence traditionnelle de leur relation¹. De plus en plus nombreux à l'épreuve de la guerre contre les États-Unis et de la querelle sino-soviétique, les désaccords stratégiques se sont aggravés après que Mao eut décidé d'opérer un rapprochement historique avec Washington, conçu notamment par Nixon et Kissinger avec l'espoir que le dictateur chinois se prêterait à l'exercice d'une pression sur son allié vietnamien en faveur d'une négociation plus avantageuse pour les Américains. La réunification militaire du Vietnam, en avril 1975, le rapprochement entre Hanoi et Moscou – accéléré par le refus américain d'une normalisation avec son ancien adversaire et la fin de l'aide chinoise en 1978 –, puis la décision vietnamienne de renverser, en décembre 1978, le régime des Khmers rouges soutenu par Pékin dans un souci de contrepoids au Vietnam réunifié et de balkanisation de la péninsule indochinoise, conduisirent Deng Xiaoping à déclencher une guerre éclair contre son ancien allié. Favorable à un rapprochement avec Pékin pour contraindre Moscou aux concessions dans les négociations SALT

¹ L'auteur est chargé d'études à l'Irsem et membre du Centre d'histoire de l'Asie contemporaine (Chac) à l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne.

(*Strategic Arms Limitation Talks*), l'administration Carter n'opposa alors que sa bienveillante complicité à l'initiative chinoise...

Résurgence de tensions nationalistes longtemps figées par la colonisation française, puis contenues tant bien que mal par les impératifs de la résistance contre les États-Unis, cette guerre de février-mars 1979 fut courte, mais son bilan extrêmement lourd : plus de 30 000 morts dans chacun des deux camps, selon les estimations officielles. Les dirigeants chinois n'ont pas tardé à tirer discrètement les leçons, dans le domaine militaire, de celle qu'ils prétendirent publiquement avoir infligée aux Vietnamiens. Il fallut dix ans, en revanche, pour que les relations diplomatiques fussent rétablies avec Hanoi. Entre-temps, l'URSS, enlisée en Afghanistan et déjà engagée sur la voie d'importantes réformes internes, avait amorcé un processus de retrait d'Asie du Sud-Est, obligeant Hanoi à anticiper des évolutions plus radicales. En 1986, les dirigeants de la République socialiste du Vietnam (RSV) lancèrent le *Doi Moi*, une politique d'ouverture économique et culturelle inspirée des réformes lancées en Chine par Deng Xiaoping à partir de 1978. Mais la suspension de l'aide soviétique en 1991 – à la suite de l'implosion de l'URSS, de la chute du communisme en Europe de l'Est et de la fin de la Guerre froide – détruisit l'un des principaux piliers sur lesquels les Vietnamiens avaient bâti leur sécurité après la guerre contre les États-Unis². La fin de leur alliance privilégiée avec Moscou ne pouvait qu'accélérer leur volonté d'insertion dans un environnement régional de plus en plus dominé par la Chine, et sur une scène internationale encore caractérisée par la domination

² Sur les années 1970-1980, voir notamment : Jean-Claude Pomonti et Hugues Tertrais, *Vietnam. Communistes et dragons*, Paris, Le Monde-Éditions, 1994 ; Odd Arne Westad et Sophie Quinn-Judge (ed.), *The Third Indochina War: Conflict between China, Vietnam and Cambodia, 1972-1979*, Londres, Routledge, 2006 ; Pierre Journoud et Cécile Mentrey-Monceau (dir.), *Vietnam 1968-1976. La sortie de guerre*, Bruxelles, Peter Lang, 2011 ; Laurent Cesari, « La troisième guerre d'Indochine. Hégémonie chinoise, bénédiction américaine », Actes du colloque « 1979-1981. Un tournant dans les relations internationales », Paris, 12-13 mai 2011, à paraître.

unipolaire des États-Unis. C'est donc avec la Chine que la normalisation fut concrétisée en priorité.

Un impératif géostratégique : la normalisation avec Pékin³

La proximité géographique, historique et culturelle entre les deux nations, le caractère fortement asymétrique de leur relation qui, tendant à conférer une hypersensibilité du « faible » à l'égard du « fort » et confinant plutôt le fort à l'indifférence ou au dédain vis-à-vis du faible, ont mécaniquement poussé Hanoi sur la voie d'une amélioration prudente de ses rapports avec Pékin. Les Vietnamiens savaient que leur sécurité et leur indépendance dépendaient étroitement de leur relation avec la Chine. Mais ils n'entendaient pas être satellisés. Les Chinois, quant à eux, ne pouvaient se désintéresser de la sécurité de leur flanc méridional, dont les guerres d'Indochine avaient montré l'importance. Au contraire, ils considéraient naturel d'exercer un certain contrôle de la péninsule indochinoise, dont seules les modalités avaient varié avec le temps⁴.

Le rapprochement sino-soviétique et le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge ont permis la réunion d'un premier sommet sino-vietnamien à Chengdu, en septembre 1990, qui aboutit à la normalisation des relations entre les deux capitales, en novembre 1991. Les lignes aériennes furent

³ Koong Pai Chung, « Southeast Asian Countries' Perceptions of China's Military Modernization », *Sigur Center Asia Papers n° 5*, The George Washington University, 1999 ; Ang Cheng Guan, « Vietnam-China Relations Since the End of the Cold War », *IDSS Working Paper n° 1*, Singapour, 1998 ; Matthieu Salomon et Vu Doan Kiet, « L'Empire du Milieu perçu du Vietnam : grand frère incontournable et inquiétant », *Outre-Terre*, n° 15, 2006, p. 229-245.

⁴ François Joyaux, « Les relations sino-vietnamiennes : perspectives politiques et économiques », *Tiers-Monde*, 1970, vol. 11, n° 42-43, p. 291-300 ; Brantly Womack, *China and Vietnam. The Politics of Asymetry*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

rouvertes en 1992. Parallèlement à la multiplication des échanges de visites de haut niveau – à commencer par celle de Li Peng en décembre 1992, la première d'un Premier ministre chinois depuis Zhou Enlai en 1971 –, le commerce entre les deux pays s'est rapidement accru : quasi nul en 1989, il a atteint 12 millions de dollars en 1990 ; 1,2 milliard en 1996 et 20 milliards en 2008 (selon une estimation⁵ à prendre avec précaution parce qu'elle peine à intégrer le commerce transfrontalier). Précisément, les gouvernements des deux pays ont signé un accord de bornage, en décembre 1999, sur leurs 1 300 km de frontière terrestre commune, mettant fin à un contentieux qui envenimait leurs relations depuis plusieurs années, sans pour autant résoudre l'épineux problème des trafics transfrontaliers. Et c'est avec le soutien de Pékin qu'Hanoi est parvenu à convaincre ses partenaires de l'Asean (Association of Southeast Asian Nations) d'accepter l'adhésion du Cambodge au sein de l'association régionale. L'année du cinquantenaire de Dien Bien Phu a vu les autorités vietnamiennes louer l'aide de leur allié chinois, pour la première fois à ce niveau et à un tel degré depuis la guerre éclair de 1979. Icône militaire du régime, le général Vo Nguyen Giap a reçu avec éclat, en mai 2004, une délégation militaire chinoise de haut rang incluant quelques-uns de ses anciens conseillers, au moment où, dans les coulisses des colloques organisés en marge de la commémoration, Vietnamiens et Chinois se disputaient la paternité stratégique de la grande victoire contre les troupes de l'Union française...

Bien décidé à ne pas abdiquer une indépendance acquise au prix fort, le Vietnam s'est montré soucieux d'éviter, après la disparition de l'URSS, une dépendance excessive vis-à-vis de la Chine, en se rapprochant de l'Asean. La crise asiatique de 1997 a accéléré sa politique d'équidistance entre la Chine et l'Asean, à laquelle il a adhéré en 1995. En dépit des pressions de son puissant voisin, il s'est même refusé, au nom de l'intérêt national, à

⁵ Cf. Ang Cheng Guan, « Vietnam-China Relations ... », *op. cit.* ; *Vietnam Briefing*, 29 avril 2011, cf. le site, [consulté le 30 juin 2011] : <http://www.vietnam-briefing.com/news/today-30-year-anniversary-sino-vietnamese-war.html/>.

copier certaines réformes chinoises, comme celle qui a conduit le gouvernement de Pékin à décider, en 1998, de retirer l'armée du secteur économique. La puissance commerciale des Chinois, le manque de régulation et le déficit chronique de sa balance commerciale, lui ont fait craindre un processus de « vassalisation économique »⁶. Tout à sa stratégie d'ouverture économique et de diversification diplomatique, Hanoi a donc amorcé également un rapprochement avec ses anciens adversaires occidentaux : la France tout d'abord, dont le point d'orgue a été la visite officielle à Hanoi de François Mitterrand, venu y sceller la réconciliation en février 1993 ; puis surtout avec l'« hyperpuissance » étatsunienne.

Un impératif économique : le rapprochement avec les États-Unis

Après plusieurs tentatives sacrifiées par Carter, en 1977-1978, sur l'autel du rapprochement avec la Chine, les années Reagan, surtout marquées par une tentative de réhabilitation de la guerre du Vietnam, n'ont guère servi la recherche d'objectifs susceptibles de favoriser la normalisation avec Hanoi⁷. En décidant, à l'été 1990, de retirer son soutien à l'occupation par les Khmers rouges du siège cambodgien aux Nations unies, George W. Bush a effectué sans doute l'un des premiers pas décisifs en direction des Vietnamiens. Mais ceux-ci ont achevé, depuis septembre 1989, leur retrait du Cambodge, l'une des conditions requises par Washington avant tout rapprochement officiel. Sous-estimant l'impact positif du *Doi Moi*, qui

⁶ Benoît de Trégoldé, « Un théâtre d'ombres : le Vietnam entre la Chine et l'Asean au lendemain de la crise asiatique », *Les Études du CERI*, n° 68, août 2000, p. 7-8, p. 29. Cf. [consulté le 25 juin 2011] : www.ceri-sciencespo.com/publica/etude/etude68.pdf.

⁷ Cécile Menétrey-Monchau, *American-Vietnamese Relations in the Wake of War: Diplomacy After the Capture of Saigon, 1975-1979*, Jefferson, N.C., McFarland & Company Inc., 2006 ; Andrew Martin, *Receptions of War. Vietnam in American Culture*, Norman, University of Oklahoma Press, 1993.

réduisit les conséquences de la diminution drastique de l'aide de Moscou, et de la reprise des échanges commerciaux avec la Chine, Washington paraît encore sur les effets de l'isolement politique et économique de la République socialiste du Vietnam pour la contraindre à accepter ses conditions⁸. Soutenues par des sénateurs influents – notamment le démocrate John Kerry et le républicain John McCain, tous deux vétérans du Vietnam –, les initiatives diplomatiques se multiplièrent en faveur du rapprochement. Commencés dès 1987, les séjours à Hanoi du général Jack Vessey, représentant spécial pour les POW (*Prisoners of War*) – MIA (*Missing in Action*) des présidents Reagan et Bush, ouvrirent la voie à des avancées décisives sur ce dossier si sensible aux États-Unis – au point d'avoir nourri un mythe régulièrement instrumentalisé sur la scène politique intérieure – des quelque 1 700 prisonniers de guerre (POW) et portés disparus (MIA)⁹. Les navettes de diplomates américains et vietnamiens, non encore protégés par l'immunité diplomatique, contribuèrent à rétablir la confiance mutuelle, tandis que Le Mai, le vice-ministre vietnamien des Affaires étrangères en charge des affaires américaines, se montra particulièrement constructif face aux demandes de recherche de prisonniers de guerre américains que les lobbies pensaient encore en vie et qui s'avérèrent infondées¹⁰.

Conçus par la RSV comme un geste humanitaire et non comme une réponse à une exigence américaine, ces petits pas permirent l'ouverture d'une mission militaire américaine permanente à Hanoi et le lancement d'un programme d'assistance au déminage et d'aide médicale aux victimes des mines. Après le règlement du conflit cambodgien, en octobre 1991, plus rien n'empêchait d'officialiser le rapprochement américano-vietnamien. Entraîné par de grands groupes industriels tels que Boeing, General

⁸ Hoang Anh Tuan, « Rapprochement Between Vietnam and the United States: A Response », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 32, n° 3, 2010, p. 343-349.

⁹ *Ibid.*, p. 347.

¹⁰ Ambassadeur Kenneth M. Quinn, « Big Schiff for South East Asia », *TuoiTreNews*, 23 octobre 2010.

Electric ou Microsoft, le lobbying des milieux d'affaires l'emporta finalement, au Congrès, sur celui des POW-MIA qui s'opposa à toute concession à l'égard de Hanoi, comme l'influente National League of Families of American Prisoners and Missing in Southeast Asia¹¹. Le Président Bill Clinton décida la levée de l'embargo sur le Vietnam, en février 1994, et l'ouverture de missions de liaison¹². En juillet 1995, les deux gouvernements procédèrent au rétablissement des relations diplomatiques et c'est Pete Peterson, un ancien pilote de l'*US Air Force* fait prisonnier lors d'une mission de bombardements sur le Nord-Vietnam en 1966, que Bill Clinton choisit pour le représenter à Hanoi, en 1997, comme premier ambassadeur des États-Unis en RSV. Le symbole était éloquent ; il permit aussi d'atténuer les récriminations des lobbies et des sénateurs républicains. La visite que Bill Clinton effectua en novembre 2000 couronna ainsi une décennie d'efforts communs.

Les relations bilatérales, facilitées par une indéniable convergence d'intérêts stratégiques, vont dès lors se développer dans tous les secteurs, politique, militaire, économique, éducatif et culturel. Stimulés par la signature d'un accord de commerce bilatéral en 2001, puis par l'adhésion du Vietnam à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en janvier 2007 (d'ailleurs toutes deux préparées avec une importante assistance technique de l'USAID, la puissante agence étatsunienne pour le développement international), les échanges commerciaux passèrent de 220 millions dollars en 1994 à près de 16 milliards en 2008, ce qui fit des États-Unis le deuxième partenaire du Vietnam après la Chine¹³.

¹¹ Frederick Z. Brown, « Rapprochement Between Vietnam and the United States », *Contemporary Southeast Asia*, vol. 32, n° 3, 2010, p. 321 et suiv.

¹² Identique au Chincom (China Committee) imposé à la Chine, l'embargo rigoureux qui frappait les articles destinés au Vietminh depuis le printemps 1953, avait été étendu à l'ensemble du territoire vietnamien après la victoire nord-vietnamienne de 1975.

¹³ F. Brown, « Rapprochement Between Vietnam... », *op. cit.*, p. 324. Sur le développement des relations militaires et ses aléas : Lewis S. Stern, « U.S.-

Bien des sujets de friction demeurent, cependant, trente ans après la fin de la guerre : en dépit des progrès réalisés¹⁴, Hanoi estime encore insuffisante l'aide apportée par le gouvernement américain aux victimes de l'agent orange – ce défoliant hautement toxique massivement utilisé par l'armée américaine entre 1962 et 1971, que l'on considère comme responsable de maladies et de décès chez au moins trois millions de Vietnamiens. Mais le gouvernement vietnamien, qui assume en toute conscience une politique d'oubli à l'égard des conséquences de l'engagement militaire des Américains, se refuse au statut de victime permanente qu'il considère comme une impasse. En rejetant excuses et regrets, il préfère marquer sa volonté de se consacrer exclusivement au présent et à la préparation de l'avenir¹⁵. De son côté, le gouvernement des États-Unis réclame une plus grande libéralisation du régime vietnamien dans le domaine des libertés publiques fondamentales, essentiellement politiques et religieuses. Mais ces critiques émanant d'un ancien adversaire vaincu et humilié, récurrentes et finalement sans grand impact sur le processus de décision à Hanoi, ne sont en rien comparables aux pressions directes et croissantes qu'exercent sur le gouvernement vietnamien, non seulement Pékin mais aussi, ce qui est plus récent, une frange croissante de la population vietnamienne, qu'elle soit du continent ou d'outre-mer...

Vietnam Defense Relations: Deepening Ties, Adding Relevance », *Strategic Forum*, n° 246, septembre 2009.

¹⁴ Grâce aux efforts de dizaines d'ONG, au premier rang desquelles la Fondation Ford et l'Institut Aspen, un comité conjoint a été mis sur pied à l'issue de la visite du président George Bush à Hanoi, en 2006, pour concrétiser la coopération entre les deux pays dans ce domaine : F. Brown, *op. cit.*, p. 328.

¹⁵ Réunie à Hanoi, en août 2010, la 4^e conférence de l'Unesco sur la réconciliation en Asie a apporté une nouvelle illustration du postulat vietnamien, selon lequel « les enjeux nationaux dépassent la somme des malheurs individuels » et justifient une « histoire nationale aux trous de mémoire entretenus » : Philippe Lefailleur, « Compte rendu : 4^e conférence de l'Unesco sur la réconciliation en Asie, Hanoi, 6-7 Août 2010 », *Aséanie*, n° 26, 2010, p. 193-197.

Hanoi face à la rivalité sino-américaine

Bien qu'elle revête aussi ses dynamiques propres, la scène sud-est asiatique ne peut plus se comprendre sans tenir compte du fait qu'elle est devenue le lieu privilégié où s'affirment – et parfois s'opposent – les ambitions mondiales des États-Unis et de la Chine. L'« alliance stratégique » sino-américaine des dernières années de Guerre froide¹⁶, dont Hanoi a fait les frais en occupant le Cambodge, a laissé place à un manque de confiance stratégique préoccupant – selon l'analyse de Dan Piccuta, le conseiller politique du commandant en chef des forces américaines du Pacifique – entre deux puissances encore profondément méfiantes l'une vis-à-vis de l'autre. Situés aux avant-postes de ce face-à-face, les Vietnamiens nourrissent une crainte presque obsessionnelle de voir leur pays ravalé, d'une manière ou d'une autre, au rang d'une simple province chinoise. Alors que cette puissance s'affirme dans tous les domaines et fait douter de la fidélité des dirigeants chinois au concept d'ascension pacifique qu'ils n'ont de cesse d'invoquer sur la scène internationale, les tensions se cristallisent à nouveau, plus particulièrement autour des îles ou îlots de la mer de Chine méridionale/mer orientale, contestés en raison de leur intérêt stratégique. Reflets d'un « supercomplexe de sécurité asiatique » induit par les nouveaux rapports de force dans la région, les incidents se sont rapidement multipliés, aussi bien avec les pêcheurs ou les navires vietnamiens en mission d'exploration¹⁷ qu'avec les navires de surveillance américains.

¹⁶ S. Mahmud Ali, *US-China Cold War Collaboration, 1971-1989*, Londres, Routledge, 2005.

¹⁷ Plus de 60 incidents sino-vietnamiens ont été recensés depuis 2005 : *The New York Times*, 12 octobre 2010 (sur les plus récents : dépêche *Reuters* du 5 juin 2011). Sur cette notion de « supercomplexe de sécurité asiatique » développée par Barry Buzan : Yves-Heng Lim, « La mer de Chine méridionale, échiquier du jeu entre grandes puissances », in Pierre Journoud (dir.), « L'évolution du débat stratégique en Asie du Sud-Est depuis 1945 », *Études de l'Irsem*, n° 11, 2011 (voir aussi les contributions de Pierre Grosser, Ilya Gaiduk et Laurent Cesari dans ce volume).

Les Vietnamiens sont les seuls des six États parties à ce conflit territorial complexe à s'être déjà heurtés militairement à la Chine, notamment en 1988, où ils ont perdu plusieurs dizaines de pêcheurs. Dans un contexte marqué par la modernisation rapide des forces navales chinoises, les prétentions de Pékin sur la quasi-totalité de la mer de Chine méridionale qu'elle considère comme relevant de son « indisputable souveraineté », constituent pour Hanoi – qui revendique aussi une part substantielle de cette mer qu'elle nomme orientale –, une source permanente d'insécurité. Les vives inquiétudes des Vietnamiens sont, en l'occurrence, partagées par les États-Unis, puissance encore dominante de l'Indo-Pacifique qui a constamment défendu le principe de la liberté de navigation, mais dont la flotte est considérée par une partie des hauts responsables militaires et experts chinois comme une « source de déstabilisation » régionale¹⁸. À l'été 2010, l'administration Obama a estimé opportun d'effectuer un retour diplomatique visible en Asie du Sud-Est en affirmant publiquement, dans le cadre du Forum de sécurité régionale (ARF) réuni à Hanoi et par la voie d'Hillary Clinton, qu'une « résolution pacifique » et « sans coercition » des différends territoriaux en mer de Chine méridionale relevait de l'« intérêt national » (selon *The Wall Street Journal* du 24 juillet 2010) des États-Unis. Ces déclarations remarquées ont été doublées d'un redéploiement de plusieurs bâtiments importants de la flotte du Pacifique. Quant au Vietnam, il a engagé en 2009 un effort sans précédent de modernisation de son outil naval (et aérien). En décidant d'acquérir six sous-marins russes de la classe *kilo*, il a signifié clairement qu'il n'avait pas l'intention de se cantonner aux déclarations diplomatiques pour le cas où sa souveraineté territoriale – ou ce qu'il considère comme telle – serait plus directement menacée. Il a noué parallèlement des « dialogues » et des « partenariats » stratégiques avec plusieurs grandes puissances militaires de la région. Depuis 2000, année de la première visite à Hanoi d'un secrétaire à la Défense (William Cohen), les visites de haut niveau se succèdent au

¹⁸ Michel Auslin, « Tipping Point in the Indo-Pacific », *American Interest*, mars-avril 2011.

Vietnam et aux États-Unis ; des navires américains font régulièrement escale dans les ports vietnamiens, comme le destroyer *USS John S. McCain* accueilli pacifiquement à Danang, en août 2010. La VII^e Flotte se livre même à des exercices d'entraînement communs avec la marine vietnamienne et se prête à des opérations humanitaires dans certaines provinces côtières. Enfin, un « dialogue de défense » entre les autorités des deux pays a été inauguré à Hanoi à l'été 2010¹⁹. La participation du secrétaire à la Défense, Robert Gates, au forum appelé ADMM+8²⁰ accueilli par Hanoi en octobre 2010, illustre à la fois la qualité de la relation américano-vietnamienne, à laquelle la diplomatie de défense a pris une part importante, mais aussi la convergence croissante – bien que conjoncturelle et donc susceptible de nouvelles évolutions – des intérêts stratégiques des États-Unis et du Vietnam face à la Chine.

Conclusion : un équilibre délicat

L'affirmation de plus en plus décomplexée de la diplomatie chinoise, la modernisation rapide de son économie et de son armée, et la recrudescence des tensions que celles-ci provoquent dans une région aux équilibres encore instables, poussent les Vietnamiens à rechercher des contrepoids diplomatiques et militaires en cas de nouvelle crise avec Pékin. L'intensification de leur rapprochement avec les États-Unis traduit la prise en compte de ces évolutions régionales, mais aussi la recrudescence du nationalisme antichinois dans la population. S'il renforce l'autonomie du Vietnam vis-à-vis de la Chine, il ne saurait toutefois être interprété comme

¹⁹ F. Brown, *op. cit.*, p. 333.

²⁰ Pour *Asean Defence Ministers' Meetings – Plus*, qui regroupe, outre les dix membres de l'Asean depuis 2006, l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande, la Russie et les États-Unis, depuis 2010.

un alignement sur Washington délibérément orienté contre Pékin. Hanoi prend bien soin de souligner que ses relations avec les États-Unis et la Chine sont indépendantes l'une de l'autre. Pas plus que ses partenaires de l'Asean, qu'elle tente néanmoins de rallier à sa position, Hanoi n'a intérêt à une nouvelle Guerre froide sino-américaine qui aurait pour théâtre principal la mer de Chine méridionale. Les exégètes de la relation sino-vietnamienne n'ont donc pas fini de décrypter les contradictions entre les incidents récurrents qui les ponctuent – d'une manière particulièrement exacerbée dans l'espace maritime contesté, en cette fin de printemps 2011 –, et l'intimité des relations entre les deux partis communistes, que traduisent, sur le mode des anciennes relations de l'État tributaire vietnamien à l'empereur de Chine, les déclarations de bonne volonté, la fréquence des visites bilatérales et la poursuite des efforts de coopération pour tenter de résoudre les différends les plus aigus.

Instauration du système de préférences généralisées de la Communauté européenne,

1968-1971

TOMOYA KURODA

Retracer¹ la formation du système de préférences généralisées (SPG)² instauré par la Communauté européenne en faveur des pays en voie de développement (PVD), y compris par les cinq pays membres de l'Association of South East Asian Nations (Asean)³, telle est l'intention de cet article. Bien que le dialogue officiel entre les deux organisations ne débute qu'en 1972, certains chercheurs ont montré que les relations entre la Communauté européenne (CE) et l'Asean commencent dès juillet 1971, quand l'établissement du SPG a eu lieu⁴. Cette contribution propose ainsi de se pencher sur l'origine des relations tissées entre la CE et l'Asean autour de cette question.

¹ L'auteur est membre du laboratoire CICC à l'Université Cergy-Pontoise, et de l'UMR IRICE à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris-Sorbonne Paris IV. Cet article concerne la thèse qu'il rédige sous la direction de Gérard Bossuat. L'auteur remercie Pascale Ploncard-Gaubert et Souleymane Diallo qui ont eu la gentillesse de relire et corriger ce texte.

² Le système généralisé de préférences tarifaires (SPG) de la CE propose des réductions de droits de douane ou un accès au marché communautaire en franchise de droits pour les exportations des pays et territoires en développement.

³ L'Indonésie, Le Malaisie, les Philippines, Singapour et le Thaïlande.

⁴ Bruno Kermarec, *L'UE et l'Asean. Mondialisation et Intégrations régionales en Europe et en Asie*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 61-62.

Le SPG est le mécanisme qui octroie aux PVD une réduction de douane à certains produits finis ou semi-finis. Sur ce sujet, l'ouvrage de Giuliano Garavini⁵ est incontournable. Ayant pu avoir accès aux sources gouvernementales déclassifiées, cet auteur établit que les pays membres de la CE n'ont pas envie de remettre en cause l'association avec leurs anciennes colonies, en acceptant d'introduire le SPG⁶. Cependant, il ne consacre que quelques pages aux négociations liées au SPG. Ainsi, pour comprendre comment et pourquoi ce système entre en vigueur, il est utile de retracer la création du SPG, en se fondant sur les archives françaises, allemandes et communautaires, et en considérant également la place de l'Asie dans cette décision.

Pourquoi la CE introduit-elle le SPG en juillet 1971 alors que son entrée en vigueur est prévue « au début de 1970 » ?⁷ S'interroger sur les raisons de ce retard donne une idée de ce que représente la nature du SPG pour la Communauté, à savoir le maintien des intérêts acquis pour les pays anciennement colonisés, et la recherche de la solidarité au sein des pays industriels.

Un facteur structurel : l'entrée du tiers-monde sur la scène internationale

Cette introduction du SPG est en grande partie liée au cadre des négociations internationales. Certes, la Charte d'Alger qui sollicite une concertation sur le SPG en novembre 1967, le fait à cause des pressions

⁵ Giuliano Garavini, *Dopo gli imperi. L'integrazione europea nello scontro Nord-Sud*, Milan, Mondadori Bruno, 2009.

⁶ *Id.*, p. 159.

⁷ AHCE, BAC 3, 1978, 1035, Communication de MM. Martino, Rochereau, et Deniau, Bruxelles, 5 novembre 1968.

du Groupe des 77 (G-77), composé des PVD du globe. Après l'entrée du tiers-monde sur la scène internationale dans les années soixante, les pays industriels doivent répondre à leurs demandes.

Cependant cette raison n'est pas la seule. En effet, afin de montrer sa contribution d'acteur responsable vis-à-vis du tiers-monde, la Communauté est favorable à des préférences « universelles » (SPG)⁸, et elle a besoin de partenaires pour que le SPG soit efficace et plus international encore. Ce mondialisme explique en partie la raison pour laquelle le SPG, système de préférences « non-discriminatoire et non-réciproque »⁹, est mis en place en 1971.

La poursuite de la solidarité n'est pas la seule raison pour laquelle la CE introduit le SPG en juillet 1971. À cela, il faut ajouter d'autres facteurs, et le premier d'entre eux est lié à la situation des pays associés bénéficiant de préférences spéciales de la part de la CE, qui lui accordent, en retour, des préférences inverses¹⁰. Le maintien des préférences par la CE aux pays associés correspond en fait à ses propres intérêts. Un autre facteur concerne également la coordination avec les pays occidentaux, notamment l'Angleterre et le Japon, manœuvre constituant une tactique pour que le SPG semble plus universel. Cette quête de solidarité fait ainsi partie de la stratégie mondiale et de l'affirmation de la CE comme acteur international.

⁸ Alors que le nom officiel de ses préférences était le SPG, l'adjectif « universel » était utilisé dans des discussions initiales. Cf. AHCE (Archives historiques des Communautés européennes, à Florence), BAC 86 2005 148, note du secrétariat de l'OCDE, Paris, 2 novembre 1965.

⁹ Les préférences non-réciproques signifient ici que celles-ci sont uniquement octroyées par les pays industrialisés, mais sans retour par les PVD.

¹⁰ Ces préférences sont celles que les pays associés accordent aux pays de la CE en retour de préférences spéciales.

À la recherche de la position commune

Les pays industrialisés de l'OCDE doivent discuter la mise en place des préférences généralisées sous la pression des pays en voie de développement. Pour que le SPG soit efficace, la CE doit collaborer avec les États-Unis qui représentent environ 40 % du montant global des importations en provenance des PVD¹¹. Cependant, l'obstacle se trouve aux États-Unis réticents au maintien des préférences spéciales communautaires. Un des exemples de préférences spéciales concerne la Communauté européenne avec ses anciennes colonies, selon la Convention de Yaoundé. Pour les États-Unis, ces préférences spéciales vont à l'encontre de la libéralisation du commerce mondial, la grande ligne de la politique commerciale des États-Unis¹².

En 1969, la position conciliatoire des États-Unis n'améliore pas les relations avec la CE. Dans un discours prononcé le 3 novembre 1969 devant l'Association de la presse interaméricaine, le président Nixon annonce la détermination des États-Unis à « faire pression sur les autres pays industrialisés » pour faire adopter un système de préférences généralisées en faveur de tous les PVD « qui serait susceptible d'assurer un accès égal » pour tous les PVD aux marchés des pays industrialisés. « L'accès égal » signifie une position intransigeante des États-Unis pour supprimer des préférences spéciales¹³ et des préférences inverses.

L'accord transatlantique est encore loin d'être conclu. La Commission constate que les États-Unis restent passifs. « Sous la pression des pays en développement et d'autres pays occidentaux dont la CE, les États-Unis ont

¹¹ BA, B 102, 113746, Vermerk, Bonn, den 2. September 1969.

¹² FRUS, Vol. 4, 1969-1972, 222, Paper prepared in the National Security Council Staff, Washington, undated.

¹³ Toutes les citations de ce paragraphe sont issues de AHCE, BAC 3 1978 1037, « The Essential Features of the American Proposal on Generalized Preferences for the Less-Developed Countries », 3 November 1969.

été amenés à produire des hypothèses de travail »¹⁴. De plus, le Quai d'Orsay craint que les États-Unis ne privent la France « de la possibilité de s'attirer à bon compte la reconnaissance des pays en voie de développement »¹⁵.

Aux conflits concernant les préférences, s'ajoutent d'autres problèmes commerciaux : d'abord, la négociation de l'association de la Communauté avec l'Espagne et Israël¹⁶ ; ensuite, l'éventualité d'une « guerre commerciale » entre l'Europe et les États-Unis¹⁷.

Dans ce contexte, la Communauté commence à se pencher sur la possibilité d'une mise en vigueur d'un SPG indépendant des États-Unis. En juin 1970, la délégation néerlandaise demande à ce que la question du SPG soit discutée au cours de la prochaine session du Conseil « afin de provoquer une orientation pour savoir si, eu égard aux hésitations des États-Unis, la Communauté peut mettre en vigueur isolément son système de préférences »¹⁸.

C'est le moment où la Communauté décide de progresser sans les États-Unis. De l'été à l'automne 1970, les États-Unis modifient les grandes lignes de leur politique sur les préférences généralisées. D'abord, ils assouplissent leur position à l'égard des préférences spéciales. Depuis 1969, la position américaine stipule que les pays recevant les préférences spéciales ne sont pas qualifiés pour être bénéficiaires du SPG américain. Dès lors, les États-Unis ne mettent plus cette condition à l'octroi de ses

¹⁴ AHCE, BAC 3, 1978, 1037, note de la DGI à l'attention de Monsieur Martino, membre de la Commission, Bruxelles, 18 novembre 1969.

¹⁵ MAE, DE-CE, 920, note de DE-CE pour le ministre, 16 octobre 1969.

¹⁶ FRUS, Vol. 4, 1969-1972, 227, National Security Decision Memorandum 45, Washington, March 2, 1970.

¹⁷ FRUS, 1969-1972, Vol. 4, 250, Memorandum From the President's Assistant for National Security Affairs (Kissinger) to President Nixon, Washington, January 2, 1971.

¹⁸ AHCE, BAC 28, 1980, 732, note de la Commission, secrétaire général pour MM. les membres de la Commission, Bruxelles, 22 juin 1970.

propres préférences généralisées¹⁹. Sur les préférences inverses, sa position est identique. Les États-Unis décident d'imposer une condition à l'octroi du SPG américain en exigeant la disparition progressive des préférences inverses avant 1975²⁰.

Quel est l'impact de ce revirement des États-Unis sur l'introduction du SPG par la Communauté ? Cette disposition américaine est loin d'être un démarrage du SPG, mais c'est toutefois un compromis assez satisfaisant pour la Communauté²¹.

Comme nous allons le voir, le *timing* de la mise en œuvre du SPG par la CE s'explique en partie par la garantie des préférences spéciales qu'elle a accordées. Pour cela, il est préférable pour la CE qu'il y ait moins d'objections de la part des autres pays vis-à-vis des préférences inverses ou préférences spéciales. De fait, l'opposition des pays de l'Asie du Sud-Est s'affaiblit après le changement de la position américaine. La position commune des pays asiatiques en octobre 1970 s'accorde à dire que « les préférences inverses sont le problème des pays industriels »²².

La place des pays associés : danger du SPG pour les préférences inverses

Pour expliquer le calendrier du SPG, il est utile de revenir sur l'influence des pays associés sur la politique communautaire. Leur place reste un sujet de contentieux. Les préférences inverses sont critiquées par les pays

¹⁹ BA, B 102, 239834, U.S. Statement on Special Preferences, October 8, 1970.

²⁰ FRUS, 1969-1972, Vol. 4, 253, Memorandum from Secretary of State Rogers to President Nixon, Washington, April 9, 1971.

²¹ FRUS, 1969-1972, Vol. 4, 245, National Security Decision Memorandum 86, Washington, October 1970.

²² BA, B 102, 239834, Aufzeichnung, A3/EA5, Bonn, den 6. Januar 1971.

en voie de développement, les États-Unis et même par certains pays de la CE, comme la RFA et les Pays-Bas. Depuis le début, la RFA est favorable aux préférences généralisées. Le ministre de l'Économie, Karl Schiller, reconnaît « l'importance » de la CNUCED (Conférence des nations unies sur le commerce et le développement), et selon lui, « l'économie allemande et la primauté de la RFA dans le commerce extérieur sont des éléments de l'attente considérable des PVD »²³.

Alors que la RFA change progressivement de position pour devenir favorable au maintien des préférences inverses, les Pays-Bas revendiquent longtemps leur suppression pour maintenir le caractère unique et universel des préférences généralisées²⁴. Mais, d'autres pays de la CE et la Commission veulent maintenir ce système. Ainsi, la CE assure les 18 États africains et malgaches associés (EAMA) que les intérêts acquis seront conservés lors de la négociation de renouvellement de l'accord, en mai 1970²⁵. Le problème est que les États-Unis ainsi que d'autres pays occidentaux demandent aussi la suppression de ces préférences inverses. La Communauté veut s'assurer que la Convention de Yaoundé, conclue avec les EAMA, est effectivement renouvelée. Même la Commission, censée jouer un rôle de médiateur, affirme l'importance de l'association. En avril 1970, la Commission confirme la position de la CE qui ne vise « nullement à remettre en cause » l'association des EAMA. Soucieuse d'assumer son rôle dans le monde, la Communauté veut faire coexister les préférences généralisées et la Convention de Yaoundé, qui est une préférence régionale. À l'automne 1970, la Communauté est

²³ BA, B 136, 8394, Aufzeichnung der Bundesminister für Wirtschaft, Bonn, den 19. Januar 1968.

²⁴ BA, B 102, 113746, Aufzeichnung, der Leiter der Abteilung V, Bonn, den 22. November 1968.

²⁵ BA, B 102, 239834, Niederblatt über Sitzung des Asso-Ausschusses am 15. 5. 1970.

finalement assurée du renouvellement de la Convention²⁶ si bien qu'elle peut désormais avancer la préparation du SPG sans se coordonner avec les États-Unis.

La place de Hong Kong : sollicitude pour les intérêts britanniques et néerlandais

La synchronisation avec l'Angleterre est aussi un facteur important pour comprendre le *timing* assez tardif de l'introduction du SPG par la Communauté. L'Angleterre et la Communauté montrent leur volonté de discuter le SPG lors de l'inauguration du gouvernement Edward Heath en juin 1970²⁷. L'un des enjeux est le statut de Hong Kong, colonie de la Couronne, que beaucoup de pays ne considèrent pas comme un territoire en voie de développement. Cependant, face à la concurrence croissante de Taïwan et de la Corée du Sud²⁸, l'Angleterre souhaite protéger les produits de Hong Kong.

Alors que les pays membres de la Communauté discutent continûment de ce problème – à la demande britannique –, l'accord est conclu assez tardivement : il inclut une solution particulière au cours du mois où le Conseil décide l'introduction du SPG. Pourquoi la CE, prend-elle tant de temps pour trouver une solution ?

Tout d'abord, la négociation d'ensemble du SPG est compliquée. Elle débute avec la nomenclature des produits, les problèmes des préférences spéciales et préférences inverses, continue avec la liste des pays

²⁶ BA, B 102, 239834, Assoziationsrat EWG/AASM, in Fernschreiben aus Brüssel Nr. 2684 vom 2. Oktober 1970.

²⁷ BA, B 102, 113763, aide-mémoire, United Kingdom Delegation to the European Communities, Brussels, 9 July 1970.

²⁸ AHCE, BAC 134 1987 150, aide-mémoire, United Kingdom Delegation to the European Communities, Brussels, 9 July 1970.

bénéficiaires, et se termine avec la clause de sauvegarde, entre autres. Ensuite, la question de l'octroi des préférences à Hong Kong, est en elle-même complexe. Le conflit d'intérêts est grand. Sur le plan économique, la plupart des pays de la CE craignent une certaine concurrence avec leurs propres économies. En effet, la plupart des produits de Hong Kong qui arrivent vers la CE, notamment le coton – était « sensible » pour les marchés européens²⁹. Par ailleurs, depuis janvier 1969, la RFA fait pression, avec la délégation néerlandaise, pour inclure Hong Kong en tant que PVD, ceci afin d'apaiser l'Angleterre³⁰.

Enfin, en septembre 1969, la proposition de la Commission résout le problème. Elle propose que l'octroi du SPG soit limité à 5% de produits provenant de Hong Kong, taux équivalent à celui des produits non-sensibles³¹. Ainsi, le dommage commercial pour la CE est-il évité. Cette proposition recueille l'assentiment des pays membres, à l'exception de la délégation belge. Malgré cet arrangement presque unanime, l'accord définitif n'est obtenu qu'après un an et demi de négociations.

Les résistances de la France sont l'un des facteurs – mais pas le seul – de ce retard³². Au début de mars 1971, la délégation néerlandaise maintient encore sa réserve vis-à-vis de l'introduction de Hong Kong³³, et ce n'est qu'au milieu de mars 1971 que « le consensus s'est dégagé » au niveau du Conseil, sur l'application du SPG aux territoires dépendants.

Pour trouver la solution, une clause de réserve est ajoutée : « sous condition qu'un traitement analogue soit accordé par ces derniers aux

²⁹ BA, B 102, 113746, Vermerk, Bonn, den 2. September 1969.

³⁰ BA, B 102, 113746, Aufzeichnung, Europäischer Gemeinschaften, Der Rat, Brüssel, den 8. Januar 1969.

³¹ BA, B 102, 113746, Vermerk, Bonn, den 2. September 1969.

³² AHCE, BAC 86 2005 144, SEC (70) 4261, note pour MM. les membres de la Commission, Bruxelles, 20 novembre 1970.

³³ BA, B 102, 113764, Fernschreiben Nr. 191, Bonn, den 3. März 1971.

territoires relevant des États membres de la Communauté »³⁴. En dépit du processus opaque de la prise de décision, il est important de remarquer que par ce marchandage, la délégation néerlandaise obtient ce qu'elle a revendiqué six mois auparavant³⁵, à savoir l'élargissement du SPG également aux territoires néerlandais, comme le Surinam et les Antilles néerlandaises³⁶. Ainsi la Communauté peut enfin assurer sa solidarité avec un nouveau pays membre, la Grande-Bretagne, et introduire un SPG, plus ou moins « universel ».

Coopération avec le Japon : des efforts pour une solidarité symbolique

En ce qui concerne les possibilités de coopération avec le Japon, la motivation initiale de la CE n'est pas l'avantage économique à court terme, compte tenu du faible poids du Japon envers le SPG. Selon l'estimation au début des négociations au sein de l'OCDE, ce pays ne représente environ que 3 % des contributions pour l'ensemble des donateurs³⁷.

Cette initiative de coopération est plutôt prise par solidarité avec les pays développés. L'avantage du Japon est d'être un partenaire prévisible et crédible. En effet, au contraire des États-Unis, il se positionne dès les premières mises au point du SPG. De plus, fin novembre 1969, il fait preuve de souplesse en s'adaptant au SPG communautaire, alors que les États-Unis continuent de critiquer les préférences inverses de la CE³⁸.

³⁴ BA, B 102, 113764, aide-mémoire du Conseil, Bruxelles, 15 mars 1971.

³⁵ BA, B 102, 113749, Informatische Aufzeichnung, Brüssel, den 9. September 1970.

³⁶ BA, B 102, 113749, note introductive, le Conseil, Bruxelles, 9 juin 1971.

³⁷ BA, B 102, 113746, Vermerk, Bonn, den 2. September 1969.

³⁸ BA, B 102, 113747, Aufzeichnung, EG, der Rat, Brüssel, den 25. November 1969.

Ainsi, à deux reprises, en septembre 1970 et en juillet 1971, la CE et le Japon discutent leur coopération sur le SPG. La Commission propose même de conclure un accord commun entre la CE et le Japon. Mais la négociation se révèle compliquée. Le problème majeur concerne une clause de sauvegarde³⁹ que le Japon refuse alors que la Communauté désire l'inclure dans son propre système, pour sauvegarder ses intérêts commerciaux.

La proposition de la Commission est bien accueillie par la délégation allemande qui, envers cette clause de sauvegarde, va jusqu'à suggérer de s'aligner sur la position japonaise. Cependant, la France et le Benelux restent intransigeants sur cette mesure de protection de leurs marchés. L'Italie ne voit pas davantage l'intérêt de cet accord⁴⁰. Un autre problème concerne son champ d'application. Alors que le Japon exclut, au moins jusqu'au début de l'année 1970, les pays associés de la CE dans son SPG⁴¹, la CE inclut bien sûr dans le sien, les pays associés. Il n'est pas difficile d'imaginer que les EAMA vont critiquer ce type d'accord qui leur est défavorable, et plus proche du point de vue japonais. Ce problème est enfin résolu par le changement de la position japonaise. Le Japon propose son SPG à tous les pays du G-77⁴². Cependant ces divergences entre la CE et le Japon ralentissent la coopération entre les deux participants pour le système de préférences.

Cette tentative symbolique de la Communauté à associer le Japon est importante en ce sens que la Communauté a besoin d'un partenaire pour que ce SPG soit universel.

³⁹ BA, B 102, 90863, Vermerk, Bonn, den 3. August 1971.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ BA, B 102, 239834, Aufzeichnung, A3/EA5, Bonn, den 6. Januar 1971.

⁴² BA, B 102, 239834, Amtsblatt der Europäischen Gemeinschaften.

L'introduction du SPG est mise en œuvre en juillet 1971, une politique qui signifie l'ouverture de la Communauté envers 91 pays en voie de développement. Même si la Communauté a des relations privilégiées avec certains pays en Afrique et autour de la Méditerranée, c'est une manifestation de mondialisme de sa part.

Cette mesure prend forme avec retard, ce qui se révèle en contradiction avec le contexte favorable à l'entrée du tiers-monde sur la scène internationale. Ceci s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, la Communauté a besoin de temps pour garantir les intérêts acquis des EAMA, et c'est seulement après avoir négocié la deuxième convention de Yaoundé que la Communauté est prête.

Ensuite, la Communauté veut maintenir la solidarité occidentale. Pour que le SPG soit universel et efficace, il faut être solidaire. C'est ainsi que la Communauté essaye de conclure un accord avec les États-Unis, dont l'opposition aux préférences inverses de la CE est flagrante. La Communauté décide alors de mettre en place son SPG avant celui des États-Unis. Mais après un compromis, les États-Unis renoncent à leurs critiques inconditionnelles sur les préférences spéciales et inverses. Dès lors, la Communauté est prête à instaurer le SPG. La Communauté adopte une position conciliante au sujet de Hong Kong, instaurant ainsi une collaboration entre un nouveau pays membre, la Grande-Bretagne, et les pays de la Communauté. Enfin, avec le Japon, les négociations échouent à cause de divergences liées à la clause de sauvegarde et les préférences inverses, entre autres. Mais malgré cela on voit bien une solidarité de la Communauté avec le Japon, pour des raisons symboliques et politiques.

Tous les pays de l'Asean sont inclus dans l'offre du SPG. Mais, la place de l'Asie n'est pas assez importante pour être privilégiée par rapport à d'autres régions ou d'autres pays. Manifestement la CE est mue davantage par une volonté de mondialiser ses relations que pour protéger ses intérêts en Asie du Sud-Est.

Les archives de Norodom Sihanouk

données à l'École française d'Extrême-Orient
et déposées aux Archives nationales

MARIE ABERDAM

Le 8 octobre 2008 le fonds Norodom Sihanouk est officiellement déposé aux Archives nationales sous la cote 665 AP¹. En 2010, l'inventaire de ce fonds établi par Clothilde Roullier est publié sous la direction d'Olivier de Bernon et de Pascal Geneste, fruit du travail conjugué de l'École française d'Extrême-Orient et des Archives de France².

Il est superflu de répéter ici les conclusions de ce travail d'archivage considérable, dont l'ouvrage en question est le meilleur témoin. Il s'agit davantage de souligner les richesses d'une source multiple et originale. En effet, Norodom Sihanouk, souverain du Cambodge, fut un acteur majeur de l'indépendance de cet ancien protectorat français (1863-1953) et le chef de l'État cambodgien de 1960 jusqu'au coup d'État du 18 mars 1970 du général Lon Nol, qui plongea définitivement le Cambodge dans la guerre

¹ Étudiante de khmer à l'INALCO et en histoire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'auteur est titulaire d'un Master 2 en Histoire des relations internationales et mondes étrangers (Centre d'histoire de l'Asie contemporaine dirigé par Hugues Tertrais). Cette présentation des archives de Norodom Sihanouk fait partie de ses recherches qui portent sur l'histoire du Cambodge contemporain de 1953 à 1970, réalisées à partir des archives du ministère des Affaires étrangères, des archives du ministère de la France d'Outre-Mer et du fonds Norodom Sihanouk.

² *Les archives de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge, données à l'École française d'Extrême-Orient et déposées aux Archives nationales (1970-2007)*, inventaire établi par Clothilde Roullier, sous la direction d'Olivier de Bernon et Pascal Geneste, Paris, Somogy - EFEO - Archives nationales, 2010.

civile. De cette histoire troublée et tragique, peu d'archives originales ont subsisté. Les documents de Norodom Sihanouk antérieurs et postérieurs au coup d'État ont été détruits, comme une majeure partie des archives du Royaume du Cambodge, dès le 18 mars 1970, et de la République khmère, lors de la victoire des Khmers Rouges en avril 1975, et par la suite durant les vicissitudes qui suivirent la victoire vietnamienne de février 1979. Malgré son éviction du pouvoir, Norodom Sihanouk fut à la tête des grands groupes et mouvements, tant diplomatiques que politiques, qui animèrent la vie internationale et nationale cambodgienne durant toute la période post-khmère rouge. Son retour sur le trône en 1993 a, de la même manière, enrichi sa documentation. Ainsi les documents donnés par l'ancien souverain qui a abdiqué en 2004 en faveur de son fils Norodom Sihamoni, sont d'autant plus précieux qu'ils sont quasiment uniques.

Pour la connaissance de l'histoire khmère, les enjeux de ce dépôt sont immenses : au-delà de la portée d'un tel legs, la nature des documents eux-mêmes doit encore être déterminée par leurs consultations systématiques. Il ne saurait s'agir d'appréhender un tel fonds d'archives sans en connaître le détail. Cependant, les pistes d'études et les recommandations de lecture ne sauraient être trop nombreuses.

Présentation des ressources du fonds

Le fonds couvre l'histoire du Cambodge des années 1940, de l'accession au trône de Norodom Sihanouk en 1941 jusqu'à 2005, et tend à être augmenté par le Roi-Père lui-même. La chronologie des pièces se décompose ainsi : documents sauvés datant de 1940 à 1970 ; documents produits après le 18 mars 1970 jusqu'à 1975 ; documents préservés datant de la période de détention à Phnom Penh, entre avril 1976 et janvier 1979 ; documents produits durant le second exil de janvier 1979 à novembre 1991 ; documents datant du retour à Phnom Penh de

novembre 1991 à 2005. Le sommaire de l'inventaire se compose d'une trentaine d'entrées : chronologique et thématique cette organisation tend à rendre compte du déroulement historique et à conserver l'organisation interne des documents originellement rassemblés par Norodom Sihanouk. Cette documentation est constituée, pour une grande part, de papiers officiels émanant de Norodom Sihanouk, de son entourage et des membres de ses cabinets, du Palais Royal et du gouvernement cambodgien dans leurs rapports diplomatiques avec l'ensemble de la communauté internationale (665 AP/176 à 665 AP/213 « Protocole et diplomatie » par exemple, dont 665 AP/177 à 665 AP/198 « Sommets internationaux et rencontres stratégiques »). Ce fonds réunit également des documentations de grandes institutions internationales ayant trait au Cambodge (Production extérieure au gouvernement cambodgien 665 AP/521 à 536).

Dans le cadre des études khmères, l'ensemble documentaire représente une opportunité sur de nombreux plans. Tout d'abord, il relève en partie du travail d'archivage du Roi-Père lui-même : celui qui reste le personnage controversé sur lequel les études historiques contemporaines du Cambodge ne peuvent faire l'impasse, livre ici sa mémoire personnelle et officielle d'une chronologie complexe et toujours piégée par les enjeux idéologiques de la Guerre froide, ainsi que par la politique khmère actuelle. Au-delà des autobiographies publiées par le Roi-Père, ce fonds pourrait notamment permettre d'étudier au plus près le rôle exact de Norodom Sihanouk, son importance dans les processus de décisions et l'impact de ses choix dans la politique cambodgienne après son exil forcé de 1970. Nombreux sont les documents de ce fonds annotés de sa main, on y retrouve également ses manuscrits (665 AP/348 à 665 AP/351). Le Roi-Père a répondu à de nombreuses interviews et a multiplié les entretiens ici réunis (« Presse » 665 AP/214 à 665 AP/254 notamment 665 AP/219 « Entretiens avec des journalistes »). Les dossiers de presse composés par Norodom Sihanouk lui-même ou son entourage (665 AP/221 à 665 AP/253) se complètent de documents sur « l'activité journalistique et

éditoriale » de Norodom Sihanouk (665 AP/289 à 665 AP/347 et 665 AP/539 à 665 AP/582), remontant à 1959. Aussi il ne faut pas minimiser l'importance de ce fonds pour les études historiques portant sur la période antérieure au 18 mars 1970, car il s'agit dans notre cas d'exemplaires rares, notamment ceux relatifs aux « revues dirigées par Norodom Sihanouk » (665 AP/291 et 665 AP/292), voire uniques telles certaines photographies (665 AP/359 à 665 AP/361). Enfin, le portrait de Norodom Sihanouk peut s'enrichir des nombreux documents rendant compte de ses activités personnelles : le cinéma (« production cinématographique » 665 AP/352 à 665 AP/357), la cuisine (665 AP/506 « recettes de cuisine »), et de l'importante documentation concernant ses rapports avec le monde politique et les dirigeants mondiaux en général (« anniversaires, visites protocolaires et cérémonies » 665 AP/478).

Cette documentation pourrait également contribuer à identifier et étudier les autres acteurs nationaux et internationaux, comme la Chine, dans les destinées khmères. En effet, de nombreuses élites cambodgiennes parties en Asie, en Europe et aux États-Unis – à la suite de leur exil tout au long des années 1970 et 1980 –, tendent à appréhender les études khmères du point de vue international. De la sorte, le fonds permet d'envisager une recherche élargie quant aux périodes 1970-1975 et 1979-2005 à travers des dossiers transversaux et chronologiques : notamment les déclarations du Roi (665 AP/154 « Déclarations de Norodom Sihanouk »), ses communiqués de presse (665 AP/218 « Communiqués de presse de Norodom Sihanouk ou du cabinet (classement chronologique) ») ou le « bulletin mensuel de documentation du secrétariat privé de SAR le prince Norodom Sihanouk du Cambodge » (665 AP/293 à 665 AP/338 et 665 AP/539 à 665 AP/582). Il est permis d'envisager une étude de longue durée des processus politiques à l'œuvre, alors que la situation territoriale cambodgienne est très volatile durant toute la seconde période contemporaine, c'est-à-dire à partir de l'exil de Norodom Sihanouk hors du Cambodge, en mars 1970. Car c'est pendant cet exil que s'organise la

résistance contre la République khmère de Lon Nol, entre 1970 et 1975, suivie, en avril 1975, par la victoire des Khmers Rouges et le retour de Norodom Sihanouk au Cambodge en 1976. Emprisonné jusqu'en 1979, Norodom Sihanouk quitte le pays dans un second exil lors de la victoire vietnamienne. Il s'établit en Corée du Nord et en Chine d'où il prend part ou dirige la résistance au gouvernement mis en place à Phnom Penh par la République socialiste du Vietnam. Le retrait du Vietnam en 1989 et l'implication des grands organismes internationaux, jusqu'au retour à la monarchie en 1993, ne sont pas oubliés.

Enjeux et problématiques

Il nous faut ici expliciter la démarche du Roi-Père lorsqu'il destina ses archives à la France, archives pourtant cambodgiennes. Publiée dans l'ouvrage d'inventaire, l'une des lettres de Norodom Sihanouk à Olivier de Bernon, directeur d'études à l'École française d'Extrême-Orient, donne les raisons du voyage emprunté par ces archives, depuis les résidences de Chhang Sou On en Corée du Nord, et de Pékin jusqu'au bureau parisien de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) puis celui des Archives nationales françaises. Norodom Sihanouk y considère que ce fonds ne peut être préservé dans son propre pays, souhaitant ainsi tout autant le faire connaître que le protéger. La confiance du Roi-Père pour l'EFEO résulte d'une histoire qui leur est commune, une histoire de préservation du patrimoine khmer, rappelée par Olivier de Bernon dans son avant-propos. Un climat de controverse et des risques de perte et de destruction sont donc à la base de la constitution de ce fonds. Ces documents ainsi arrivés en France, ne vont pas manquer de faciliter les études de cette période récente, problématique.

S'il célèbre le rôle et les réalisations de l'EFEO, ce dépôt rappelle cependant la précarité de la situation du patrimoine au Cambodge, malgré l'existence des Archives nationales du Cambodge. En effet, si les politiques de préservation ont été efficaces dans certains secteurs, telle la muséographie, la préservation du passé contemporain du Cambodge mérite un plus grand investissement³. Enfin, le voyage de ces archives renseigne sur les rapports entretenus entre la monarchie et le pouvoir politique khmer actuel, comme le montre le choix de Norodom Sihanouk d'établir sa résidence principale hors du pays après son abdication.

Ces archives rendent compte des rapports entretenus par Norodom Sihanouk avec les dirigeants Khmers Rouges, avec les différentes organisations et groupes paramilitaires ou politiques nés de la guerre civile, et avec la Chine et la Corée du Nord – autant de sujets controversés. Mais il faut pourtant rester vigilant sur les dates d'ouverture des différents cartons de ce fonds : certes, la majorité du fonds est libre de consultation, compte tenu de la convention de dépôt établie entre l'EFEO et les Archives nationales ; cependant, certains cartons sont soumis à des délais de communication allant de 25 à 50 ans, du fait de l'aspect polémique ou stratégique de certaines informations et de la protection des personnes qu'ils recèlent (voir les « conditions d'accès et d'utilisation » à la fin de l'introduction⁴). Sont aussi concernés certains documents ayant trait aux dirigeants de la République du Kampuchea démocratique (665 AP/151 « Lettres, télégrammes et rapports de Khieu Samphân, Hu Nim et Ieng Sary »), soumis à un délai de 50 ans à partir de leurs dates d'origine. Sont également soumis à cette longue échéance des documentations plus générales qui, très détaillées dans les inventaires, permettent un intéressant travail préparatoire, notamment sur la période précédant le

³ Concernant le patrimoine cambodgien contemporain, voir notamment le travail de collecte et préservation des fonds multimédias www.bophana.org ; le site des archives nationales du Cambodge www.nac.gov.kh/fr/ ; l'association de recherche sur les études khmères www.aefek.free.fr.

⁴ *Les archives de Norodom Sihanouk, op. cit.*, Introduction, p. 10- 32.

20 mars 1970 (665 AP/1 à 665 AP/9 « Documents du Cabinet » dont 665 AP/3). Un délai de communication de 25 ans (« rapports officiels » 665 AP/521 et « Programmes des Nations unies pour le développement [PNUD] [1989-1999] » 665 AP/524) touche aussi des documents provenant des grandes institutions.

Nous terminons cette présentation en parlant de l'importante documentation qui porte sur les organisations paramilitaires et politiques nées de la guerre civile et des périodes postérieures. Ces dossiers réservés concernent les déclarations, les activités et les personnes affiliées à ces groupes (Dossiers de correspondance 665 AP/48 : « FUNCIPÉC-ANS » – le Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif [FUNCIPÉC] et l'Armée nationale khmère [ANS] – ; 665 AP/170 « Bureau politique du FUNK » – le Front uni national du Cambodge/Kampuchea [FUNC/K] – ; 665 AP/ 49 « GCKD » : affaires générales – Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique [GCKD]). Il faudra donc de la patience avant de pouvoir enfin les découvrir un jour. Toutefois, une certaine partie de la documentation concernant les mêmes sujets est ouverte (665 AP/518 : Production du FUNC/FUNK et du GRUNC, ou 665 AP/175 : Activités du GCKD, du GNC et de la RNC – Gouvernement national du Cambodge [GNC] et la Résistance nationale du Cambodge [RNC]). L'étude de ces acteurs est indispensable pour comprendre les rapports de force ayant mené aux accords de paix de 1991 au Cambodge : en effet, ces groupes réunissent des personnalités elles-mêmes héritières des factions représentées durant la période du Royaume du Cambodge, et qui ont été amenées à se positionner sur la scène cambodgienne après 1991. Il est donc nécessaire de les intégrer aux études du fait politique au Cambodge. De même, il est essentiel de détailler les rapports entretenus entre Norodom Sihanouk et ces groupes, qu'ils lui soient fidèles ou opposés, et surtout d'envisager la reconversion officielle ou officieuse de leurs membres après le cessez-le-feu.

On le voit, le dépôt des archives de Norodom Sihanouk est un événement autant symbolique que scientifique. De fait, il n'est pas fréquent de voir un homme d'État donner des documents – tant personnels qu'officiels – à un pays étranger. Aussi les études khmères doivent se féliciter du profit à tirer d'un tel fonds qui enrichit les connaissances sur le Cambodge contemporain, et offre nombre de thématiques et problématiques de recherche à explorer. Il faut souligner ici les ressources de l'ouvrage d'inventaire établi par Clothilde Roullier qui a le grand mérite d'établir un inventaire des autres dépôts d'archives concernant Norodom Sihanouk et le Cambodge, sur et hors du territoire français, ainsi que les sources imprimées consultables en bibliothèques (voir Sources complémentaires⁵). Là, il est question de méthodologie, un aspect des études cambodgiennes contemporaines qui a pu être négligé face aux multiples disparitions qui ont souvent désespéré les chercheurs. Beaucoup ont critiqué la documentation, notamment française, concernant le Cambodge, héritière des lacunes coloniales ; d'autres ont recommandé la prudence face à l'écrit dans une culture khmère essentiellement orale. Une grande prudence est effectivement de mise face aux sources écrites, notamment au niveau de la langue : sources rédigées en français et sources écrites en khmer ne peuvent être considérées de la même façon. Il serait d'ailleurs tout à fait intéressant de réfléchir à l'emploi de ces deux langues dans les documents de Norodom Sihanouk, en termes d'usage et de fréquence, sachant que le français est resté la langue de l'État cambodgien jusqu'à la fin des années 1960. En somme, une fois ces précautions admises, une histoire critique reste possible qui, si elle ne peut aller au-delà des destructions et des manques, se doit d'explorer les pistes problématiques propres au fait khmer.

⁵ *Ibid.*

Radio Propaganda and Archives

La propagande de guerre radiophonique
et les archives britanniques, entre Munich et la Libération

AUDREY VEDEL BONNÉRY

Au moment de la crise européenne et de la conférence de Munich qui se déroule les 29 et 30 septembre 1938, le Royaume-Uni est menacé d'une guerre imminente sur son territoire. À la lecture des archives britanniques¹, la peur fait partie des sentiments qui entrent en jeu dans l'élaboration des choix de politique étrangère et de stratégie militaire. Une « période de précaution » est instituée. Sur instructions du Comité de défense impériale, la marine est mobilisée et un bulletin d'annonces spéciales des ministères est diffusé du 28 au 1^{er} octobre, à 20h00, pour présenter les mesures de protection à prendre en cas d'urgence². Du fait de la menace immédiate d'une guerre sur le territoire national, la conférence de Munich crée un précédent pour la future organisation des services gouvernementaux et radiophoniques en temps de conflit armé. La crise dessine des priorités et des enjeux pour le pays et la population, à court et à long termes.

À partir de 1939, la guerre sévit en Europe. À la suite de la défaite de 1940, l'occupation allemande du territoire français plonge la population britannique dans un combat militaire auquel s'associent les Forces

¹ Audrey Vedel Bonnéry est docteur en histoire contemporaine, dans un double cursus franco-britannique.

² Centre des archives écrites de la BBC, R34/325, *The Munich Crisis, Policy/Czechoslovakia Crisis, general file, 1938-1939: Diary*, document « Crise tchécoslovaque - journal des événements clés », p. 5.

françaises libres. Ensemble, elles mènent la lutte contre la menace allemande d'invasion des îles Britanniques, mais aussi, au fil des années de guerre, contre l'installation de l'hitlérisme en Europe. Dans ce contexte, la propagande tient une place importante au sein des enjeux d'ordre militaire et dans la conception de l'avenir après la victoire. En tant que premier diffuseur d'information, à travers le pays et dans le monde, la radiodiffusion informe, tient en haleine et donne la force d'espérer un futur meilleur. Elle évite de divulguer toute information susceptible d'aider l'ennemi, participe à la dispersion de rumeurs et soutient le moral des soldats et des populations.

L'étude des archives sur la période comprise entre la conférence de Munich et la libération de l'Europe en 1944-1945 permet de mettre en perspective différents aspects de l'histoire de la propagande radio britannique. Le projet de cet article est de présenter les types de documents (de l'enregistrement sonore à l'archive écrite), les lieux de conservation et les pièces qu'ils préservent (de la British Library aux Archives nationales et à la BBC) ainsi que le contenu de ces sources inestimables sur la crise européenne et la Seconde Guerre mondiale. Aborder les archives britanniques sur le sujet permet de proposer de nouvelles pistes de recherche. On peut citer le récent projet *Languages at War* (Langues en guerre), qui traite indirectement le thème par le biais d'une réflexion articulant langues et guerres. D'autres aspects de l'histoire de la propagande de guerre radiophonique peuvent être soulignés : l'évolution des techniques, les acteurs définissant les objectifs en temps de paix et de guerre, le lien entre la propagande et la publicité, la réception des ondes et des programmes, la radio et son public, l'audience, etc.

Enregistrement sonore et archive écrite

Le propre de l'histoire de la radiodiffusion est de faire appel à des sources à la fois écrites et sonores. Aurélie Luneau³ a souligné l'importance de l'étude des archives radiophoniques comme sources historiques, en particulier à la suite de la parution, en 2005, de son livre *Radio Londres, 1940-1944*. De la même manière, au Royaume-Uni, les pièces à examiner se présentent sous les deux formes. Entre Munich et la Libération, les programmes enregistrés et conservés en l'état sont indexés au sein du catalogue de la collection permanente de la British Library. Malheureusement, il ne reste que 3% de l'ensemble des documents sonores de la période, par manque de conservation appropriée. Les versions écrites des émissions « après diffusion », c'est-à-dire reproduisant exactement le contenu des programmes présentés, se trouvent au Centre des archives écrites de la BBC, à Caversham Park, Reading. Elles représentent à peu près 5% à 10% des archives d'époque.

Pour l'histoire de la propagande, les sources écrites prédominent, bien qu'il existe également des archives orales très intéressantes. Celles-ci se trouvent à l'Imperial War Museum (Musée impérial de guerre), à Londres, sous la forme d'enregistrements sonores. Toutefois, les archives gouvernementales constituent les sources principales. Sélectionnées par les services compétents, cinq ans après leur création, elles ne rassemblent que 5% des documents produits en leur temps. Elles permettent néanmoins d'examiner les décisions du Cabinet ministériel, du Foreign Office (équivalent du ministère des Affaires étrangères), du ministère de l'Information, du Bureau central pour l'information et du Political Warfare Executive (Direction de la guerre politique). Les documents du Centre des archives écrites de la BBC renseignent aussi sur la propagande britannique

³ Aurélie Luneau, *Radio Londres, 1940-1944. Les voix de la liberté*, Paris, Librairie Académique Perrin, 2005.

entre 1938 et 1944, dans sa relation spécifique avec le domaine de la radiodiffusion.

Les témoignages, à la fois sous la forme écrite et en version sonore, complètent l'étude de la propagande radio entre Munich et la Libération. Les collections privées du College de Balliol à Oxford et celle de Neville Chamberlain conservée à la bibliothèque de l'Université de Birmingham (pour ne citer qu'elles) ont notamment été convoquées dans le cadre de la thèse « La France de la BBC, 1938-1944 »⁴. Ces ensembles recèlent de véritables trésors. Les détails du journal tenu quasi quotidiennement par le membre de parlement, homme politique, écrivain, journaliste et orateur radio Harold Nicolson, qui seconde Duff Cooper au ministère de l'Information dans le gouvernement de coalition de Winston Churchill, sont révélateurs à cet égard (version non publiée, complète). D'autres collections privées attendent d'être étudiées, à travers tout le Royaume-Uni. Les archives écrites du *Manchester Guardian* permettent, par exemple, de comparer la propagande de la radiodiffusion et celle de ce quotidien d'envergure nationale. L'étude des convergences et des divergences de la propagande radiophonique, de la presse écrite, des affiches et d'autres vecteurs de dissémination de l'information (cinéma, télévision, tracts, etc.) est une piste de recherche à approfondir, si les moyens de conservation et la mise à disposition des archives auprès des chercheurs par les services compétents le permettent.

Lieu, conservation et thème d'étude

Situé à deux maisons du centre d'écoute de la BBC, le Centre des archives écrites de la BBC, à Caversham Park, Reading, conserve l'ensemble des documents de la compagnie de radiodiffusion britannique,

⁴ Cf. la thèse d'Audrey Bonnéry, « La France de la BBC, 1938-1944 », (3 vol.), sous la direction de Serge Wolikow, Université de Bourgogne, 2005.

dans leur version r dige e. Cela correspond   250 000 dossiers de correspondance et 21 000 bandes de microfilms, compl t s des publications, des projets, des posters et d'autres pi ces des diff rentes sections de la BBC, de 1922 aux ann es 1970. Les archives post rieures   1980 y sont transf r es r guli rement, vingt ans apr s leur cr ation. Au moment de la transformation de l'organisation radiophonique en *Corporation*, c'est- -dire en soci t  non plus priv e mais publique, dont la charte d pend de la couronne royale, elle passe du nom de British Broadcasting Company Ltd (cr e e en 1922)   British Broadcasting Corporation (hiver 1926-1927). D s lors, « un fonctionnaire, Colonel Haldane, est invit    regarder les dossiers de la *Corporation* et   faire des recommandations » : « le rapport Haldane de 1927 [...] recommande l' tablissement de grands bureaux d'enregistrement centralis s, sur le mod le des services publics », comme l'explique Jacqueline Kavanagh, archiviste au Centre⁵. Les r gions suivent l'initiative, dans le courant des ann es 1930. Cette organisation est maintenue dans la plupart des diff rentes sections de la BBC jusqu'  la fin des ann es 1960,   l'exception de la p riode de la Seconde Guerre mondiale qui souffre de perturbations majeures.

Les Archives nationales, anciennement nomm es Public Record Office, demeurent la plus importante source de documentation sur la propagande gouvernementale. Les conclusions des sessions du Cabinet minist riel entre le 1^{er} janvier 1938 et le 31 d cembre 1944, compl t es des annexes provenant de l'ensemble des bureaux du Cabinet, font r f rence. Elles permettent de mettre   jour les discussions entre ministres sur le sujet, les d saccords au sein du Cabinet, les d cisions et les projets de r flexion sur tel ou tel th me dans le domaine de la propagande. Elles donnent le point de vue du d cideur,   la t te de l' tat et en tant que repr sentant du peuple. Les documents du minist re de l'Information d veloppent les

⁵ *Guide to the Holdings* [Guide des collections], publication interne au Centre, 1996 ; « BBC Archives at Caversham », *Journal of Contemporary British History*, vol. 6, 1992, 2.

grandes lignes de la propagande de guerre britannique, alors que ceux du Foreign Office révèlent celles de la politique étrangère. Dans la pratique, le département *News* (Informations) du Foreign Office décide en matière de propagande étrangère, avant que cela ne relève du Political Warfare Executive, après sa création en mars 1942. Le ministère de l'Information reste responsable de la propagande sur le front national.

Aux côtés du Centre des archives écrites de la BBC et des Archives nationales, diverses autres institutions britanniques préservent des pièces importantes et intéressantes pour l'étude de la propagande radiophonique. La bibliothèque de la London School of Economics and Political Science (École de sciences politiques et d'économie de Londres), nommée aujourd'hui la British Library of Political and Economic Science (bibliothèque britannique des sciences économiques et sociales) et plus communément appelée la LSE Library (bibliothèque de la LSE), permet la consultation du journal hebdomadaire *The Listener*, qui présente et analyse le contenu des programmes de la BBC les plus en vue du moment. La British Library, à Londres, préserve les enregistrements radiophoniques qui n'ont pas été détruits ou endommagés : ce sont les versions sonores des retranscriptions écrites conservées sur microfilms à Caversham. S'y trouvent aussi certaines des correspondances d'Anthony Eden, notamment avec le vicomte Cecil de Chelwood (Lord Cecil) et Paul V. Emrys-Evans, entre 1934 et 1965. Les pièces de l'Imperial War Museum sont riches de témoignages divers sur la période du second conflit mondial : l'archive orale est au centre de ses collections.

Accès au contenu et mise en perspective

Le parcours du chercheur se fait différemment au Centre des archives écrites de la BBC, aux Archives nationales et à la British Library. D'un point de vue pratique, à Caversham, il est nécessaire de faire une réservation

avant de se rendre sur les lieux, car le nombre de places est limité ; à Kew, il s'agit d'un accès somme toute assez commun à tout centre d'archives national d'une démocratie occidentale ; à King's Cross, désormais situé à deux lotissements de la gare d'accueil de l'Eurostar, l'accès est possible, comme aux Archives nationales, grâce à la réalisation d'une carte nominative. Mais en tant que chercheur, le plus intéressant est de réfléchir au contenu de l'archive étudiée. À la British Library, le son qui émane de l'enregistrement sonore est lancé par le personnel d'encadrement : il n'est pas possible pour le chercheur d'interrompre l'enregistrement quand il le souhaite ou de réécouter un fragment de l'émission radio dont il aimerait approfondir l'étude. À l'Imperial War Museum, qui détient beaucoup de cassettes audio, il est au contraire tout à fait permis d'écouter et de réécouter à sa guise un enregistrement. Les témoignages des archives orales du musée de Lambeth Road, pour la plupart réalisés au cours des années 1950 à 1970, sont moins fragiles que les enregistrements radiophoniques datant de la Seconde Guerre mondiale, conservés à la bibliothèque de Euston Road : le chercheur y est donc plus libre de manipuler les documents.

La question se pose moins lorsque l'archive existe sous une forme écrite, malgré quelques exceptions. Ce qui peut empêcher d'avoir accès à un document peut se situer ailleurs : dans sa teneur, par exemple, si le contenu est classé « secret défense ». C'est le cas de certains papiers du Centre des archives écrites de la BBC. Ils peuvent être consultés, en général, mais ne peuvent pas être photocopiés. À propos des archives sonores, un intérêt est toutefois à souligner. Elles révèlent le contenu radiophonique exact de l'époque. Elles projettent le chercheur, face à sa source, dans les sonorités des émissions radio diffusées entre 1938 et 1944. Les versions écrites des émissions après diffusion, conservées au Centre des archives écrites de la BBC, sous la forme de bandes de microfilms sont, quant à elles, en plus grand nombre (par rapport aux versions sonores) et permettent elles aussi de connaître avec certitude, sous une forme écrite cette fois, le contenu précis jadis diffusé. Un index

est disponible. Le document d'archives essentiel à ce propos est référencé à *Programme-as-Broadcast (P-as-B)* (Émission telle que diffusée). Créé durant la période expérimentale avant même que l'organisation radiophonique ne devienne officielle en tant que *Corporation*, il a l'avantage sur le *Radio Times*, d'être réalisé après la diffusion des programmes radio, non deux semaines avant. Il tient compte des changements de dernière minute et correspond donc au contenu fidèle de chacune des émissions.

L'organisation des services gouvernementaux et de la BBC entre en jeu dans la découverte du classement des archives, sous la forme de listes de références ou d'index papier, voire électronique, pour les documents préservés par les Archives nationales. À la BBC, fort heureusement, le chercheur est guidé par un archiviste attitré, en fonction du sujet de recherche évoqué lors de la réservation. Cet accompagnement est nécessaire. La structure de la compagnie de radiodiffusion se reflétant dans celle de la conservation de ses documents d'archives, il est difficile de naviguer seul au cœur des différents services. Au-delà de l'organisation, des index et des listes de références, il y a les personnes. Ce sont les archivistes qui maîtrisent le mieux les secrets des pièces conservées, en particulier à Caversham. Les divisions et les sous-divisions des dossiers correspondent à l'organisation de la compagnie : *Radio (R)*, *Television (T)*, *World Service (E* : services uniquement externes) et les Régions. Les sous-sections au sein de ces sections représentent les divisions du département même, telles que les *Talks (R51)*, *Children's Hour (R11)*, les Documentaires (T4). En général, chaque sous-section détient ses documents sur les discussions et les décisions à propos de la politique du département et ses dossiers sur chaque émission. Certaines divisions sont plus générales, comme *Countries (E1)* et *Foreign (E2)*. Les sections R correspondent essentiellement aux dossiers sur la politique, comme les minutes et les papiers du *Board of Governors (R1)*, du *Board of Management (R2)* et des *Advisory Committees (R6)*. Les autres appelées Politique (R34) et Politique de la Télévision (T16) couvrent la politique générale du programme et traitent tous les sujets, même les plus

controversés, tels que la radiodiffusion politique ou religieuse, la censure, la publicité en temps de paix et de guerre, la propagande.

Contenu archivistique et piste de recherche

Les documents conservés par le Centre des archives écrites de la BBC n'ont pas été dépouillés de manière systématique, malgré leur grande richesse de contenu sur la propagande radiophonique⁶. Leur installation à l'extérieur de la capitale britannique, à deux heures environ à l'ouest de Londres, peut expliquer en partie ce fait. Il faut aussi souligner la difficulté d'accès direct, pour le chercheur, à ces pièces d'époque. L'organisation de la conservation des papiers de la BBC demeure longtemps un mystère, avant de révéler toute sa valeur historique. Car le fonds est considérable et il reste difficile de s'orienter à travers les méandres de l'organisation radiophonique. Les retranscriptions des programmes après diffusion sont accessibles : tous les bulletins d'informations lors de la grève générale de 1926 ; quelques-uns au cours de l'année 1938 ; presque tous à partir de 1939. Les dossiers séparés ont été constitués par personnes et par corps. Les dossiers de contributions aux émissions de la télévision forment, pour leur part, une séquence divisée en fragments chronologiques. Les contrats pour la télévision d'avant-guerre (1936-1939) peuvent parfois être trouvés dans les dossiers des contributions, composés de correspondances et de contrats. Les rapports des comptes annuels et la censure en lien avec l'unité de liaison américaine constituent deux autres fonds très intéressants, encore peu étudiés.

⁶ Asa Briggs, *The History of Broadcasting in the United Kingdom*, 5 volumes, dont *The War of Words*, Oxford, Oxford University Press, 1970.

La question de l'audience est au centre des préoccupations de la BBC. En octobre 1936, Robert Silvey⁷ est chargé de réaliser des recherches sur le sujet. Dès lors, un département consacre toute son énergie à son étude, sous l'intitulé *Listener Research*. Les collections spéciales (S) correspondent aux papiers des personnes en relation avec la compagnie, tels le personnel et les dirigeants. Les publications de la BBC comprennent *Radio Times*, à partir de l'année 1923, *The Listener* entre 1929 et 1990, avec un index pour chaque numéro, *London Calling*, *Summary of World Broadcasts* et les *BBC Handbooks*. La collection des coupures de presse présente une couverture de la radiodiffusion britannique des années 1920 à 1960, complétée d'un index par personne jusqu'en 1954. Un index thématique existe aussi. Ce sont autant de pistes de recherche qu'il reste à explorer ou à approfondir : la question de la réception ; les relations entre journalistes ; la vie quotidienne à la BBC ; la présentation des émissions par les journaux, quotidiens et hebdomadaires ; les convergences et les divergences entre les différentes sections et départements de la compagnie ; l'audience au Royaume-Uni et dans le monde ; la radiodiffusion et les questions de genre, notamment en lien avec les pratiques culturelles ; l'évolution du son et des techniques journalistiques ; le recrutement des membres de la BBC.

Les archives gouvernementales ont fait l'objet de davantage de recherches, en particulier à propos de la propagande au cours de la Seconde Guerre mondiale⁸. Mais certaines pistes n'ont pas encore été étudiées ou approfondies, tels le « sondage social en temps de guerre » établi par le ministère de l'Information en avril 1940 (120/1/1), le lien entre la propagande et la publicité, la propagande en temps de paix et de guerre,

⁷ Robert Silvey, *Who's Listening? The Story of BBC Audience*, Londres, George Allen et Unwin Ltd, 1974.

⁸ Siân Nicholas, *The Echo of War. Home Front Propaganda and the Wartime BBC, 1939-1945*, Manchester et New York, Manchester University Press, 1996 ; Michael Stenton, *Radio London and Resistance in Occupied Europe – British Political Warfare, 1939-1943*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

la suspension des formes démocratiques de la société en temps de guerre (au moins en partie), la sociologie des relations entre journalistes et politiques. Savoir si la propagande radiophonique a la même place que la propagande de la presse écrite, des affiches, des brochures et d'autres vecteurs d'information, dans la définition générale de la politique et de la stratégie militaire, est une autre approche du sujet, entre Munich et la Libération, qui n'a pas été fouillé. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il est intéressant aussi de s'interroger sur ce que deviennent les services de propagande en temps de conflit armé, lorsque la paix s'installe, à partir de 1945 jusqu'à la fin de la Guerre froide, voire jusqu'à nos jours. Tant de pistes restent à explorer.

L'Imperial War Museum conserve de nombreux documents sur les opérations militaires du Jour J et sur les expériences des soldats et des civils britanniques en France après la libération du territoire métropolitain. Les enregistrements sont divers et variés. D'une grande richesse, leur exploration devrait révéler de nouvelles terres à explorer, non seulement sur l'histoire du second conflit mondial et des années d'après-guerre, mais aussi sur la mémoire des acteurs de cette histoire. Quant aux collections privées, elles demeurent inépuisables. Elles peuvent nous emmener sur des territoires totalement inconnus et innovants dans le domaine de la recherche en histoire. S'y plonger peut, non seulement mettre en lumière les raisons qui ont poussé telle personne à faire ce choix à tel moment de l'histoire entre Munich et la Libération, mais aussi révéler de nouvelles pistes de recherche à défricher. Les relations entre les politiques et les journalistes, entre la radiodiffusion et la télévision, l'importance des correspondances existantes et conservées, les témoignages des archives orales sont autant de sujets à découvrir et à mettre en perspective historique.

L'archive et son avenir...

L'histoire de la propagande de guerre radiophonique et ses archives britanniques nous mènent, tout d'abord, dans le « sillon » des nombreux travaux consacrés à la propagande au cours de la Seconde Guerre mondiale, en particulier sur le front national, mais aussi à l'échelle européenne, voire parfois sur la scène internationale, puisque l'on note des travaux sur les États-Unis et l'Union soviétique⁹. Les années de l'entre-deux-guerres ont aussi fait l'objet de recherches dans le domaine de la publicité et de la propagande au Royaume-Uni, en temps de paix et de guerre¹⁰. Mais c'est la thématique de l'audience et de la réception, qui n'a pas encore été explorée, malgré l'ouvrage de référence de Paddy Scannell et David Cardiff¹¹, qui auraient pu en faire leur ancrage, mais ont préféré insister sur les années de création de la BBC et de la mise en place de sa politique générale éducative. Toute une partie des archives pourrait faire l'objet d'une étude sur la réception des ondes et des programmes britanniques dans le monde et sur les audiences de tout genre à travers les continents, non seulement entre Munich et la Libération, mais aussi au-

⁹ Michael Balfour, *Propaganda in War, 1939-1945: Organisations, Policies and Publics in Britain and Germany*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1979 ; Philip M. H. Bell, *John Bull and the Bear: British Public Opinion, Foreign Policy and the Soviet Union, 1941-1945*, Londres, Edward Arnold, 1990 ; Susan A. Brewer, *To Win the Peace, British Propaganda in the United States during World War II*, New York, Cornell University Press, 1997 ; Robert Cole, *Britain and the War of Words in Neutral Europe, 1939-1945: the Art of the Possible*, Londres, Macmillan, 1990.

¹⁰ Mariel Grant, *Propaganda and the Role of the State in inter-war Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1994 ; Philip M. Taylor, *The Projection of Britain: British Overseas publicity and Propaganda, 1919-1939*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

¹¹ Paddy Scannell et David Cardiff, *A social history of British Broadcasting, 1922-1939: serving the nation*, Oxford, Basil Blackwell, 1991.

del , de la naissance de la BBC, en 1922, jusqu'  nos jours. Les archives sont bien l  et attendent d' tre  tudi es.

Pour le reste, les papiers gouvernementaux rec lent des documents qui n'ont pas encore  t  analys s m me si certaines th matiques ont d j   t   tudi es : l'organisation des services en temps de guerre, les d cisions des dirigeants dans le domaine, les directives gouvernementales   destination du personnel de la BBC, le r le jou  par la radiodiffusion dans la r sistance en Europe occup e, les prises de d cisions en amont de Munich, jusqu'  la Lib ration, les cheminements de l'information de sa cr ation   son  mission, les censures et autocensures, l' volution des politiques de propagande. Mais des aspects restent    tudier. Les publics sont beaucoup moins connus. La dimension sociale de la propagande radiophonique attend toujours d' tre explor e. Dans ce contexte, les collections priv es, conserv es par les diverses universit s britanniques et dispers es dans tout le Royaume-Uni, peuvent  tre analys es. Elles rec lent de nombreux aspects de cette histoire encore   d couvrir, en particulier les raisons   l'origine des actes. Des tr sors d'informations nouvelles, qui pourront d boucher sur des pistes de recherche innovantes, se trouvent dans les archives pr serv es   l'Imperial War Museum. Il s'agit d'un tr s grand nombre de t moignages d'acteurs de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Par leur existence m me, car ils ont  t  r alis s pour la plupart au cours des ann es 1950   1970, ils portent en eux des  l ments essentiels sur la m moire de ces ann es de conflit et t moignent d'un « v cu » dont l'histoire n'a pas encore eu l'occasion d' tre faite.

Les Afro-Américains en politique, de la fin des années soixante à nos jours

CAMILLE JULIEN-MORAUD

« Si le ciel en naissant ne m'a fait grand seigneur,
Il m'a fait le cœur ferme et sensible à l'honneur,
Et je pourrais bien rendre un jour ce qu'on me prête ».
Pierre Corneille, *L'Illusion comique*

Quelques années avant l'élection de Barack Obama à la présidence américaine, en 2006, je me suis rendue, dans le cadre d'un voyage linguistique, dans le Maryland, près de Washington, pour un mois¹. Il s'agissait de mon premier séjour aux États-Unis, et la famille d'accueil qui me fut attribuée était bien loin de représenter le rêve américain : la cellule familiale afro-américaine était monoparentale, la mère cumulait trois petits *jobs* non qualifiés pour subvenir aux besoins de ses quatre enfants, chacun né d'un père différent – et absent. Le quartier dans lequel la famille était logée était un *project*, l'équivalent d'une cité HLM, et l'ensemble des lotissements était occupé par des familles afro-américaines où j'étais la seule présence blanche. Au fur et à mesure des semaines, je n'ai rencontré que des habitants afro-américains, qui ne m'adressaient pas ou peu la parole, et me traitaient avec méfiance. Les amis de ma famille d'accueil étaient noirs, les entreprises dans lesquelles l'entourage travaillait étaient dirigées par des Noirs, et les écoles où leurs enfants étaient inscrits

¹ Cet article rend compte du master 2 « Les Afro-Américains en politique depuis les années 1960 jusqu'à nos jours », réalisé en 2010 sous la direction d'Annick Foucrier, au Centre de recherche d'histoire nord-américaine, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

étaient exclusivement noires. Ces comportements démontraient, de mon point de vue, un extraordinaire esprit communautariste – voire même grégaire –, dont je n'avais jamais fait l'expérience en France. Pour la première fois, j'assistais à un phénomène que j'avais analysé, à l'époque, comme étant du racisme à mon endroit : la ségrégation à rebours².

Une genèse américaine

Une fois revenue en France, j'ai tenté de comprendre le phénomène que j'avais observé en cherchant des réponses dans l'histoire de la population afro-américaine. Et cette unité indéfectible, ressentie à l'échelle locale, devait être contredite par mes recherches. Certes, quelques comportements ont fait sens, mais j'ai également découvert que si la « base » afro-américaine était soudée, les élites politiciennes noires, elles, étaient extrêmement fragmentées et marquées par des conflits générationnels violents³. Jamais cela n'avait paru aussi évident que le soir du 4 novembre 2008, lorsqu'une foule immense s'était rassemblée à

² La ségrégation à rebours est un phénomène contemporain qui voit la population afro-américaine (et plus généralement les groupes ethniques américains minoritaires) se regrouper dans des quartiers entièrement noirs. Elle est parfois analysée comme un phénomène positif qui fait suite aux différentes mesures d'*Affirmative Action* [la discrimination positive]. C'est la théorie avancée par Nesiha Devanesan, dans son essai *Discrimination With Reason? The Policy of Reservations in the United States, India and Malaysia*, Oxford, Oxford University Press, 1997. Mais, le plus souvent, cette théorie apparaît comme une conséquence du *creeping racism* [racisme ordinaire], ainsi que le prouvent, dans leur article, les historiens Brinck Kerr, Will Miller and Margaret Reid, « The Changing Face of Urban Bureaucracy: Is There Interethnic Competition for Municipal Government Jobs? », *Urban Affairs Review Quarterly*, vol. 35, 2000.

³ Voir à ce sujet le documentaire de Marshall Curry, *Street Fight*, relatant la campagne municipale de 2002 à Newark, dans le New Jersey, opposant un vétéran des droits civiques et maire de la ville depuis vingt ans, Sharpe James, et un nouveau venu, le jeune conseiller municipal Cory Booker.

Chicago pour célébrer la victoire du nouveau président américain qui venait de remporter les élections, Barack Obama. Balayant la foule, la caméra de CNN s'était arrêtée sur un homme d'une grande stature, qui apparaissait interdit, comme « sonné », au milieu des explosions de joie. Cet homme qui pleurait à chaudes larmes, c'était Jesse Jackson, un fidèle lieutenant de Martin Luther King, et le premier homme politique noir à s'être présenté, à deux reprises – en 1984 et en 1988 –, aux primaires démocrates pour la présidence. Mais Jesse Jackson, qui déclarait quelques heures plus tard son émotion à la presse de voir un homme noir élu, était également l'homme qui, en 2006, avait émis des doutes sur les qualités de Barack Obama, ne le trouvant « pas assez noir »⁴ pour représenter les intérêts afro-américains.

Jusqu'à ce que je m'inscrive au Centre de recherche d'histoire nord-américaine, j'ai peu cherché à appréhender conjointement ces deux aspects de la civilisation américaine, et je n'ai pas saisi ce qu'ils avaient de contradictoire. Il est vrai qu'en France la question de l'origine ethnique est taboue et l'idée même d'opérer, comme aux États-Unis, un recensement fondé sur la question de l'ethnie, est choquante. Mais alors que je commençais mon master de recherche en 2007, le « phénomène » Obama commençait à affoler les médias et de nombreux journalistes, français et américains, faisaient leurs gros titres sur cet homme politique « noir américain » qui allait peut-être devenir le président des États-Unis. Cette qualification hâtive de Barack Obama, qui m'apparaissait stéréotypée et superficielle, ne rendait absolument pas compte de la réalité dont j'avais fait l'expérience, pas plus que des phénomènes politiques afro-américains en cours depuis une dizaine d'années. Alors qu'un sujet pour mon travail de recherche était à l'étude avec mon professeur référent, je me suis souvenue de mon expérience, qui méritait d'être éclaircie à l'aune d'une

⁴ Walters Ron, « Obama and the Politics of Blackness », *Journal of Black Studies*, vol. 38, septembre 2007.

réflexion scientifique. Ce sont nos interrogations et nos discussions qui ont sous-tendu ce travail de recherche.

De la politique noire en Amérique

Pour les immigrants européens qui ont peuplé les États-Unis dans l'espoir d'une vie nouvelle, la politique a longtemps représenté un symbole, mais aussi un moyen de progresser socialement et de s'intégrer. Cependant, ce schéma ne semble pas pouvoir s'appliquer au cas de la communauté afro-américaine. L'entrée en politique d'hommes et de femmes noirs, qui a fait suite dans les années soixante-dix au mouvement pour l'obtention des droits civiques, ne peut pas, en effet, être conçue comme un symbole d'intégration. En contribuant à la création de circonscriptions électorales à majorité noire où des hommes et des femmes politiques noirs ont été élus plus facilement, les mesures de discrimination positive (ou *Affirmative Action*) ont également mené à une absence de déségrégation spatiale, et, pire, à une ségrégation à rebours. Ainsi est-il légitime de douter que l'entrée en politique de certains leaders noirs ait coïncidé avec une réelle intégration au sein de l'*establishment* américain, traditionnellement blanc. Au contraire, il faut considérer que l'arrivée au pouvoir des Afro-Américains a provoqué la naissance d'une culture politique noire, bien distincte, dotée de comportements et d'intérêts bien spécifiques.

De fait, la littérature consacrée au sujet, qu'elle soit américaine ou française, a postulé une spécificité politique afro-américaine et identifié des réseaux, des comportements et des intérêts spécifiquement afro-

américains, en marge du système politique traditionnel⁵. De prime abord, les choix de certains hommes politiques noirs, comme Jesse Jackson, qui ont insisté sur la défense des minorités ethniques, et l'instinct de conservation dont ont fait preuve certains élus ou leaders noirs américains (seuls les élus noirs sont autorisés à entrer dans le lobby noir du Congrès), ont fait du personnel politique afro-américain une véritable communauté fermée. Cependant, le postulat d'une caractéristique politique noire n'a pas pris en compte d'autres variables, autres que l'origine ethnique, pour expliquer les comportements du personnel politique noir américain : il a fallu alors questionner l'affirmation en faisant intervenir d'autres facteurs, tels que la classe sociale, l'origine géographique, le sexe, les différences générationnelles et le contexte institutionnel dans lequel les hommes et les femmes politiques noirs américains opèrent, facteurs qui peuvent influencer tout autant, si ce n'est même plus, les hommes et femmes politiques afro-américains, conditionnant leurs choix et leurs pratiques.

Ce travail de recherche a donc eu pour but la remise en question du déterminisme ethnique, que j'ai cherché à nuancer en testant certaines des variables à l'échelle locale, et en sélectionnant trois villes dans lesquelles des maires afro-américains se sont succédé au pouvoir sans discontinuer depuis les années soixante. Oakland, en Californie, Newark, dans le New Jersey, et Atlanta, en Géorgie, sont des villes présentant des profils démographiques dissemblables, mais toutes trois ont en commun d'être des bastions noirs démocrates qui se sont attachés à défendre l'héritage des luttes pour les droits civiques. Dans un souci d'objectivité, j'ai adopté une stratégie comparative, afin de tester à différentes échelles mes hypothèses. J'ai ainsi également étudié – au niveau fédéral – le cas du

⁵ Voir à ce sujet le travail de John Howard, « A Framework for the Analysis of Urban Black Politics », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 439, 1978. L'auteur y établit clairement des domaines d'action privilégiés par les édiles noirs américains, tels que la défense et la préservation des droits civiques.

Congressional Black Caucus, groupe de lobbying rassemblant les représentants et sénateurs afro-américains élus au Congrès depuis 1971⁶. Le contexte institutionnel et les modes de fonctionnement des édiles municipaux et des élus au Congrès étant totalement différents, j'ai considéré que si des réseaux ou des comportements politiques semblables apparaissaient, il était possible de considérer qu'une spécificité politique noire américaine pouvait être établie.

Une recherche entre deux continents

Afin de tenter de répondre à ces différentes questions, j'ai effectué dans le cadre d'un partenariat de Paris 1, un séjour de six mois dans une université américaine de la côte Est, Brown University, institution membre du cercle fermé des Ivy League schools. Fondée en 1764 par le pasteur baptiste James Manning, Brown tire son nom d'une famille de donateurs originaire de Providence (Rhode Island), où se trouve l'université. Située à proximité d'Harvard, de Yale et de Columbia, Brown est au centre d'une initiative ambitieuse de mise en commun des ressources bibliothécaires. L'université est renommée pour l'excellence de ses chercheurs, en particulier en matière de relations internationales et de politique : les professeurs James Morone et Marion Orr⁷, tous deux membres du

⁶ Le Caucus étant toujours en activité aujourd'hui, et l'institution gardant jalousement ses secrets, il n'existe que peu d'ouvrages – français ou américain – traitant de l'histoire du groupe. L'ouvrage de Robert Singh, *The Congressional Black Caucus: Racial Politics in the US Congress*, Edinburgh, University of Edinburgh, 1997, bien que daté aujourd'hui, est un bon point de départ.

⁷ James Morone, intégré au département des Sciences politiques, est un spécialiste du processus électoral et législatif américain, et il enseigne à Brown les *Urban Studies*. Son ouvrage le plus connu, *Hellfire Nation: The Politics of Sin in American History*, New Haven, Yale Press University, 2003, s'attache à retracer l'histoire de l'idée du péché dans la politique américaine. Marion Orr, à la tête du département des Sciences politiques, est un spécialiste des relations

département des Sciences politiques, sont des spécialistes reconnus dans le domaine de la politique urbaine et des relations raciales aux États-Unis. Intégrée à l'université le temps d'un semestre, j'ai pu bénéficier des cours dispensés par différents professeurs, ainsi que de leurs conseils, et surtout de l'impressionnante bibliothèque du campus, la Rockefeller Library, qui contient plus de 100 000 volumes.

Si une grande partie de mon séjour a été consacrée à la lecture d'ouvrages non disponibles en France, j'ai également pu consulter, en raison de ma proximité géographique, des sources inédites et jusqu'alors non dépouillées concernant les trois villes de mon étude. Bien que dans la plupart des cas, je n'aie pas eu la possibilité d'accéder à des documents privés, comme des copies de discours – certains hommes politiques concernés par mon sujet se trouvant actuellement en prison –, j'ai eu la chance de pouvoir examiner des sources officielles, qui ont été essentielles à mon travail. Les documents budgétaires de Newark, d'Oakland et d'Atlanta, qui couvrent quarante années d'exercice du pouvoir, m'ont permis de me renseigner sur les intentions des maires afro-américains, m'informant sur l'existence (ou non) de comportements politiques similaires. Grâce aux archives de certains journaux, comme le *San Francisco Chronicle*, non encore numérisées mais consultables, j'ai pu lire des extraits de discours datant des années quatre-vingt, pour engager, par la suite, une analyse lexicométrique de certaines occurrences.

Mon séjour en Nouvelle-Angleterre m'a également permis de construire mes propres sources, en nouant des contacts avec les hommes et les

ethniques et raciales, et son travail se concentre sur la communauté noire américaine. Son livre *Black Social Capital: The Politics of School Reform in Baltimore, 1986-1998*, Lawrence KS, University Press of Kansas, 1999, explore, par exemple, l'importance des luttes de pouvoir entre les différentes communautés ethniques à Baltimore.

femmes politiques sur lesquels porte ma recherche, et d'entreprendre la constitution d'un corpus d'archives orales. D'une manière générale, les élus noirs américains ont toujours adopté une attitude méfiante envers les historiens, et cela d'autant plus lorsqu'ils sont étrangers – car il est souvent considéré que l'histoire noire américaine doit être écrite par des noirs américains. Il a ainsi été difficile d'obtenir un entretien, de filmer ou d'enregistrer les élus afro-américains, mais certains membres de leurs équipes, attachés de presse ou conseillers, se sont révélés être des sources utiles plus accessibles. J'ai ainsi pu m'entretenir avec des membres de l'équipe de Cory Booker, le jeune maire de Newark, souvent présenté dans la presse comme le futur Obama. 2010 étant une année de réélection pour Newark, j'ai assisté à plusieurs meetings dans lesquels le maire intervenait. Paul Rose, en charge des relations publiques pour le maire d'Oakland, Ron Dellums – en train de démissionner au moment où je me suis entretenue avec lui –, a, par ailleurs, été d'une grande aide pour comprendre la stratégie électorale du maire.

Des conclusions (partielles) politiques

Ce sujet m'a permis de montrer qu'il existait parfois des comportements politiques noirs spécifiques : l'importance accordée au réseau associatif, héritée de la tradition de la *grassroots organization*⁸ telle qu'elle était

⁸ Le mot *grassroots* – que l'on trouve dans les expressions la *grassroots politics* ou encore la *grassroots organization* –, est un terme sans équivalent en français, que l'on peut traduire au mieux par « à la base ». Il désigne l'importance accordée à la communauté locale, conçue comme une base pour l'organisation de mouvements de protestation ou le développement d'activités militante et politique. Le spécialiste des sciences politiques, Steven Taylor, lie ainsi la pérennité de la *grassroots politics* à l'importance du clergé noir américain, qui a un rôle spirituel mais également temporel de leader. Cf. Steven Taylor, *The Political Influence of African American Ministers: A Legacy of West African Culture*, Chicago Midwest Political Science Association, 2004.

pratiquée par les communautés d'esclaves, ainsi que la récurrence du problème de la violence, perçue comme le symptôme d'un mal plus profond (le racisme), et des moyens de réduire cette dernière en s'attaquant à la pauvreté endémique de la population noire américaine, sont des thèmes qui ont marqué et marquent les édiles municipaux comme les membres du Congrès. Mais dans bien des cas, les documents officiels révèlent que si les maires ont l'intention d'investir plus massivement dans le domaine social pour endiguer la violence, ils ne sont souvent pas en mesure d'atteindre leurs objectifs, leurs budgets étant largement dépendants des subsides versés par les États fédérés et l'État fédéral, dont les priorités sont parfois divergentes⁹. En d'autres termes, dans de nombreux cas, les comportements politiques spécifiques qui pourraient apparaître ne se traduisent pas dans la réalité par des décisions concrètes, et le contexte institutionnel ou la couleur politique des institutions et des personnes influencent finalement plus la prise de décision que l'origine ethnique des intervenants.

Bien que cette recherche en master m'ait permis de tester au moins deux variables (la question de la classe sociale et celle du contexte institutionnel), un travail important sur d'autres facteurs, que n'a pas permis l'adoption de l'échelle municipale, reste à accomplir. Mon doctorat poursuit donc l'étude précédemment engagée en master, en l'approfondissant par une observation à l'échelle fédérale. Le Congressional Black Caucus, créé en 1971, rassemble différentes générations, depuis celle des vétérans du mouvement pour l'obtention des droits civiques à celle de Barack Obama,

⁹ L'ancien maire de Newark, Sharpe James s'est, par exemple, vu refuser de la part de l'État du New Jersey des subsides qui auraient permis de rénover les logements sociaux insalubres de la ville, dans les années 1990. L'argument justifiant cette décision, d'après l'auteur Michele Gilbert, est que le gouverneur du New Jersey, alors républicain, avait des ambitions politiques contraires à celles du démocrate Sharpe James. Cf. Michele A. Gilbert, « Race, Location, and Education: The Election of Black Mayors in the 1990s », *Journal of Black Studies*, vol. 36, 2006.

qui a fait partie du groupe avant d'être élu président. Ses membres travaillent ensemble à l'élaboration d'un *Black Agenda*, afin de faire progresser les droits et les conditions de vie de la minorité afro-américaine. Les membres du groupe viennent de différentes parties des États-Unis et ont été élus dans des circonscriptions ayant parfois des intérêts opposés. Le Caucus se trouve aujourd'hui à une croisée des chemins car le lobby, massivement démocrate, doit faire face au défi posé par l'élection de représentants noirs mais républicains, plus conservateurs sur les questions de société, et qui menacent le leadership du groupe au sein de la communauté noire américaine¹⁰.

Pour conclure, il faut noter l'intérêt autant que les difficultés d'un sujet qui se trouve au croisement de plusieurs disciplines et de différentes cultures. La rencontre de l'histoire, des sciences politiques, de la sociologie et des *Black Studies* est un défi stimulant, mais qui exige de manier une multitude de concepts dont il faut s'approprier les mécanismes. Il demeure délicat, par exemple, de traiter de statistiques ethno-raciales librement. D'abord en raison des problèmes techniques que les catégories posent : ainsi comment définit-on les catégories du recensement, et ne consistent-elles pas en des regroupements arbitraires qui traduisent alors moins une réalité que la subjectivité de leurs auteurs ? Ensuite, de nombreux conflits éthiques peuvent surgir de ces catégorisations arbitraires. Le livre du chercheur français Didier Fassin, *Les nouvelles frontières de la société française*¹¹ souligne l'absence de statistiques ethniques en France, où elles sont interdites, et pose la question de l'utilité de ces dernières à des fins sociales d'intégration. Malgré la tentation – aussi grande soit-elle – d'utiliser ces catégories, il faut considérer que leur instrumentalisation

¹⁰ Voir à ce sujet l'article de Matt Bai, « Is Obama the End of Black Politics », *New York Times*, 6 août 2008.

¹¹ Didier Fassin (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, Paris, La Découverte, coll. Bibliothèque de l'Iris (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux-Sciences sociales, politique, santé), 2010.

politique et les dérives de la discrimination positive aux États-Unis stigmatisent des individus dans leur vie quotidienne, finissant par produire des réactions de communautarisme et d'intolérance. Le risque et les conséquences à long terme sont peut-être trop importants pour que l'on se permette d'en tenter l'expérience et de faire le pari de leur innocuité.

